

ANNEE 2010
REPUBLIQUE DU SENEGAL
ASSEMBLEE NATIONALE
XI^e LEGISLATURE
JOURNAL DES DEBATS
PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE 2010
COMPTE RENDU IN- EXTENSO
SEANCE DU VENDREDI 23 JUILLET 2010
QUESTION AU GOUVERNEMENT SUR LE PROGRAMME DE LUTTE
CONTRE LES INONDATIONS
MINISTERE DE L'INTERIEUR
MINISTERE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT, DE LA
CONSTRUCTION ET DE L'HYDRAULIQUE

Sommaire

	<u>Pages</u>
1 - Membres du Gouvernement présents.....	02
2 - Ouverture de la séance.....	02
3 - Discussion générale.....	22
4 - Fin de la séance.....	124

Secrétaires élus

- Madame Astou Kane SALL
- Madame Fatou Youssouf AIDARA

Présidence de

- Monsieur Mamadou SECK,
Président

Séance plénière du vendredi 23 juillet 2010

(La séance est ouverte à 12h 30)

- 1 -

MEMBRES DU GOUVERNEMENT PRESENTS

Sont au banc du Gouvernement :

- Monsieur Bécaye Diop, Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur;
- Monsieur Oumar Sarr, Ministre d'Etat, Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, de la Construction et de l'Hydraulique ;
- Madame Aminata Lô, Ministre chargé des Relations avec les Institutions.

-2-

OUVERTURE DE LA SEANCE

MONSIEUR LE PRESIDENT

Mesdames et Messieurs, la séance est ouverte.

Je voudrais commencer par présenter nos sincères condoléances au Ministre d'Etat Omar SARR, suite au décès de sa maman et lui dire que l'Assemblée nationale compatit à la douleur de la famille et formule des prières pour le repos de son âme, que Dieu l'accueille dans Son paradis ! Nous formulons également des prières, suite au décès de l'ancienne député Lotta SARRE et prions pour le repos de son âme.

Chers Collègues,

L'ordre du jour appelle l'examen de la question au Gouvernement sur le Programme de Lutte contre les Inondations.

Je rappelle que la Conférence des Présidents a organisé le débat et réparti le temps de parole entre les Groupes parlementaires et les Non-inscrits.

Avant de donner la parole au premier orateur, Maître Abdoulaye BABOU pour la lecture de sa question pour 5 minutes, je voudrais lire la lettre que Monsieur Mbaye NDIAYE, ancien député exclu de l'Assemblée nationale, (c'est comme cela qu'il l'a intitulé) nous a adressée :

«Demande d'excuses : Monsieur le Président, lors de la session extraordinaire de l'Assemblée nationale sur les délestages de la SENELEC, je vous ai interpellé sans autorisation, du siège des observateurs. Cette attitude n'étant pas conforme à mes convictions républicaines, je vous prie d'accepter toutes mes excuses. Je vous prie aussi de bien vouloir transmettre mes excuses aux Députés et à l'ensemble du personnel de l'Assemblée. »

Nous prenons, donc, acte de la demande d'excuses de Monsieur Mbaye NDIAYE.

Je donne la parole à notre collègue Abdoulaye BABOU, pour la lecture de sa question pour 5 minutes.

MONSIEUR ABDOULAYE BABOU

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,
Chers Collègues,

Avant de lire mon texte, je vous dois des excuses ou bien des explications parce que c'est hier aux environs de 23h 30 que j'ai été informé par le Président Doudou WADE.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Cher collègue, vous n'avez que 5 mn, sinon vous risquez de ne pas finir votre question.

MONSIEUR ABDOULAYE BABOU

Tout à fait. Donc, je me suis arrangé pour préparer un texte donc, je l'ai fait tout de suite, et le texte est assez sommaire, je m'en explique.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,
Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur,
Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, de la
Construction et de l'Hydraulique,
Madame le Ministre chargé des Relations avec les Institutions,
Chers Collègues,

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur,

Si les avis de tous les Sénégalais avaient été requis pour se prononcer sur les principales difficultés rencontrées dans leur vie quotidienne, sans nul doute viendraient en tête les coupures d'électricité et les inondations.

Avant-hier, la représentation nationale, dans un élan unanime, a exprimé les ressentiments et les doléances des populations concernées.

S'agissant des inondations, leur impact dans la vie quotidienne des Sénégalais est si évident qu'une chaîne de télévision privée en a fait une page d'ouverture de son journal.

Que faut-il retenir de la situation ?

De 1970 à 1980 et même après, notre pays était frappé par une sécheresse, ce qui faisait dire à l'ancien Président de la République que le Sénégal était agressé par la sécheresse.

Avec le développement effréné et sans aucune coordination, les populations se sont installées dans les bas-fonds de la banlieue dakaroise ; des quartiers comme Djiddah Thiaroye Kao, Tivaouane Peulh, Wakhinane, (ce nom étant évocateur) et autres ont vu leurs populations s'accroître d'une manière exponentielle.

A partir des années 2000, pour schématiser, les pluies sont revenues en abondance, avec la conjugaison du milieu où la nappe phréatique affleure et le manque d'assainissement, les inondations, sont devenues le lot quotidien de la banlieue.

D'après une étude de la Banque mondiale près de 33.000 familles sont touchées, soit près de 500.000 Sénégalais, voire plus, 25% des habitants de Pikine et Guédiawaye sont victimes.

Le phénomène des inondations constitue un problème social d'intérêt national.

Le sujet est transversal et concerne divers départements ministériels.

En ce qui concerne le Ministère de l'Intérieur, c'est en 2005 que les Sénégalais ont connu le plan ORSEC, littéralement Plan d'Organisation des Secours; depuis lors, annuellement le même scénario se répète.

Les Sénégalais devant leur poste téléviseur se sont familiarisés avec nos braves sapeurs pompiers à la tâche, pataugeant dans les mares d'eau avec de modestes moyens pour venir au secours des populations. Leur travail est herculéen et titanesque aux résultats inversement proportionnels aux efforts fournis.

Plus nos braves soldats pompent l'eau stagnante, plus celle-ci revient en force à cause de la proximité de la nappe phréatique mais aussi par manque de lieux de déversoir, et d'évacuation des eaux.

2005-2010, le plan ORSEC qui, étymologiquement, est un plan d'urgence, donc provisoire est aujourd'hui devenu une constante.

Les Sénégalais s'attendent pratiquement, pendant chaque hivernage, au déclenchement du plan ORSEC.

Monsieur le Ministre d'Etat, êtes-vous à même de nous faire le bilan du Plan ORSEC de 2005 à nos jours en termes de budget, de ressources allouées pour ce faire et de résultats relativement à l'amélioration des conditions de vie des populations touchées ?

Tous les Sénégalais ont loué et apprécié les efforts des sapeurs pompiers, n'est-il pas temps de doter ce corps d'équipements adéquats en quantité et en qualité pour nous passer de l'aide d'éléments étrangers? Nous estimons qu'il s'agit d'une question de sécurité nationale.

Enfin, quelle stratégie votre département a-t-il arrêté avec les autres ministères concernés pour combattre définitivement le phénomène des

inondations ? En effet, les départements ministériels chargés de l'Habitat et de l'Urbanisme, de l'Assainissement et d'autres sont interpellés au même titre pour trouver une solution définitive ?

Des sommes énormes sont englouties et les résultats obtenus ne sont pas encore à la hauteur des sacrifices consentis et des espoirs des populations durement éprouvées.

Telles sont les questions Messieurs les Ministre que je tenais à vous poser au nom de notre Commission, je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Bien sûr, cette question s'adresse directement au Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur. Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue, El hadji Moustapha DIOUF pour la lecture de sa question pour 5 minutes.

EI HADJI MOUSTAPHA DIOUF

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,
Messieurs les Ministres d'Etat,
Madame le Ministre,
Très chers Collègues,

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Habitat, après un cycle de sécheresse long et éprouvant, les pays du sahel ont vu le ciel ouvrir ses vannes pour le plus grand bonheur de nos braves paysans (agriculteurs et pasteurs) mais aussi pour nos économies fragiles victimes de la détérioration des termes de l'échange.

C'est dans cette atmosphère d'espoir retrouvé, de récoltes plus abondantes que surgit un phénomène à la fois inquiétant et douloureux : les inondations avec leur cortège de malheurs, de maladies, de détresse ;

Face à cette situation qui installe des milliers de familles dans la précarité :

- I- Quelles sont les mesures déjà prises par le Gouvernement pour soulager des familles entières plongées dans une misère noire ?

- II- Quel bilan pouvez-vous faire du Plan « JAXAAY » ?
- III- Quelles sont les décisions prises par le Gouvernement pour recaser les populations sinistrées ?
- IV- Pouvez-vous nous expliquer la pertinence du choix du site de Sangalkam ? Où en êtes vous d'ailleurs avec ce projet ? N'avez-vous pas pris ces mesures tardivement ?
- V- Comment l'argent destiné aux inondations a-t-il été dépensé ? Combien d'argent avez-vous reçu au total ces dernières années pour faire face aux inondations ?
- VI- Comment comptez-vous régler définitivement la question des inondations pour rassurer les populations de Dakar et sa banlieue, Kaolack, Saint-Louis, Touba, bref, tout le Sénégal.

Je vous remercie de votre aimable attention.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue. Cette question, bien évidemment, s'adresse directement au Ministre d'Etat chargé de l'Habitat.

La parole est à notre collègue Amette Saloum Boye pour la lecture de sa question.

MONSIEUR AMETTE SALOUM BOYE

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale
Monsieur le Ministre d'Etat,
Madame le Ministre,

Au Sénégal, les années se suivent pour se ressembler en matière d'inondations car chaque fois que la pluviométrie est favorable, les populations de notre pays sont confrontées à leurs dures réalités.

Monsieur le Ministre d'Etat, notre perspective n'est pas d'étudier un phénomène naturel par rapport auquel même les pays développés

éprouvent d'énormes difficultés pour le gérer. Il s'agit plutôt pour nous de réfléchir sur la récurrence des situations affligeantes et éprouvantes pour nos populations.

Les inondations constituent une douloureuse épreuve pour les populations tant des villes que des campagnes, un dangereux obstacle à une production agricole abondante et des sources objectives de maladies de toute sorte. C'est parce que nous avons bien pris la mesure de toutes ces grandes difficultés que nous autres éléments constitutifs de la représentation nationale avons le devoir de vous interpeller sur des questions cruciales au cœur des préoccupations populaires.

Messieurs les Ministres d'Etat, le contribuable sénégalais a fortement soutenu et financé les différentes ORSEC, déployées pour alléger les difficultés populaires ; et pourtant, la situation perdure.

Aujourd'hui donc, nous attendons, de votre part, des explications nettes et précises sur le bilan de la dernière opération et surtout les mesures que vous comptez prendre pour en finir avec cette douloureuse situation.

Il nous semble, en effet, inconcevable que la banlieue dakaroise et de nombreuses régions de notre pays continuent de vivre le martyr des inondations devenues un véritable fléau national. Dans cette même dynamique, la question de l'habitat pour les victimes des inondations pose problème.

Messieurs les Ministres d'Etat, c'est avec force et espoir que nos compatriotes avaient salué le plan Jaxaay, mais aujourd'hui le constat est amer car, si la volonté politique de l'Etat était nette et sans équivoque, les récoltes n'ont pas été à la hauteur des semailles, les résultats n'ont pas été à la hauteur des légitimes espérances nourries. C'est vous dire qu'au-delà des nécessaires éclairages sur la gestion des finalités de ce plan, se pose l'urgence de définir de nouvelles lignes d'action de nature à soulager les populations victimes des inondations.

Sous cet angle, la récente mesure gouvernementale visant à procéder à un déplacement des sinistrés sur un site localisé à Sangalkam mérite plus d'explications et de clarifications quant à sa pertinence. Tout compte fait, Messieurs les Ministres d'Etat, les populations sénégalaises qui vivent le calvaire des inondations attendent de l'Etat une mesure forte et des

solutions durables qui leur permettraient de vivre dans la dignité et dans la plénitude de leurs droits citoyens.

Je vous remercie de votre aimable attention.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Ndèye Fatou Touré pour la lecture de sa question pour 3 minutes.

C'est la dernière question, après cela, je donnerai la parole d'abord au Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et ensuite au Ministre d'Etat, Ministre de l'Habitat, de la Construction et de l'Hydraulique.

Chère collègue, vous avez la parole pour 3 minutes.

MADAME NDEYE FATOU TOURE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Messieurs les Ministres d'Etat,

Madame le Ministre chargé des Relations avec les Institutions,

Chers Collègues,

Comme vous le savez, sous l'effet du changement climatique, les risques d'inondations sont devenus de plus en plus croissants dans notre pays comme sur l'ensemble de la planète. Dakar et sa banlieue, Saint-Louis, Kaolack, Ziguinchor, Louga, Matam, Thiès, bref toutes les capitales régionales et même départementales de notre pays ne font exception à la règle. Ces catastrophes naturelles auxquelles sont exposées les populations de toutes ces localités susvisées et de tout notre pays, depuis plusieurs années, ont suscité en nous de très vives préoccupations mais nos préoccupations se sont davantage accentuées face à un Etat qui a fait preuve de défaillance quant à la mise en place d'un système d'assainissement adéquat pour faire face à ces catastrophes.

Des mesures préventives pour atténuer les effets d'un tel phénomène sur la santé des femmes, des hommes, leur environnement, leur vécu quotidien, ne sont pas prises, hélas, par notre Gouvernement. Et, Wakhinane Nimzatt, Guinaw Rails, Notaire, etc., souffrent aujourd'hui.

Les populations humaines souffrent de cette situation et c'est pourquoi nous souhaiterions savoir, Messieurs les Ministres d'Etat, si le Gouvernement entend allouer suffisamment de ressources budgétaires pour gérer, de manière efficace et durable, cette catastrophe naturelle et pour également mettre en place un système d'assainissement.

Est-ce que des comités citoyens de gestion des inondations, en collaboration avec les Collectivités locales, vont être mis en place pour cet hivernage-ci ?

Est-ce que les moyens mis à la disposition du Groupement national des Sapeurs Pompiers seront renforcés ?

Allez-vous accomplir des travaux de nivellement et de remblayage, canalisation de terrains pour canaliser les eaux fluviales. Les motopompes sont elles en quantité suffisante ainsi que le carburant ? Et les lieux d'habitations qui sont envahis ? Comment allez-vous régler ces problèmes-là ? Et surtout, à la suite du conseil interministériel à l'issue duquel le Gouvernement nous a annoncé, par la voix du Premier Ministre une mesure tendant à déguerpier, en tout cas, à Dakar. Dans quelle condition et sous quelle forme se fera ce déguerpissement et ce relogement ? Le Gouvernement va-t-il associer à cette opération, ici, à Dakar...

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie chère Collègue. Votre temps de parole est épuisé. Avant de donner la parole à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, je voudrais signaler la présence des jeunes de l'Association sénégalaise des amis de la nature, dans le cadre du forum national des enfants pour une conscience environnementale au Sénégal.

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, vous avez la parole.

MONSIEUR LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'INTERIEUR

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,
Monsieur le Ministre d'Etat,
Madame le Ministre,
Honorables Députés,
Mesdames, Messieurs,

Le Sénégal fait face à la problématique des inondations depuis plusieurs années. Ainsi, a-t-il été constaté, dès la fin des années 60 jusqu'en 2000, une situation pluviométrique difficile, marquée par des variabilités interannuelles régulières et un déficit chronique des précipitations sur l'ensemble du territoire. La sécheresse qui en a résulté a entraîné la migration des populations de l'intérieur du pays vers les centres urbains. A Dakar, elles se sont installées entre 1970 et 1990 de façon anarchique et spontanée dans les dépressions et les bas-fonds asséchés, notamment dans les zones périurbaines de Pikine et de Guédiawaye.

Les fortes pluviométries enregistrées en 2005, 2008 et 2009, combinées à l'absence d'infrastructures d'évacuation ou leur obstruction et la présence de nombreux obstacles, tels que les routes, les bâtiments et les maisons, bloquant les accès naturels de drainage consécutif à des lotissements anarchiques, font partie des causes principales des inondations récurrentes. Le relèvement du niveau de la nappe phréatique dite de « Thiaroye » a aggravé la vulnérabilité de ces zones. Ces inondations ont lourdement affecté les populations, les infrastructures et les activités économiques.

Dans les autres régions, les inondations sont provoquées par les crues des rivières et des fleuves, dues aux fortes pluies, notamment à Saint-Louis, Matam, Tambacounda, Kédougou, Vélingara ou à une conjonction de fortes pluies combinées à l'insuffisance d'un système fonctionnel de drainage : Kaolack, Fatick, Saint-Louis, etc.

Dans le cadre de la prise en compte de ce phénomène par l'Etat, les conclusions pertinentes des différents Conseils présidentiels et interministériels ont dégagé deux axes : le premier concerne l'exécution des mesures d'urgence coordonnées par le Ministère de l'Intérieur ; le deuxième intéresse la mise en œuvre des solutions durables à court, moyen et long termes par les ministères techniques concernés.

Pour répondre à ces préoccupations et pour mieux appréhender l'impact des inondations, le ministère de l'Intérieur, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, a procédé, pour la première fois, à l'évaluation des dommages et des besoins post-inondations 2009, afin de proposer des solutions idoines à ce fléau. Ainsi, un plan d'actions d'urgence pour

l'optimisation du système de pompage et d'évacuation des eaux pluviales est effectif dans les zones périurbaines de Dakar pour l'hivernage 2010.

Quelles sont les mesures d'urgence que nous avons prises ?

- 1. Conformément à sa mission de protection civile, le Ministère de l'Intérieur est responsable de la prévention et de la gestion des catastrophes. A ce titre, il met en œuvre la politique de prévention des inondations, en liaison avec tous les ministères concernés et assure la coordination des secours, en cas de déclenchement du plan ORSEC, (plan national d'organisation des secours), mis en place par le décret 99-1172 du 4 mars 99 qui abroge et remplace le décret 93-1288 du 17 novembre 93 adoptant le plan national d'organisation des secours.

Le plan national ORSEC est l'outil de gestion des crises et des catastrophes au Sénégal, incluant les inondations. Il s'agit d'un cadre d'organisation permettant d'établir, à l'avance, la mise en œuvre rapide et rationnelle de l'ensemble des moyens de secours publics et privés disponibles. Le Ministre de l'Intérieur fixe, par arrêté, les modalités de déclenchement, de mise en œuvre et de levée du plan national ORSEC. Ce plan, dirigé par un Etat major de commandement placé sous l'autorité du Ministre de l'Intérieur, est principalement chargé de la planification, la coordination, le suivi et l'exécution des mesures destinées à la maîtrise de la situation. Une fois déclenché, le plan national ORSEC est chargé d'assurer l'évacuation des eaux, la sécurité des hommes concernés, la protection sanitaire et hygiénique des populations et des personnels d'intervention.

En exécution des directives du Gouvernement pour la gestion des inondations de l'année en cours, et en application d'actions d'urgence, le Ministère de l'Intérieur a mis en œuvre les mesures suivantes :

- Des entreprises ont été commises pour les travaux d'écrêtage et d'interconnexion des bassins en eaux et des lacs de la banlieue. Ainsi, le bassin de Nietty Mbaar est-il connecté à celui de Médina Gounass, en passant par Mousdalifa.
- Une station de pompage de cinq mille deux cent (5200) mètre cubes/heure est installée au niveau du bassin de Médina Gounass pour un drainage par pompage vers la mer, sur une distance de deux

mille quatre cent (2400) mètres, en tuyau de diamètre six cents. En outre, le bassin de Wakhinane Nimzatt est connecté au lac Thiourour par une canalisation en tuyau PVC de diamètre quatre cents (400) millimètres. Le lac Thiourour lui est relié au lac Wourouwaye par une canalisation de diamètre huit cents (800) millimètres. Quant au lac Wourouwaye, il est relié au lac Wouye par une canalisation de diamètre deux fois quatre cent millimètres. Un système de pompage de sécurité de trois mille (3000) mètres cubes /heure est installé pour évacuer les eaux en mer.

- Enfin, une station de pompage d'une capacité de cinq mille (5000) mètres cube / heure est érigée au lac Wouye pour pomper vers la mer.

Avec ces travaux, on constate déjà une baisse de niveau des eaux dans les bassins de Médina Gounass, Njetty Mbaar et Bagdad au niveau du marché Bou Bess. Parallèlement, l'aménagement d'un site de recasement sur un terrain de plusieurs hectares est en cours à Tivaouane Peul pour accueillir deux mille deux cent quatre vingt (2280) familles représentant vingt deux mille huit cent (22800) personnes environ. Ceci fait suite au recensement qui a été effectué par les responsables de l'administration territoriale. Je reviendrai là- dessus.

Par ailleurs, les dispositions sont prises dans les régions pour le pré-positionnement des pompes, des motopompes, des sacs à terre, des tentes et autres matériels, exemple : Vélingara et Saint-Louis pour la zone de Podor. Ces mesures d'urgence permettront assurément de soulager les populations nonobstant les difficultés rencontrées.

Les difficultés notées dans l'exécution du Plan ORSEC sont : l'absence de déversoirs naturel et artificiel dans plusieurs quartiers inondés des départements de Pikine et Guédiawaye (Yeumbeul, Malika, Boune, Dalifort Keur Massar, Keur Mbaye Fall, Thiaroye, Diamaguène, Sicap Mbao, Djiddah Thiaroye Kao, etc.) ; la remontée de la nappe phréatique dans la plupart des zones inondées de la banlieue de Dakar, l'absence d'assainissement des infrastructures routières, l'impraticabilité des routes au niveau des points bas, exemple : la route du marché Bou Bess à

Guédiawaye ; l'insuffisance de moyens financiers pour la réalisation des programmes arrêtés.

Il s'ajoute à cette énumération qui n'est pas exhaustive d'autres difficultés, dont la prise en charge par les départements ministériels concernés permettra de juguler, progressivement, le phénomène des inondations.

Mais, malgré les difficultés évoquées ci-dessus, les efforts consentis par l'Etat et les partenaires ont permis de soulager une bonne partie des populations par l'exécution du plan national ORSEC.

Ainsi, en 2009, les résultats suivants ont été obtenus :

- 297 quartiers dont 192 à Dakar,
- 250 établissements scolaires et lieux de culte dont 130 à Dakar ont été délivrés des eaux et traités.

Cependant, il faut noter que la solution du problème des inondations ne réside pas exclusivement dans le pompage mais, dans la libération des axes d'écoulement des eaux pluviales et le drainage vers les déversoirs naturels constitués par les différents lacs et marigots situés dans les bassins versant nord et sud.

En tout état de cause, la solution la plus efficace réside dans la mise en œuvre de mesures durables notamment, l'aménagement du territoire, l'occupation des sols, l'urbanisation et l'assainissement.

L'autre question, Monsieur le Président, est de savoir quels sont les budgets qui ont été mis à disposition en 2009-2010. En 2010, le budget est de 2 milliards, je vais demander qu'on fasse la photocopie de ces chiffres et la distribution, avec votre permission.

Le budget de 2009 lui aussi est là, il s'élevait à 1 979 087 337 francs. Je peux aussi le mettre à votre disposition, pour que la représentation nationale puisse en avoir les détails.

Le plan national ORSEC a été déclenché pour la première fois en 2005, il l'a été en 2008 et en 2009. Mais, à chaque fois qu'il l'a été, le Ministère de l'Economie et des Finances a mis à la disposition du Ministère de l'Intérieur une enveloppe de 2 milliards que je précise bien.

Cette enveloppe permettait de faire face aux urgences pour soulager les populations : assurer l'évacuation des eaux, assurer la protection sanitaire et hygiénique des populations et garantir la sécurité dans les zones inondées.

En 2009, en dehors du budget de l'Etat, les contributions volontaires des privés, des sociétés et des organismes internationaux sont chiffrées à 691 millions francs en nature et en matériel de pompage ; c'est le cas de la Banque mondiale, du système des Nations-Unies, de la CEDEAO. Une étude a été réalisée pour évaluer les dommages et pertes subis à cause des inondations, c'est ce qui nous a donné le recensement suivant :

- 493 quartiers endommagés,
- 4 villages déplacés dans la région de Saint-Louis,
- 133 établissements scolaires inondés,
- 33 établissements sanitaires inondés,
- 153 lieux de cultes endommagés,
- 380 ha de périmètre agricole détruits,
- 3 ponts coupés, (le pont Ourossogui-Bakel, Bakel-Kidira, et un pont entre Kolda et Ziguinchor),
- 26 marchés inondés,
- 3 bassins de pisciculture détruits (au niveau de Kédougou),
- 45 décès par noyade dans les marigots, les bassins ou par la foudre.

Le recensement moyen des populations sinistrées fait état de 310.043 sinistrés, dont 264.299 dans la seule région de Dakar, 1263 personnes dans le département de Dagana. Voilà le bilan des catastrophes que nous avons subi depuis un certain moment, mais je tiens à apporter certaines autres précisions. Tout à l'heure, Monsieur le Président, Honorables Députés, je disais que le pompage nous sortirait d'une situation d'urgence mais, ne réglerait pas le problème. Si, aujourd'hui, nous sommes dans toutes ses difficultés, c'est que, à un certain moment, à cause de la sécheresse, les gens ont loti n'importe comment, on le dit en wolof : « *Là où coulait l'eau, si on le bouche aussi, elle s'y écoulera toujours.* » Aujourd'hui, toute la situation, toute la problématique de Dakar tourne autour des lotissements sauvages qui ont été faits durant les années de sécheresse, ce qui nous conduit à la situation actuelle. Le Président de la République nous a instruit de faire en sorte que cette

année les populations ne connaissent pas la situation à laquelle on a l'habitude d'assister, de faire en sorte que, nulle part, les eaux ne débordent.

J'invite tous ceux qui seront disponibles le samedi à venir avec moi faire le tour de la banlieue de Dakar. Je pense que, au sortir de cette visite, les gens verront qu'il y a eu des efforts énormes qui ont été faits avec la connexion des bassins, avec le système de pompage mis en place. Et, nous pensons que, ayant réussi à faire baisser la nappe elle-même de presque 8 cm, en 5 jours seulement, pour le moment nous sommes sereins, et nous pensons que nous allons avoir un hivernage avec moins de problèmes.

Je n'avais pas prévu d'apporter le budget de toutes les années depuis 2005, mais je vais demander tout simplement qu'on n'aille me le rechercher. Je vais faire les photocopies et je vais vous les distribuer.

Ce qui est évident c'est que, au niveau du Plan ORSEC où tous les ministères techniques se regroupent autour du ministère de l'Intérieur, une fois qu'il est déclenché, il n'a jamais été reçu de l'Etat plus de 2 milliards. Ces 2 milliards ont été utilisés, vous allez vous en rendre compte, tout est clair. Nous sommes prêts à répondre à toutes les questions, même dans les détails, s'agissant du budget qui a été mis à la disposition du ministère de l'Intérieur, parce que chaque fois qu'un Ministre s'en va les techniciens restent, et l'Etat étant une continuité, je ne pense pas qu'il y ait une fausse note dans la manière de communiquer du ministère de l'Intérieur, s'agissant des budgets qui ont été mis à sa disposition.

Voilà, très ramassé, Monsieur le Président, Honorables députés, la réponse aux questions qui m'ont été posées. En attendant, je reste à votre disposition.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie beaucoup, Monsieur le Ministre d'Etat.

Je passe la parole à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Construction, de l'Habitat et de l'Hydraulique.

**MONSIEUR LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA CONSTRUCTION,
DE L'HABITAT ET DE L'HYDRAULIQUE**

Je vous remercie Monsieur le Président.
Monsieur le Président,
Honorables députés,

Je tiens, à l'entame de mon propos, à vous remercier de vos messages de sympathie, d'amitié que vous m'avez exprimé suite au décès de ma mère. Je vous remercie tous du fond du cœur et j'apprécie particulièrement la délégation que vous avez pu envoyer à Dagana malgré vos multiples occupations. Je vous remercie de cette attitude qui montre que nous sommes tous unis dans les problèmes difficiles que nous tous sommes appelés à vivre.

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre d'Etat,
Madame le Ministre,
Honorables Députés,

Concernant maintenant ces questions sur les inondations, je pense que mon collègue de l'Intérieur a donné, en partie, les explications utiles sur les raisons pour lesquelles nous en sommes arrivés là. Tout le monde est d'accord que, en réalité, ce phénomène des inondations a été exacerbé par l'urbanisation rapide qui a engendré l'occupation anarchique des sites non aedificandi, des dépressions longtemps asséchées par la sécheresse. Nous ne reviendrons pas longtemps sur cette question-là. Il y a ce qu'on a appelé la mal urbanisation, notamment à Dakar, et qui a duré des décennies et des décennies, il y a un laisser-aller qui a permis cette situation. On parle de 2005 mais, dans la région de Dakar, les inondations étaient là avant 2005, disons même vers les années 90. En 1989, il y a eu les premières grandes inondations dans la région de Dakar et beaucoup de maisons ont été abandonnées depuis. Des personnes vivent dans l'eau depuis 1989, donc 11 ans déjà avant l'alternance.

Il y a eu ce laisser-aller et un manque de définition d'une politique claire pour régler ce problème. En 2005, il y a eu de très fortes pluies, suite à cette situation de 1989, et le Président, dans l'urgence, a défini ce que nous avons tous appelé le « plan Jaxaay ». Ce fut vraiment un plan d'urgence pour régler des problèmes qui se sont présentés en 2005. Je vous rappelle

que, déjà en 2005, des milliers de personnes avaient perdu leur maison et habitaient dans l'eau. Ce qu'il fallait régler, de manière définitive, c'est trouver les moyens de les reloger, c'était vraiment une urgence nationale et à ce moment-là, le plan Jaxaay a été défini. Je vous rappelle qu'on a même reporté les élections parce qu'il fallait impérativement régler ce problème des dizaines de milliers de personnes qui étaient dans l'eau. C'est un programme d'urgence et je vais faire, tout à l'heure, le point sur ce que nous avons dépensé au niveau du plan Jaxaay. Mais, parallèlement à ce plan, il y a eu une approche aussi qu'il fallait développer, une approche pluridisciplinaire et concertée qui a été mise en œuvre, pour définir un programme plus ambitieux pour éradiquer, de manière définitive, le problème des inondations.

Vous avez raison, le problème n'est pas de résoudre, de développer chaque année, le plan ORSEC, il faudrait définir un plan, un programme pour éradiquer définitivement le problème des inondations, et nous avons les moyens et l'intelligence pour le faire.

Concernant le plan Jaxaay, au départ, en 2006, on a essayé de mettre en place un budget de 52 milliards dans l'urgence. Il y a eu des budgets que vous avez votés régulièrement, chaque année ; après les 52 milliards, il y a eu 15 milliards, puis 5 milliards, etc., ce qui fait que certains ont écrit dans la presse que le plan Jaxaay faisait 52 plus 15 milliards d'où 67 milliards. Donc, ce sont 67 milliards que nous avons utilisés pour réaliser ces logements. Comme vous le savez, un budget est d'abord voté et ensuite le budget vit. Il y a des virements de crédits, il y a des transferts de crédits, il peut y avoir même ce qu'on a appelé des « ponctions » et éventuellement, il y a des reports de crédits. Donc, ce n'est pas parce qu'on a 52 milliards dans un budget qu'il sera consommé en totalité durant cette année-là. Je vous ferai le point tout à l'heure.

Depuis que le plan Jaxaay existe, on n'a même pas encore atteint les 50 milliards. Nous allons faire le point, étape par étape, de ce que nous avons pu dépenser. Vous pourrez vérifier, vous-mêmes, comment nous avons pu utiliser cet argent de l'Etat. Le Ministre de l'Intérieur a beaucoup insisté sur les bassins de rétention d'eau, et si nous parlons aujourd'hui de certaines réalisations que nous avons pu faire, comme je vous l'ai dit, avant 2005, il n'y avait pas de politique qui était définie, donc, il n'y avait pas d'exécutoire. Il fallait les réaliser et là où nous avons réalisé les bassins, il y avait des

populations qui habitaient dans des rues et dans des tas d'immondices. Nous avons été obligés de réaliser ces bassins dans ces conditions.

Certains ont vécu un peu cette période-là, puisque moi j'étais en banlieue pendant toute cette période et nous avons travaillé dur, pendant au moins deux années, pour pouvoir mettre en place un système qui puisse au moins servir de réceptacle. Et cela, c'est important de le souligner. Concernant les 52 milliards dont nous avons parlé, je vais quand même revenir sur les dépenses qui ont été effectuées. Rien qu'en termes de travaux d'assainissement, nous avons réalisé la zone de captage qui a pu régler, en grande partie et durablement, les problèmes de la ville de Dakar. C'est une station de pompage qui a coûté 8 milliards 200. Kilomètre 14 a été réalisé par l'AGEROUTE mais financé par Jaxaay, qui a, quand même, permis de régler beaucoup de problèmes au niveau de la banlieue. Au niveau de Pikine et Guédiawaye, nous avons donc réalisé ce qu'on appelle la revitalisation des bassins et démolition des impasses, au niveau de Médina Gounass, Wakhinane Nimzatt, Djiddah Thiaroye Kao et Yeumbeul gazon, dans le cadre du plan Jaxaay pour un montant, en ce moment-là, de près de 6 milliards.

Nous étions obligés d'intervenir au parc zoologique de Hann, au dispensaire Philippe Maguilène Senghor, à Yoff Randar, à Ngor Village, à Touba. Pour la région de Dakar, au niveau des cartographies et autres, pour l'ensemble de ces travaux liés à l'assainissement, nous avons dépensé en tout 18 258 445 504 FCFA. Cela au niveau seulement des travaux d'assainissement. Nous photocopierons et nous vous donnerons, en détail, la situation au comptable et l'explication de l'ensemble des dépenses.

Là déjà, il y a dix huit milliards qui ont été dépensés. Et, indépendamment de cela, il fallait réaliser les logements, au moins trois mille logements. Avec ces logements, nous étions obligés de réaliser des équipements sociaux de base. Nous avons donc réalisé trois écoles élémentaires, un collège d'enseignement moyen. Nous sommes en train de réaliser un hôtel de police, un centre de santé de référence dans cette zone qui est une nouvelle cité, nous l'avons équipé de postes électriques. Le Président a insisté pour qu'il y ait l'électricité et qu'il n'y ait pas de fils comme on en trouve dans l'ensemble des villes, qu'on puisse enterrer l'ensemble des fils électriques. Il y a la voirie, l'adduction d'eau, le téléphone, l'assainissement des eaux pluviales et des eaux usées que la SN- HLM doit réaliser dans la

nouvelle cité Jaxaay mais, il fallait préfinancer ces opérations. Voilà pour les équipements sociaux de base.

Maintenant, on revient aux logements. Pour ceux-ci, nous avons dit qu'il y a un peu plus de trois mille logements à réaliser. Aujourd'hui, il y a plus de deux mille logements qui sont déjà réalisés et occupés pour mille neuf cent et quelques. Quand on calcule trois mille logements, chaque logement coûte au moins six millions cinq cent. Vous faites une opération simple, six millions cinq cent fois trois mille, cela fait dix neuf milliards cinq cent millions. Nous sommes déjà à dix huit millions et quelques dépensés, cela fait déjà trente sept et quelques millions. Rien qu'en regardant ce qui a été fait sans compter les équipements sociaux de base, nous sommes à trente sept milliards et quand on fait le compte réel de l'ensemble des virements que nous avons pu obtenir, au niveau de Jaxaay, nous serions à quarante six milliards. Vous voyez qu'on est déjà à trente sept milliards. Ensuite, nous avons géré les camps, déplacé les populations et acheté les tentes. Les produits phytosanitaires, c'est nous qui les achetons aussi. Il y a toute cette préparation des inondations qu'il fallait, quand même, organiser.

Quand on dit, en tout et pour tout, nous n'avons dépensé que quarante cinq milliards, vous comprendrez bien que tout cela peut se justifier totalement. Il n'y aura pas un penny que nous ne pourrions expliquer. Tout l'argent qui a été voté ici, qui a été viré, a été dépensé dans Jaxaay, et en faveur des sinistrés.

S'il y a moins de maladies, aujourd'hui, c'est qu'il fallait bien acheter ces produits phytosanitaires. Le Ministère de la Santé n'a pas toujours les moyens de le faire ; il fallait anticiper et pouvoir préparer cela. Voilà, nous donnerons, en détail, la situation. Mes services m'ont expliqué que pour les produits phytosanitaires qui ont été livrés cette année dans ce cadre, il y a trois cent tonnes, par exemple, de propulseurs, etc. Enfin, il y a beaucoup de dépenses qui ont été effectuées dans ce cadre. Et, nous le faisons tous les jours et toutes les années. C'est cela qui vous montre que, au niveau du plan Jaxaay, finalement, l'Etat a mis beaucoup de moyens et ces moyens-là sont palpables, visibles et à l'œil nu. Si aujourd'hui on peut pomper c'est parce que le plan Jaxaay a existé. Sinon, il fallait beaucoup de camions hydro-cureurs qui iraient à des dizaines de km pour pouvoir verser l'eau. Voilà ce que ce plan qui a été défini dans l'urgence, parce qu'il fallait immédiatement trouver des solutions, a déjà permis de faire.

Comme nous avons dit que cela ne suffit pas, nous avons continué à travailler. Ce programme d'urgence est important et utile mais, il faut aller plus loin, définir un système, un plan pour éradiquer définitivement ce problème et nous avons travaillé avec beaucoup de spécialistes en utilisant des moyens techniques importants. Nous avons là, par exemple, un modèle numérique de terrain qui nous permet de regarder, à quelques 25 cm, toutes les situations de terrain dans la banlieue. Nous avons un système informatique qui nous permet également de suivre, pas à pas, toutes ces situations.

Donc, nous avons évolué et nous avons pu vraiment imaginer un programme pour éradiquer ce problème et, lors du dernier Conseil présidentiel du 18 mars 2010, le Président a insisté sur la nécessité de définir un programme pour éradiquer définitivement ce problème, mais c'est coûteux. Vous savez c'est facile d'occuper des espaces qui sont des terrains non aedificandi mais, c'est difficile à payer parce que des personnes y construisent des maisons. Il faut les détruire et il faut dialoguer, discuter avec les populations pour pouvoir le faire et cela retarde énormément le travail.

Nous en sommes là et maintenant, nous devons aller plus loin, nous avons les moyens, nous avons défini un programme plus ambitieux et dans ce programme, nous avons ce que nous avons appelé le programme d'urgence pour 2010 qui est intégré dans un système plus global pour éradiquer définitivement les inondations. A ce niveau, peut-être, dans les questions, nous y reviendrons en détails, y compris pour ce que nous comptons faire cette année.

Donc voilà les quelques réponses aux interrogations concernant l'argent qui a été dépensé, utilisé en faveur des populations à travers le plan Jaxaay. Et, comme nous voulons aller plus loin, nous avons lancé une plus grande offensive pour éradiquer définitivement ce problème. Maintenant, avec l'ensemble des services techniques de l'ensemble des ministères de l'Etat, nous avons défini un plan global dont les travaux sont estimés à 167 milliards.

On a occupé ces sites de manière anarchique et maintenant, pour combattre ce fléau, nous sommes obligés de réaliser ces travaux de 167 milliards et en plus de ces travaux, il y a aussi des mesures d'accompagnement : il faut déloger les populations, il y a beaucoup

d'autres actions qu'il faut mener en relations avec cela pour pouvoir résoudre ce problème.

Voilà un peu la situation qui prévaut aujourd'hui en réponse aux questions sur le plan Jaxaay, les mesures qui ont été prises et la manière dont nous envisageons l'avenir. Je pense que nous pourrions éventuellement y revenir, pour donner de plus amples informations.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, Monsieur le Ministre d'Etat.

-3-

DISCUSSION GENERALE

Chers Collègues, La discussion générale est ouverte.
Notre collègue fait appel à l'article 75.

Je vous donne donc lecture de l'article 75, il s'agit du chapitre XVIII, Procédures des discussions en séance plénière : « A tout moment, au cours de cette discussion générale et jusqu'à la clôture, il peut être présenté des motions préjudicielles tendant soit à l'ajournement du débat jusqu'à la réalisation de certaines conditions, soit au renvoi de l'ensemble du texte devant la commission saisie sur le fond ou à l'examen, pour avis, d'une autre commission. La discussion des motions préjudicielles a lieu suivant la procédure prévue à l'article précédent pour la question préalable. Toutefois, le renvoi à la commission saisie au fond est de droit si celle-ci ou le représentant du Président de la République le demande. »

Qui ! Cher collègue, vous avez la parole.

MONSIEUR IMAM MBAYE NIANG

Je vous remercie, Monsieur le Président. Conformément à l'article 75 de notre Règlement intérieur et conformément aussi à l'article 8 de notre Constitution, je demande l'ajournement du débat pour permettre aux musulmans d'aller accomplir la prière du vendredi. Je propose qu'on

suspende la séance de 13h à 14h30 pour permettre à ceux qui veulent prier de le faire et de revenir pour assister aux débats.

Nous sommes confrontés à deux obligations. La prière du vendredi est une obligation pour le musulman vivant au Sénégal. Tout comme il est une obligation pour le député d'être présent à l'Assemblée Nationale afin de défendre les intérêts du peuple. La poursuite des débats ferait que tout choix entraînerait un manquement à une des deux obligations. C'est pourquoi je propose la suspension des débats d'une heure trente minutes à deux heures de temps et de revenir après pour continuer. J'aurais formulé la même proposition si c'était le dimanche afin de permettre aux autres collègues chrétiens de pouvoir sacrifier à la tradition.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie cher Collègue.
Y a-t-il un avis contraire ?

MONSIEUR DOUDOU WADE

Je vous remercie, Monsieur le Président.
Mes chers Collègues, j'interviens à la suite de mon collègue Imam Mbaye Niang, derrière qui j'accomplis souvent la prière du vendredi et dont les enseignements inspirent toujours mes propos. Cette assemblée est marquée par la présence de députés. Rien ne peut leur empêcher de sacrifier à la prière du vendredi. On ne devrait pas les léser dans cette obligation. Tout comme on ne devrait pas léser les autres collègues députés non musulmans et qui viennent de loin aussi. Je pense qu'il serait plus judicieux de permettre aux premiers cités de s'absenter pendant quelques minutes pour aller prier et revenir prendre le train en marche. Le président de séance, lui, ne pourra pas le faire, tout comme toi qui ne pourras pas diriger la prière d'aujourd'hui dans ta mosquée parce qu'ayant choisi la politique en étant présent ici. Je ne suis pas d'accord avec votre proposition.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je mets aux voix la proposition de notre collègue Mbaye NIANG.
Quels sont ceux qui sont pour l'ajournement du débat ?

[Brouhaha].

Quels sont ceux qui sont contre l'ajournement du débat ?
Donc la proposition est rejetée, nous continuons.

Voici la liste des orateurs du premier tour :

Fatou SOW, 5 mn
Moussa NDIAYE, 5 mn
Sidy SALL, 5 mn
Amadou DIARRA, 5 mn
Aliou DIA, 12 mn
Bocar Sadikh KANE, 5 mn
Kalidou NIASSE, 5 mn.
Seynabou WADE, 5 mn
Fatou Youssouf AIDARA, 5 mn
Mbaye NIANG, 5 mn
Ababacar BA, 5 mn
Astou Kane SALL, 5 mn
Ousmane BA, 5 mn
Amadou NDIAYE LO, 5mn
Amette Saloum BOYE, 12 mn
Moussa CISSE n°2, 5 mn
Moussa DIAO n°2, 5 mn
Moussa SOW, 5 mn
Sékou SAMBOU, 5 mn
Mously DIAKHATE, 9 mn
Métou BA, 5mn
Robert dit Khadim TABET, 5 mn
Amadou FALL, 5 mn
Aminata SALL, 5 mn
Aïssata COULIBALY, 12 mn
Thiamba SECK, 5 mn
Khadidiatou SY, 5 mn
Alioune Aïdara SYLLA, 5mn
Demba DIOP, 5 mn
Ndèye Fatou TOURE, 9 mn
Khadidiatou DIEDHIOU, 5 mn
Néné Marème KANE, 5 mn

NDIAWAR TOURE, 5mn
Ndèye Bakhaw NDIONGUE, 5 mn
Ousmane GUEYE, 11 mn
Abdourahmane BOCOUM ,5 mn
Samba Bathily DIALLO, 5 mn
Abdoulaye DRAME, 5 mn
Yakharé DIOP, 5 mn
Cheikh Mamadou Abiboulaye DIEYE, 9 mn
Seydou DIOUF, 5 mn
Abdou FALL, 5 mn
Hamady DIALLO, 5 mn
Abdoulaye SENE, 5 mn
Tafsir THIOYE, 5 mn
Ousmane Sow HUCHARD, 6 mn
El Hadj DIOUF, 5 mn
Abdoulaye BABOU, 5 mn
Iba Der THIAM, 5 mn
Doudou WADE, 5 mn.
La parole est donc à notre collègue Fatou Sow pour 5 mn.

MADAME FATOU SOW

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre d'Etat,

Madame le Ministre,

Chers Collègues,

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Urbanisme, permettez-moi d'abord de vous présenter mes condoléances.

Madame le Ministre Aminata LO, soyez la bienvenue.

Monsieur le Ministre, je voudrais, avant de vous poser mes quatre questions, vous féliciter ainsi que vos techniciens pour vos réalisations de l'année passée aux Parcelles Assainies de Keur Massar et à la Cité Ainoumady de Keur Massar.

Monsieur le Ministre, si on parle d'inondations à Dakar, cela concerne principalement la banlieue, notamment la localité de Pikine, les communes d'arrondissement comme Djiddah Thiaroye Kao, Thiaroye Gare, Yeumbeul Nord, Yeumbeul Sud, Keur Massar, Dalifort, Keur Mbaye Fall. Certes, c'est tout Pikine qui est inondée, mais ces localités que je viens de citer

semblent les plus touchées. Pour ce qui est de Keur Massar, on invoque souvent le mode d'habitat des populations pour expliquer la difficulté à trouver, la bonne solution. Or, pour ce qui est des Parcelles Assainies de Keur Massar, je constate qu'il s'agit dans ce cas d'un permis d'occuper exploité par la SN-HLM. Elle a mis ensuite cette zone à la disposition des occupants, après avoir dégagé la voirie et des espaces. Aujourd'hui, cette zone et principalement les unités 9, 10, 11 et 14 sont durement frappées par les inondations. Les propriétaires des maisons inondées qui estiment leurs maisons à 40 millions l'unité refusent tous de rallier les sites de relogement de Jaxaay ou Tivaouane Peul. Puisqu'il existe des espaces disponibles et non inondées dans ces mêmes parcelles assainies, je propose qu'on les distribue aux habitants de ces 04 unités inondées au lieu de les attribuer à d'autres et de créer ultérieurement des polémiques.

Tout comme les Parcelles Assainies de Keur Massar, la Cité Aïnoumady de Keur Massar est un titre foncier inscrit sous le numéro 347 405 406 global et dont le promoteur est un certain Maniang Seck. Il y a 3 sites à la Cité Aïnoumady qui sont la Cité Santé, la Cité des Enseignants et la Cité Aïnoumady 3 où j'habite moi même. Je ne suis ni technicienne, ni ingénieur, mais je constate qu'il existe dans cette zone des lieux inondés et des lieux inondables. Je propose pour la localité d'Aïnoumady, la création de canalisations qui verseraient sur la mer. Ce serait une solution aux inondations. Nous avons la chance d'être entouré par les deux mers de Mbao et de Guédiawaye. Ce qui n'est pas le cas des Parcelles Assainies. Pour ce qui concerne Keur Massar où je suis née, je signale que nos parents qui y ont vécu n'ont jamais connu d'inondations parce qu'ayant toujours fait la distinction entre les terres inondables et les terres habitables. Aujourd'hui, les zones inondables sont lotissées avec des espaces larges et de la voirie. Réglons les problèmes de ces sinistrés à l'intérieur de ces zones au lieu de les morceler pour les octroyer à autrui et évitons qu'une seule personne ne s'accapare du bien commun ! Vous comprenez bien ce que je veux dire par là.

Monsieur le Ministre, parlons des quartiers flottants qui entourent Keur Massar, à savoir Mbao mouride, Montagne 2, Médinatoul, Keur Massar Daray Kamil et Boune. Certes, il ne s'agit pas de titre foncier pour ces localités, mais la plupart de ces occupants sont des personnes démunies qui méritent une aide de votre part afin de les reloger à Jaxaay ou à Tivaouane Peul.

Monsieur le Ministre, j'entends ces derniers temps la polémique autour des tentes à Tivaouane Peul ainsi que l'acceptation ou non des populations de s'y rendre. J'habite Keur Massar, c'est-à-dire sur le chemin qui mène à Tivaouane Peul, et j'ai constaté que des camions sont en train de retourner les tentes qui s'y trouvaient.

J'ai eu l'information d'une haute autorité de la République comme quoi le Président Abdoulaye Wade aurait un programme d'érection d'une cité bâtie à Tivaouane Peul afin d'y reloger les sinistrés. J'aimerais savoir la date, les modalités de construction, d'attribution et les éventuels bénéficiaires de ces logements ?

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, chère Collègue.
La parole est à notre collègue Moussa NDIAYE pour 5 mn.

MONSIEUR MOUSSA NDIAYE

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,
Messieurs les Ministres d'Etat,
Madame le Ministre chargé des Relations avec les Institutions,
Chers Collègues,

Pour commencer, je voudrais dire aux victimes des inondations de la banlieue que je compatis à leur douleur. Il ne faudrait surtout pas leur reprocher d'avoir sciemment habité dans des zones inondables. La plupart de ces terrains étaient en réalité d'anciens bassins et des cuvettes. Les seules zones habitables ont été attribuées à des promoteurs privés qui les revendaient à des prix hors de leur portée alors qu'ils n'avaient plus les moyens d'aller vers la SICAP.

Depuis l'avènement de l'Alternance, le Gouvernement a fait beaucoup d'efforts pour résoudre le problème des inondations à savoir le pompage des eaux, l'affectation de logements aux sinistrés, comme Jaxaay. Et cela, les populations doivent le reconnaître. Néanmoins, il existe une sorte de discrimination dans le pompage des eaux et l'affectation de logements aux sinistrés.

Des Communes ont été privilégiées au détriment d'autres. Cela a engendré des frustrations chez les populations qui réclament de la transparence dans l'attribution des logements du Plan Jaxaay. Pour ce qui est du Plan ORSEC, les populations disent avoir entendu parler d'un budget de plusieurs milliards. J'aimerais, Monsieur le Ministre, que vous nous édifiiez sur ces milliards. De même les populations des Communes d'Arrondissement de Yeumbeul Nord et de Yeumbeul Sud disent être fatiguées du Plan Jaxaay. Moi même qui fus un ancien Maire de Commune d'Arrondissement, j'ai toujours critiqué le Plan Jaxaay du fait des problèmes qu'il engendre. Il existe actuellement un problème de libre circulation des biens et services dans ces localités.

L'année dernière on avait détruit toutes les routes en y déversant des eaux pompées et cela a fait que les populations n'ont plus de voies de passage, d'où un problème de sécurité des biens et des personnes. Des voitures y ont mortellement fauché des personnes poussant les populations à barrer les routes et il n'y a plus aucune voie de passage. Ces routes détruites ne sont toujours pas réhabilitées. Il faudra, dans le cadre du Plan ORSEC, que vous saisissez votre collègue des infrastructures pour qu'il y remédie avant l'hivernage. Les populations sont obligées de chercher des voies de détournement ou de contournement pour pouvoir circuler. Sur ce, les transporteurs d'AFTU avaient fait beaucoup d'efforts. Nous les remercions au passage. Ils avaient tenté de rendre les routes praticables en y déversant des camions de gravats, mais une fois l'eau revenue, les routes se sont vite dégradées à nouveau, obligeant les cars d'AFTU et de DEM DIKK à ne plus les emprunter du fait des dégâts mécaniques qu'elles engendraient sur leurs voitures.

En outre, le Premier Ministre avait parlé d'un programme de relogement des populations sur 41 hectares à Tivaouane Peul. J'ai entendu une certaine frange de la population rejeter cette solution en évoquant les tentes, les viols, etc. J'exhorte ces populations à revoir leur position parce qu'étant dans des difficultés. Elles doivent se laisser aider par le Gouvernement. Elles ne doivent pas refuser, mais elles devraient plutôt demander dans quelles conditions elles seront relogées. Il appartient au Gouvernement de communiquer cela. Nous, députés, nous sommes déjà édifiés sur les conditions acceptables de relogement sur ces 41 hectares aménagés où il y aura un assainissement, des écoles, de la sécurité, bref tout ce qu'il faut. Les populations doivent être avisées et, à partir de ce

moment, elles ne doivent plus avoir le droit de refuser ce programme pour des considérations politiques qui n'y ont pas leur place.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Sidy SALL pour 5 mn.

MONSIEUR SIDY SALL

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Messieurs les Ministre d'Etat,

Madame le Ministre chargé des Relations avec les Institutions,

Chers Collègues,

Vous avez devant vous, un député mais, un sinistré qui est capable quand même de s'adresser à ses amis et frères Bécaye DIOP et Oumar SARR. Je suis d'avis contraire à celui de vos techniciens. Pourquoi ? Parce que nous l'avons vécu et étudié. Si on prend l'Arrondissement de Dagoudane Pikine, les populations ont été agressées et je veux le montrer par des études très approfondies partagées aussi avec certains établissements du pays. Nous avons constaté que c'est en 1999 que démarrent les inondations. Ce que vous avez dit, Monsieur le Ministre, est vrai parce qu'il y a six forages à Pikine dont, au départ, la nappe était de zéro point cinq. Entre 1989 et 2005, on était à deux mètres point cinq. Je peux vous citer les forages : ce sont les forages F15 et F18 pour lesquels depuis 1989 jusqu'à nos jours, il n'y a pas eu de pompage ; les forages F 17, 19, 21 et 22 sont en train d'être pomper, certes, mais pas au même rythme qu'en 1989, ce qui réduit donc les pompages de ces forages à 5000 m³/jour alors qu'en 1989, on était à 12 000 m³/jour. C'est cela qui a provoqué les inondations. Lorsque mon père achetait sa maison à Mousdalifa, nous n'avions pas en ce temps besoin d'aller acheter du sable de mer, c'est dans la maison même qu'on en a trouvé pour construire.

Donc, c'est le même projet de la Banque mondiale. Il était question, une fois qu'il y avait l'arrêt de ces forages, qu'on achemine ces eaux vers les Niayes pour un montant de 12 millions et on va vous donner ces projets bien étudiés avec ma mairie et l'université de Lausanne ainsi que les techniciens du pays, c'est-à-dire ceux de la SONES et de ... [Inaudible]...

Donc, il est temps de revoir la situation. Les techniciens de la SONES savent très bien ce qu'on dit, parce que c'est l'arrêt de ces forages qui a provoqué les inondations des ces zones, que ce soit Djiddah Thiaroye Kao, Wakhinane Nimzatt, Guinaw Rail Nord, Yeumbeul Nord, Yeumbeul Sud. Et ce même document nous l'avons remis gracieusement au Président de l'Assemblée nationale qui nous a aidés à finaliser ces études.

Monsieur le Ministre d'Etat, je sais que vous avez beaucoup œuvré, vous avez beaucoup fait entre 2005 et 2010, en parlant de Plan Jaxaay, des stations de pompage de Nietty Mbar, etc. Cela a beaucoup soulagé les populations. Ce sont d'immenses efforts. Néanmoins, il fallait voir les techniciens de ce pays, parce qu'ils étaient conscients, ils savaient que la plénitude de ces forages allait provoquer des inondations pour ces zones.

Encore une fois, je reviens sur le plan de déménagement de ces zones. Moi, je sais bien que les populations de Djiddah Thiaroye Kao et l'ensemble de ces sinistrés n'ont pas refusé de se déplacer, mais pour aller où ? Parce qu'ils ont vécu l'expérience de 2005. J'espère bien que ces populations ont d'abord besoin de la restructuration foncière, et il faut ensuite pomper ces forages pour soulager les populations, cela ferait moins de dégâts. Pour aller plus loin encore, je m'adresse à mon frère le Ministre d'Etat, Omar SARR. Parmi les populations de Djiddah Thiaroye Kao ou Yeumbeul, il y a certains sinistrés qui ont pu bénéficier du Plan Jaxaay ; mais compte tenu du fait que leurs familles ne se trouvent pas à Dakar - la plupart travaille à l'étranger- avec l'enquête, ils ont perdu leur maison. Depuis lors, j'ai reçu un ensemble de requêtes et je me suis adressé au directeur adjoint du Plan Jaxaay. Ce dernier, jusqu'à présent, n'arrive pas retrouvé leur maison et voilà.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Amadou DIARRA pour 5 mn.

MONSIEUR AMADOU DIARRA

Chers compatriotes, vous qui nous écoutez, je ressens des frissons au vu des immenses efforts que déploie Monsieur le Président de la République qui, six mois avant l'hivernage a parcouru par hélicoptère l'ensemble des

zones inondables et convoqué aussi, en Conseil Présidentiel, l'ensemble des autorités et les personnes ressources de ces quartiers inondables. J'y étais de même que Monsieur le Président de cette Assemblée, ainsi que vous mes collègues. Le 15 ou le 18 mars, il a en plus convoqué un conseil interministériel. Le Président de la République a, d'après mon constat, une très grande volonté d'anticiper sur ces problèmes d'inondations. Ce qui n'est pas le cas du Plan ORSEC qui, lui, attend que les populations soient envahies par les eaux pour être déclenché.

Aujourd'hui, avec le phénomène du réchauffement climatique, tout le monde, les techniciens y compris, savent què les inondations sont devenues inévitables et prennent les devants par rapport à ce phénomène. Je me demande ce qu'attend le Gouvernement pour anticiper et déclencher le Plan ORSEC bien avant le début de l'hivernage et en le dotant de moyens mais surtout, en adoptant une démarche participative qui inclurait les acteurs.

Dans des zones comme Pikine, on devrait parler comme je l'avais tantôt dit au Président de l'Assemblée nationale, de « Convergence Inondations à la Banlieue » qu'il présiderait lui-même. Cette Convergence inclurait toutes les autorités, les associations de jeunes, les citoyens, les groupements de femmes, le clergé, les mosquées, les chefs de quartiers, le mouvement navétane, bref tout le monde, afin de montrer le degré de mobilisation de la société face à ce problème. Le Président de la République, le Gouvernement, la représentation nationale, ainsi que la société devrait mettre en synergie leurs actions, appuyés en cela par le Plan ORSEC. Nous aurons ainsi une démarche de sensibilisation qui pousserait les populations des zones inondées à accepter leur installation dans d'autres zones.

Je voudrais demander à Monsieur le Ministre d'Etat si le Maire de la Ville de Pikine, qui détient les moyens au niveau municipal, a le pouvoir de faire voter par nous les conseillers, un budget lui permettant de se doter de motopompes et de litres de carburant, et ensuite, d'appeler les 11 Maires de Benno Siggil Sénégal pour les leur distribuer, alors que dans les quartiers dirigés par les Maires libéraux ils n'en donnent qu'à ses simples partisans politiques. A-t-il le droit d'exercer une telle pratique en République ? J'entends aussi dire qu'on a besoin de 9 milliards cette année pour faire face aux inondations, alors que jusqu'à présent, je n'ai pas entendu parler ici, à l'Assemblée, d'une loi de finance rectificative dans ce

sens. Et là, je m'adresse plus à nous Assemblée nationale qu'au Gouvernement. N'oublions pas que c'est nous qui devons allouer les budgets aux ministères et à l'Etat.

Sommes-nous conscients de l'urgence de la situation en banlieue, à Kaolack ou à Saint-Louis afin de voter un budget de 50 milliards pour lutter contre les inondations comme nous l'avons fait pour l'Autoroute à péage et pour l'Energie ? Il est anormal que nous soyons inondés alors que nous vivons dans une presqu'île. Adoptons scientifiquement un plan de canalisation et d'assainissement que nous voterons ici même à l'Assemblée nationale !

Je voudrais terminer par la question du relogement des sinistrés. Les populations de la banlieue m'ont chargé de vous dire qu'elles n'ont pas besoin des tentes. Dites au Premier Ministre et au Président de la République qu'elles n'ont pas besoin d'aller dans les tentes où elles croupiraient de froid. Le Gouvernement n'a qu'à trouver les moyens afin de proposer mieux que ces tentes- là, cela est conforme au vœu du Président de la République qui a toujours fait montre de compassion à leur égard. J'aimerais que vous nous édifiez sur cette question.

Pour terminer, Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, je voudrais vous faire savoir que j'ai rassemblé beaucoup d'associations et d'élus. Nous attendons de vous qui êtes très proche du Président de la République que vous lanciez un appel aux associations, aux artistes, aux rappeurs, à tous les résidents de la banlieue, aux Ministres issus de la banlieue, au clergé, bref à tout le monde, pour que soit mise sur pied, autour de vous, une commission spéciale « Energie et Inondations dans la banlieue ». Sur cela nous sollicitons fortement l'appui de l'Etat. Nous sollicitons aussi des ministères de l'Intérieur et de l'Habitat des moyens nécessaires à cette Convergence autour de ce programme de relogement. Cet appui lèverait les doutes et les suspicions autour de ce programme de relogement. Nous savons qu'Abdoulaye Wade a la ferme volonté d'apporter un remède à ce problème des inondations. Il faudra rester vigilant face aux agissements de ceux qui s'activent à dénoncer ce programme pour uniquement des raisons politiques. Ils n'ont qu'à se taire car les populations savent où se trouve leur intérêt et je les invite à rester lucides. C'est tout ce que j'avais à dire.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Amette Saloum BOYE pour 12 mn.

MONSIEUR AMETTE SALOUM BOYE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Concernant des inondations, je félicite d'abord les Sapeurs Pompiers, puis le Commandement territorial. On a évoqué ici un montant financier compris entre 50 et 72 milliards de francs sans pour autant arriver à résoudre ce problème. Le Ministre de l'Energie en avait comptabilisé 50 milliards ou 37 milliards, mais ce problème ne sera jamais résolu de cette manière. Le problème des inondations se pose en deux points: l'un concerne Dakar, c'est-à-dire la zone urbaine et l'autre la zone rurale.

Pour Dakar, la solution passera par des mesures courageuses couplées à un budget important. Si on bâtit, entre Mbao et l'océan, un canal identique à celui de la Gueule-Tapée, même en faisant déguerpir certaines habitations, cela résoudrait le problème. Deuxièmement, l'argument selon lequel les populations ont habité dans des zones inondables ne tient pas parce que cette situation a toujours été réglée par les Gouvernements comme en Suisse, à Genève où l'on a construit sur l'espace occupé précédemment par la mer. Ici même à Dakar, il a fallu faire reculer un lac afin d'étendre le port. Donc, il est possible d'aménager les zones inondables, mais il faudra pour cela débloquer les moyens, c'est à dire que l'Assemblée nationale puisse accepter de voter un budget important de 400 milliards pour résoudre définitivement les problèmes de la banlieue.

Vous avez montré, Monsieur le Ministre, que cela est possible puisque vous l'avez dernièrement prouvé par l'extension du port de Dakar. Donnons-nous les moyens ! Pour être résolu, ce problème doit être globalisé, c'est à dire de façon transversale parce que si on déplace les populations sinistrées des zones inondées de Dakar à d'autres zones, cela va engendrer le phénomène de l'exode rural. Essayons de créer des villages urbains avec des périmètres agricoles pour combattre l'exode rural.

Celui qui quitte le monde rural je lui fais une chambre. Mais, mille logements, c'est possible ! En ce moment avec des espaces, on règle le problème de l'emploi, on règle le problème d'habitat. Si on ne le fait pas,

cela ne se règlera pas. Mais, vouloir régler des problèmes ponctuels à un moment donné, sans évoluer, on y mettra de l'argent, on ne verra rien matériellement et l'on dira que l'argent a été détourné. Or cela peut ne pas être le cas.

Deuxième point, parce que le temps joue contre nous : mais, moi je suis du monde rural. Monsieur le Ministre, c'est vous qui étiez venus à Malem Hodar lors de nos inondations et qui nous aviez remis de l'aide et fait des promesses. Hadjibou Soumaré avait envoyé quelqu'un. On avait délibéré et pris les terrains et décidé de construire les logements des sinistrés et des constructions pour l'administration, mais jusqu'à ce jour, il n'y a rien. Parce que le problème se pose ; il faut résoudre le problème de l'habitat rural, il faut qu'on leur donne des moyens. Eux, ils n'ont que de l'argile, parce qu'ils n'ont pas encore de l'argent pour construire leurs chambres. Si l'on ne résout pas le problème de l'habitat rural cela sera toujours un problème. Est-ce que qu'on ne peut pas trouver des matériaux adaptés au monde rural et qu'on essaie parallèlement au Plan Jaxaay d'ici d'initier un Plan Jaxaay 2. Nous vous avons demandé un Plan Jaxaay pour le monde rural. Si on ne résout pas, mais regardez, Monsieur le Ministre d'Etat, Vélingara ! Il est là, il a tellement de problèmes. A Tambacounda chez Souty Touré, il y a eu des inondations, des murs sont tombés ; à Nioro, à Diamaguène de Kaffrine, ce sont des inondations, on n'en parle pas, on en parle peut-être mais on n'attire pas l'attention comme pour Dakar, comme la banlieue. Or, ce sont de grandes régions, ce sont même de nouvelles régions qui demandent des appuis. C'est pourquoi, nous plaidons, Monsieur le Ministre d'Etat, pour nos gouvernances, parce qu'il y a des préfets qui quittent Malem Hodar pour passer la nuit à Kaffrine, n'ayant nulle part où passer la nuit. Ce n'est pas normal.

Le problème de sécurité se pose aussi, le problème des eaux vient s'y ajouter occasionnant des noyades de personnes. On parle de nappes phréatiques qui submergent mais le pompage nous, on le faisait et, quelqu'un l'a dit, souvent on attaque l'ancien régime, on dit ancien, ancien c'est vous qui en êtes responsables. Mais nous, on pompait l'eau : 12.000 m³, il y a quelqu'un qui l'a dit et il est du parti, maintenant vous en pompez 5.000, donc il y a des problèmes. Essayons de trouver des solutions pour faire avancer les choses.

Que l'on construise ces villages, parce que c'est cela qu'on nous demande. Nous en voulons et il pleuvra, parce que c'est grâce à la pluie que nous cultivons et c'est cela qui nous fait vivre. Mais, elle fait tomber nos bancos. Que les opérations de secours qu'on organise à Dakar le soient aussi dans

les Gouvernances, les Préfectures et les Sous-préfectures. Ensuite, que le Ministère de l'Habitat soit équipé, qu'il dispose de fonctionnaires prêts à intervenir, mais à chaque fois que survient un drame, où une inondation, on tient autre chose, on est obligé de passer par le Gouverneur pour que le message soit transmis au Ministère de l'Intérieur, pour que le feed-back puisse venir. Et en combien de jours ? Jusqu'à ce que les gens soient obligés d'aller à la radio, à Wal Fadjiri pour protester en vue d'attirer l'attention, ce n'est pas une bonne chose.

La politique, il faut la globaliser pour qu'elle soit efficace. Monsieur le Président, il s'agit d'un problème important dont on doit discuter et les solutions devront être partagées. Que les élus locaux et les députés soient impliqués. Que l'on ne laisse plus les situations perdurer avant d'y répondre. Bécaye Diop, Ministre d'Etat est un responsable. Oumar Sarr est un responsable. Qu'ils suscitent des rencontres avec les responsables que nous sommes, opposition comme parti majoritaire pour réfléchir, ensemble, afin de trouver des solutions et ensemble faire avancer le pays.

C'est cela que je voulais dire au début en rappelant les propositions que nous avons faites, au temps du Premier Ministre Hadjibou Soumaré et du Ministre Oumar Sarr, sur Kafrine et sur Malem Hodar, nous les réitérons pour dire que, avant-hier, il y a eu de la pluie et des inondations et la foudre est également tombée. Pour la foudre, je demande au Ministre de l'Intérieur que des paratonnerres y soient installés parce que la foudre vient de s'y abattre chez la nommée Fatou Kafé et y a tout brûlé. Heureusement que les enfants étaient sortis. Ceci s'est passé dans une ville qui est la nouvelle capitale du département de Malem Hodar ; elle doit disposer d'un paratonnerre.

On nous a parlé de Vélingara, on nous a parlé de Tambacounda, des gens nous sollicitent à Podor et posent le problème. C'est le problème qu'il faut résoudre. Il faut des paratonnerres, la foudre tue, elle tue même en France. Mais, au moins, que nous ayons une solution qui résout ce problème. Les inondations, c'est ce que j'avais à ajouter pour dire que Kaolack Ndangane est la ville des inondations ; de Ngane à Thiofa, on devrait résoudre les problèmes des inondations. En son temps, Kaolack fut la deuxième ville du Sénégal, ville carrefour, ville centre, ville de rencontre ; l'eau y a beaucoup détruit des années durant. Cela nous attriste. Nous voulons, en conséquence, que vous nous aidiez, vous nous assistiez pour que des capitales comme Kaolack puissent ne plus souffrir tellement des inondations. Si Dakar, si la banlieue polarise tant l'attention, il serait nécessaire au moins que les villes comme Kaolack, Fatick, Podor, Sédhiou,

etc., puissent avoir un programme spécial, des solutions qui permettent de faire avancer. Le Président c'est un homme de projection, c'est un homme d'avenir, c'est un homme de grande vision. Il faut qu'objectivement le problème des inondations, le problème de l'électrification, le problème du monde rural que ces problèmes aient des plans spéciaux, des programmes spéciaux où l'on s'attellera à les résoudre une fois pour toute. Et c'est possible.

Monsieur le Président, je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Bocar Sadikh Kane, pour 5 mn.

MONSIEUR BOCAR SADIKH KANE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres d'Etat,

Madame le Ministre,

Monsieur le Ministre d'Etat Oumar Sarr, *Monsieur le Ministre d'Etat, Oumar Sarr, je vous présente mes condoléances pour le décès de notre mère. Je prie que Dieu lui accorde le Paradis.*

Moi, je suis un élu de cette banlieue, et je crois que le problème des inondations, dans la banlieue, y est très important. À partir de 2005, jusqu'à ce jour, le diagnostic a été fait et je crois qu'il est complet. Ce qui reste c'est que, nous les élus et vous l'Exécutif, nous cherchions comment résoudre définitivement le problème. Parce qu'on ne peut pas continuer chaque année à mettre en place des plans ORSEC, qui engloutissent comme l'a dit le Ministre d'Etat Bécaye Diop, deux milliards environ par année, avec une manière de faire où l'on ne voit pas de l'efficacité. Je pense qu'il faudrait voir si le problème requiert qu'on y mette beaucoup d'argent, que nous cherchions, nous, en tant que parlementaires, comment le faire. Même s'il faut faire des ponctions dans d'autres secteurs, que l'on règle définitivement le problème, parce que tant que le problème sera là, les populations ne cesseront pas de manifester.

Mais, il faut que les populations comprennent, le Ministre l'a si bien dit tout à l'heure, les inondations ne datent pas de 2005 ; depuis 1989, les inondations étaient là. Nous, on était là en tant que parlementaires avant l'alternance. On a eu à sillonner des zones où il y avait de l'eau, où les populations pataugeaient dans l'eau. On allait compatir avec elles. Donc, ce n'est pas un problème qui date de 2005. C'est bien avant 2005.

Il faut également souligner le courage du Président de la République qui a eu le réflexe de ne pas fuir ce problème -là et de l'attaquer. Il l'a attaqué, il n'a pas tout fait mais, il faut admettre également qu'il a beaucoup fait.

Qui espérait, aujourd'hui, que la Zone de captage serait un lieu où l'on ne verrait pas de l'eau. Compte tenu des dégâts, qui ont été causés en 2005. Le stade Amadou Barry, en 2005, c'était un fleuve mais maintenant, ce sont de vieux souvenirs. On y trouve, aujourd'hui, une bonne station de pompage qui évacue directement les eaux de pluies vers la mer.

Lorsqu'on montre les bassins de rétention à la télé, les gens oublient que ce sont des centaines de maisons qui étaient sur leur emplacement. On n'a dû démolir ces maisons pour y ériger ces bassins. Certains occupants de ces maisons se sont installés au site de Jaxaay, d'autres attendent mais, ils ne sont pas nombreux.

Concernant Marché Bou Bess et d'autres zones de la ville de Pikine, c'est vrai qu'on a fait les bassins et qu'on a les conduits, mais il y a quelques problèmes, on est en train de les régler. Donc, l'un dans l'autre, il faut dire que beaucoup a été fait mais, beaucoup reste à faire. Que devons-nous faire pour que ce problème structurel soit réglé définitivement ?

Mais, avant d'aborder ce problème, Monsieur le Ministre d'Etat Oumar SARR, je pense que, dans ce pays, on a un problème de maintenance. A chaque fois qu'on a des ouvrages, on a des problèmes de maintenance. Les bassins de rétention et leurs environnements, ce sont des problèmes qui sont là et je pense que ce sont des problèmes qu'il faut régler.

En outre, vous le savez aussi bien que moi, il y a dans certaines villes des bassins de rétention, mais c'est tellement bien géré que l'environnement est devenu fréquentable, des gens viennent d'ailleurs y faire des pique-niques. C'était cela l'idée. Mais aujourd'hui, les abords des bassins de

rétenction, on les évite. Des enfants s'y noient. Ils sont sales et sont devenus des dépotoirs d'ordures. Tout cela, ce sont des problèmes qu'il faut régler, parce que si vous ne les réglez pas, vous ne mettez pas les populations à l'aise, pour qu'ils espèrent des lendemains meilleurs. Donc, tout ce qui participe à la construction, sous l'impulsion du Président de la République, il faut le sécuriser et le faire impeccablement. Si cela nécessite des moyens, qu'on les mette ou qu'on voit s'il faut mettre du personnel là-bas pour surveiller et tout faire comme il se doit. Je pense que c'est important.

Maintenant, pour le plan Jaxaay, Monsieur le Président de la République nous avait reçus, Daour Niang Ndiaye et moi. On lui a dit que le Plan Jaxaay est coûteux et nous ne savons pas où cela va nous conduire. Mais le Président, lui, il adore l'excellence. Il veut que chacun ait une maison. Cependant, moi je fais partie de ceux qui pensent qu'il faut arrêter la construction des maisons et essayer de trouver une alternative. Il faut donner aux gens des terrains et des pécules, s'employer et viabiliser les terrains.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Kalidou NIASSE pour 5mn.

MONSIEUR KALIDOU NIASSE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres d'Etat,

Madame le Ministre,

Chers Collègues.

Monsieur le Ministre d'Etat Oumar SARR, je voudrais vous réitérer mes condoléances les plus attristées.

Je voudrais reprendre mon propos là où la dernière fois, je l'avais arrêté sur la situation catastrophique de Marché Bou Bess qui, si des mesures idoines ne sont pas rapidement prises, peut nous conduire vers un drame. La situation qui prévaut à Marché Bou Bess n'est pas un cas isolé. Pourtant, en dépit de tout ce qui a été fait par le Gouvernement, qu'il me soit permis

au passage de saluer l'action de son Excellence Monsieur le Président de la République, que vous êtes en train de traduire en acte concret, Monsieur le Ministre d'Etat, vous conviendrez avec moi qu'il faut opérer des corrections nécessaires. Des solutions durables, c'est ce que tout le monde réclame. L'amorce d'une bonne solution n'a pris forme réellement qu'avec le régime de l'alternance.

Toutefois, force est de constater que le plan Jaxaay est piégé. Certes, il a permis à de nombreux pères de famille de retrouver leur dignité humaine. Mais, des gens qui n'ont jamais été sinistrés auraient pris la place des vrais sinistrés qui croulent sous le poids des arriérés de loyers. Ces mauvaises pratiques qui trahissent la générosité de son excellence Monsieur le Président de la République et de tous les efforts que, vous-même, Monsieur le Ministre d'Etat Omar SARR, déployez pour donner corps à ce projet doivent être élucidées. A cet effet, une enquête aiderait à faire la lumière sur cette accusation, tout comme on nous a signalé des maisons déjà construites aux unités 19, 20 et 21, au niveau du Plan Jaxaay. Ces maisons-là attendent d'être occupées, au moment où vous peinez à convaincre des sinistrés, de rejoindre les tentes.

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, les populations ne comprennent pas, on attend toujours le dernier moment, soit pour amorcer des mesures ou entreprendre des travaux qui engloutissent, généralement, beaucoup de moyens et d'énergie sans que les populations ne puissent jouir de ce que vous voulez faire pour elles.

Je voudrais, du haut de cette tribune, lancer un appel pressant aux populations pour leur demander d'accepter la main tendue du Gouvernement, pour quitter ces zones dangereuses pour leur vie, pernicieuses pour leur santé et leur épanouissement et éviter de donner l'occasion aux vautours de manger sur leur dos. Au Gouvernement, nous recommandons de prendre en charge les préoccupations légitimes exprimées par les populations. Ce sont des préoccupations qui sont tirées de l'expérience de 2005. L'approche dispersée également de votre Gouvernement ne vous facilite pas la tâche. Il y a beaucoup d'intervenants sans aucune coordination.

Chaque responsable politique en quête de notoriété, fait décharger un camion de sable où va brancher un tuyau pour évacuer de l'eau d'un point à un autre. Il faut que cela cesse.

Monsieur le Ministre d'Etat, le problème du Plan Jaxaay, c'est que jusqu'à ce jour, il y a des propriétaires de maison dont les demeures ont été cassées et qui attendent que le Plan Jaxaay leur donne une maison, au moment où il y a des accusations vraies ou fausses. Parce que je n'accuse jamais sans preuve. Autre chose, c'est la situation que j'ai décrite auparavant. Celle de Marché Bou Bess, tout peut y survenir. Sur le plan économique et celui sanitaire, c'est une catastrophe : un bassin qui déborde et qui envahit les étales. Toutefois, qui fait une bonne action on le lui reconnaît. En ce moment, nous avons constaté que les autres bassins sont en train d'être réfectionnés. Mais, ce qui étonne aussi les populations, c'est pourquoi attendre toujours le dernier moment pour commencer ces travaux.

MONSIEUR LE PRESIDENT

*Je vous remercie, cher Collègue.
La parole est à notre collègue Seynabou WADE pour 5 mn.*

MADAME SEYNABOU WADE

*Je vous remercie, Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres d'Etat,
Madame le Ministre,
Je vous salue, vous et vos collaborateurs.*

Monsieur le Ministre d'Etat, il y a quelque chose qui m'étonne un peu, on dirait que dans ce pays quand on ne critique pas et qu'on ne dénigre pas, on n'est pas écouté. Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, vous l'avez dit tout à l'heure, il y a des populations qui sont allées s'installer dans les bas-fonds et qui vivent dans des habitations irrégulières. Mais, on dirait que ce sont seulement ceux-là qui sont victimes des inondations. Tout leur revient.

Je pense à tous les députés du Sénégal. Mais il faut commencer par balayer sa propre porte. Moi, j'habite dans la commune de Fass avec des

maisons titrées et lotissées dont les propriétaires sont en règle avec l'Etat. Leurs maisons sont inondées et c'est sur leur lit qu'elles font leurs prières, c'est sur des tables et des fûts qu'elles font la cuisine. Leurs enfants ne savent pas où aller, les écoles sont pleines. Personne d'entre vous n'est allé compatir avec eux. En ce qui nous concerne, si vous attendez que l'on vous dénonce ou que l'on dénonce le Président de la République pour que vous nous aidiez, vous ne nous aiderez jamais parce que nous ne le ferons pas. Mais, nous voulons être aidés.

L'année passée pour qu'on nous intègre dans le Plan ORSEC, il a fallu que j'invite la presse, parce que le jour où je les ai appelés et que je suis entrée avec eux dans les maisons, le lendemain ils en ont parlé et c'est en ce moment qu'on m'a envoyée des camions pour me soutenir. En ce moment même le domicile de son éminence Serigne Moustapha Sy Djamil commence à être inondé. Il y a une culture qu'il faudrait bannir dans ce pays. C'est celle du : « Donnez lui avant qu'il ne dénonce », que chacun fasse son devoir.

Moi, Monsieur le Ministre, je n'ai pas attendu. Dans ma solitude, je suis allée voir Monsieur Abdoulaye Faye, géologue et professeur à l'Université de Dakar et Madame Sophie Siby, ancienne Ministre et je leur ai parlé de ce qui est arrivé là où nous habitons et comme c'est dur de se réveiller sous la pluie avec son sac de riz et ses boîtes de sucre dans l'eau, pour un responsable de famille. Et vous savez que dans un certain nombre de Communes, la plupart des maisons, comme les nôtres, nous les avons héritées, nous ne les avons pas achetées. Elles appartiennent à nos parents et nous ne sommes pas riches. Ceux -là m'assistent. Ils ont fait venir des techniciens et des topographes qui vont dans les maisons disposant de puits. J'ai déjà mis mon propre argent, parce que je n'ai pas le droit de prendre l'argent de la Mairie. Je suis en train de tester une maison, à la fin, j'espère que vous répondrez à mon invitation à venir voir si, pour cette maison testée, tout va bien, parce que c'est conduit par des polytechniciens.

Il faut qu'on puisse nous aider à régler le problème de la nappe phréatique. Monsieur le Ministre, vous avez parlé de la prévention. De notre point de vue, la prévention, ce n'est point d'attendre qu'il pleuve, que les maisons soient inondées pour y décharger des camions de sable. La prévention, je

vous prie de m'excuser, c'est Khalifa Sall le Maire de Dakar qui l'a fait. Dès le début de l'hivernage, il a envoyé deux camions dans ma Commune pour éviter des inondations. Nous n'avons pas encore de problème. C'est pourquoi, je le remercie.

Monsieur le Ministre, je veux vous remercier parce que vous m'avez toujours soutenue mais, c'est maintenant que j'en ai le plus besoin parce que j'ai pris la responsabilité de prendre en charge une Mairie. C'est en ce moment que j'ai besoin de votre aide.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, chère Collègue.

La parole est à notre collègue Fatou Youssof AIDARA pour 5 mn.

MADAME FATOU YOUSSOUF AIDARA

Messieurs les Ministres d'Etat,

Madame le Ministre,

Chers techniciens,

Je vous salue.

Monsieur le Ministre d'Etat, je crois que le problème est posé autrement. Si l'on décide de déguerpir des gens même si on ne discute pas avec eux on doit le faire avec les élus de cette localité ou de cette place.

Quand j'ai entendu qu'on allait déguerpir des gens alors que nous, leurs élus, n'étions pas informés du tout et n'avions aucune information liée à l'initiative, moi j'ai eu peur. Ce qui est arrivé était prévisible. Si tu minimises la maladie de quelqu'un ou simplement si tu minimises celui avec qui il est, au point de ne pas l'impliquer, si une catastrophe survient, tu es obligé de l'accepter.

Autre chose, Monsieur le Ministre, le Sénégalais aime celui qui lui dit la vérité, qui s'engage avec lui dans la vérité, qui échange avec lui dans la vérité, qui l'implique aussi dans la vérité. Les Sénégalais n'ignorent pas ce qu'Abdoulaye Wade a fait par rapport aux inondations ; personne ne l'a encore fait. On ne conteste pas que construire des habitations et dire à ceux qui y habitent de payer comme ils peuvent, cela on ne l'a vu nulle part si ce n'est au Sénégal. Mais, si les populations refusent de sortir de l'eau, c'est qu'ils veulent des solutions durables. Elles veulent être logés comme les autres. Abdoulaye Wade en a l'intention et il en est capable. Il est en train de le réaliser. Je demande simplement aux populations de ne pas s'impatienter. Qu'on ne détruise pas, qu'on ne casse pas, qu'on ne dénigre pas, parce que quand on sollicite quelqu'un, on le fait dans la discrétion et la correction.

Monsieur le Ministre, nous voulons vous faire savoir que le Plan ORSEC fait peur à notre Sénégal. Plan ORSEC : 2 milliards aujourd'hui, 2 milliards demain, 2 milliards après demain, alors qu'un milliard peut construire autant de maisons, cela doit cesser et on doit l'arrêter. Parce que si on met 2 milliards simplement pour pomper l'eau et que tout de suite après, l'eau revient aussi importante qu'avant sinon plus, il est donc nécessaire de chercher à changer cette situation et de ne plus le faire. Il y a des gens qui vivent indéfiniment du pompage de l'eau, c'est pourquoi nous qui n'en vivons pas, nous ne voulons pas de ce pompage. Nous voulons qu'on fasse quitter les gens. Car, pour ceux-là qui, avant l'hivernage, préparent déjà les commissions de ceux qui devront pomper l'eau, il y a anguille sous roche. Au Sénégal tout ce qui s'y fait se sait. Les gens savent.

Autre chose, Monsieur le Ministre, on nous a dit qu'au Plan Jaxaay, il y a des gens qui y habitent et qui ne faisaient pas partie des sinistrés des inondations, nous voulons que vous mettez cela au clair, parce que celui qui l'avait initié avait demandé qu'on relogé les sinistrés. Si un Sénégalais y habite, il est en le droit, mais c'est destiné aux sinistrés. Ce que vous avez déjà fait depuis que vous êtes dans ce ministère, personne ne le conteste. C'est pourquoi je souhaite, si vous devez déguerpir des gens, que la moitié de la famille ne reste pas sur place. Si vous faites partir une partie seulement, on dira qu'on n'a aidé personne. Faites partir tout le monde !

Cela existe, il y a des gens dont la moitié de leur famille est au Plan Jaxaay et l'autre partie dans l'eau, jusqu'à présent. Cela ne règle pas le problème, il faut le régler totalement. Autre chose, Monsieur le Ministre, si on trouve une personne qui habite quelque part et qu'on veuille la faire déguerpir, l'amener dans les tentes, est-ce qu'on ne peut pas avoir une autre solution qui consisterait à donner un terrain et 5 millions pour y construire ? Vous y aviez mis six millions, mais on dit que ces maisons-là sont petites. Alors donnez des terrains aux gens. Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, chère Collègue
La parole est à notre collègue Mbaye NIANG pour 5 minutes. Il n'est pas là.
La parole est à notre collègue Ababacar BA pour 5 mn.

MONSIEUR ABABACAR BA

Je vous remercie beaucoup, Monsieur le Président.
Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres d'Etat,
Madame le Ministre,
Mes chers Collègues,

Je crois que la discussion d'aujourd'hui est aussi importante que la discussion de l'autre jour sur l'électricité. L'importance de la discussion d'aujourd'hui réside dans le fait que ses inondations, beaucoup de localités pensent y échapper, mais malheureusement, elles n'y échapperont pas au fond pour plusieurs raisons. La cause, la plupart du temps, si on parle d'inondation, on pense à Dakar et sa banlieue. C'est vrai, c'est là où c'est plus dur, mais ce qu'on y voit, touche les autres localités d'une manière ou d'une autre. C'est parce que la plupart de ceux qui habitent la banlieue viennent de l'intérieur du Sénégal et très souvent, s'ils sont désemparés, ils retournent d'où ils viennent. Dans la plupart de ces localités, il y a des gens qui sont revenus et d'autres demandent des parcelles pour y habiter. Donc si le problème est réglé ici et non là-bas, on se retrouvera devant les mêmes problèmes.

Autre chose et je l'avais dit ici. Le Sénégal, ce n'est pas Dakar. Dakar n'est pas le Sénégal. Très souvent les problèmes qui surviennent à Dakar, ne se règlent pas à Dakar. On dit qu'on va régler les problèmes des inondations

en construisant « le Plan Jaxaay ». Mais tant qu'on encourage les gens à venir à Dakar le problème va rester entier, parce la cause les inondations c'est le fait de construire là où l'eau devait être absorbée, même dans les localités où il n'y avait pas d'inondations. Je me rappelle à khombole, il pleuvait durant deux à trois jours, des pluies de 300 mm, mais deux heures après la pluie, on ne voyait plus d'eau. Aujourd'hui, il suffit qu'il pleuve un peu, pour que l'eau stagne durant 2 à 3 jours, car ceux qui construisent le font sans plan d'assainissement. Ce qui veut dire que si l'on ne fait pas attention à ces problèmes, d'ici 3 à 4 ans, ce qui se passe à Dakar se propagera dans ces localités. Il faut qu'on règle ces problèmes-là.

Autre chose, c'est vrai ! L'argent injecté dedans est incontestable. Il y a trop d'argent injecté et on continuera à le faire. Maintenant, il faut chercher une solution : construire des logements, c'est bon, on l'a dit ici. Mais, si on aidait celui qui n'est pas originaire de Dakar, celui que l'exode a fait venir à Dakar et qui vient habiter dans l'eau, si on l'aidait, en lui donnant la moitié de la somme nécessaire à la construction du logement, avec cet argent s'il retourne là où il est originaire, cela lui permettra de s'installer et de travailler. Il ne viendra plus à Dakar.

Autre chose aussi à régler, parce que c'est globalement que le problème sera réglé. Si les marchands ambulants sont encouragés et qu'on les aide à s'installer, demain le triple va venir. Ce sont eux qui constituent les habitants des banlieues. Donc, je pense que c'est un problème global qu'il faudra régler de manière globale. Il faudrait que l'on aide les localités de l'intérieur à fixer les populations. Tant qu'on ne le fera pas, les problèmes de Dakar vont rester entiers.

Il faudrait repousser les problèmes et voir comment les prévenir. Et, on ne peut pas les prévenir, tant qu'on n'a pas réglé le problème des petites localités, où elles sont originaires et à y travailler. Tant qu'on ne l'aura pas fait le problème des inondations persistera parce que les gens, si on leur construit des logements, ils continueront à venir, partout où ils verront de l'espace, ils y habiteront et on n'y pourra rien.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Astou Kane SALL pour 5 mn.

MADAME ASTOU KANE SALL

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Messieurs les Ministres d'Etat,

Chers Collègues,

Je commencerais par féliciter le Gouvernement pour les dispositions qui sont prises pour atténuer la souffrance des populations dans les zones inondées. Il est incontestable que le problème des inondations date de longtemps, parce que le Ministre dit que depuis 1989 les gens habitent dans l'eau. La cause c'est l'absence de prévision, la non utilisation des services de planification et des services de l'aménagement du territoire. Donc, je pense, Monsieur le Ministre, que vous devez y réfléchir encore, de plus nous félicitons le programme Plan Jaxaay pour le travail mené, le Ministre l'a expliqué, ainsi que le plan ORSEC eux aussi ils assistent en pompant les eaux. C'est une solution face à la détresse, mais il faudra voir les dispositions à prendre pour régler définitivement le problème.

Je demande également des informations à propos de ce projet qu'on entend à travers la presse. On dit qu'il y a 41ha où les populations devront être relogées. On demande quel sera le coût, combien cela va coûter. On entend également l'affaire des tentes et ces tentes-là, je crois que c'est de l'argent jeté par les fenêtres. Construire des logements est plus souhaitable parce que les tentes, d'ici 2 ans, vont se détériorer et on va encore dépenser des milliards. Le programme de déguerpissement vers les tentes s'évalue à combien ? A combien de milliards est estimé aussi le coût des infrastructures sociales de base ? On souhaiterait bien connaître cela.

Il y a aussi une question que je voudrais poser concernant les 78 familles habitant près du bassin de Nietti Mbaar qui ont été déguerpies et qui ne sont pas relogées jusqu'à présent. On souhaiterait des éclaircissements là-dessus. Et si rien n'est fait qu'on prenne des dispositions pour leur trouver

là où habiter. Pour le Plan Jaxaay et Tivaouane Peul, est-ce que des dispositions sont prises pour y faire des aménagements adéquats ? Est-ce qu'il y aura des réseaux d'assainissement ?

Je demande aussi la décentralisation du plan ORSEC, parce que tout le monde a entendu ce qui s'est passé à Vélingara avant hier. Je pense que les 2 milliards qu'on a dépensé sont insuffisants parce que ce n'est pas seulement la zone de Dakar qui est inondée, dans les régions également il y a des inondations donc, il faudra revoir les moyens parce que chaque année ce sont 2 milliards par rapport à ce que la pluie provoque. Les bassins de rétention aussi devraient être sécurisés parce qu'à Tivaouane Peul l'année passé, deux enfants y sont décédés. Les Collectivités locales devraient aider le Gouvernement parce que ce dernier ne peut pas tout faire. Si on leur construit des bassins de rétention, elles doivent, non seulement chercher des gardiens, mais également les clôturer.

Je terminerais par dire qu'il est important d'utiliser nos universitaires et nos chercheurs pour résoudre définitivement le problème des inondations. Qu'on renforce les services de l'aménagement du territoire et qu'on crée des pôles de développement économique partout dans le pays. Ainsi l'exode rural diminuera et les populations vivront mieux en restant dans leurs localités. Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, chère Collègue.

La parole est à notre collègue Ousmane BA pour 5 mn.

MONSIEUR OUSMANE BA

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Messieurs les Ministres, à l'instar de mes collègues, je vous présente mes condoléances suite au rappel à Dieu de votre très chère maman.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, permettez-moi, Monsieur le Président de vous raconter l'histoire heureuse qui se passe dans le département de Ranérou. Nous sommes en 2001, aux premières heures de l'alternance, il est question d'ériger le département de Matam en région. Dans cette perspective, beaucoup d'ambitions s'affichent quant à la mise en place des

nouveaux départements. Si la ville de Matam reste chef-lieu de département, la compétition resterait très rude pour les autres villes candidates parmi lesquelles Kanel, Orkadiéré, Thilogne, etc. Qu'est-ce que le Président de la République a fait ? Au-delà des études et des autres pressions politiques maraboutiques et tous les autres lobbies, il a tenu ces propos : les axes de développement ne doivent pas être confrontés sur la seule route nationale. Il faut créer un pôle de développement dans le Ferlo et à Ranérou. Ce village, à l'époque ne comptait pas moins de deux cent habitants, je dis bien deux cent habitants, je parle sous le contrôle du premier Préfet de Ranérou qui, en ce moment-là, logeait dans une case, le bureau du Préfet était dans une case, il est là, il ne me contredira pas. Vous me direz comment ériger un village perdu dans la forêt et qui n'est traversée par aucune voie de communication en département. Il faut savoir que c'est de la vision. Il faut savoir se projeter dans le temps, être ambitieux pour son pays, avoir une vision claire de ses projets politiques.

Aujourd'hui, Ranérou est devenu en un temps record, une ville en devenir, un pôle de développement futuriste et qui se projette sur l'avenir en étant au Fouta ce que Thiès fut pour Dakar ; en étant au Fouta, ce que Touba fut pour Diourbel. Cette expérience doit servir et doit inciter nos populations vivant aujourd'hui dans les eaux, à réfléchir sur le projet de relogement de Sangalkam. Avec l'exemple de Ranérou et au-delà de Sangalkam, il faut réfléchir à l'érection et à la construction des villes nouvelles. J'ose dire que la politique de lutte contre les inondations doit englober un projet de création de nouvelles villes et de nouveaux pôles de développement comme ce fut à Ranérou. Si je me félicite du cas de Ranérou et de son exemple, je dois aussi me désoler du cas de Matam. La ville de Matam, la capitale régionale, aujourd'hui est une ville qui a été construite sur les anciens champs du Walo. Les anciens champs du Walo sont en définition des zones inondables. S'il n'y a pas un programme rigoureux qui est fait autour de Matam, avec les crues, la ville de Matam risque d'être inondée. C'est vrai qu'il y a un projet d'assainissement dans le quartier dit de Médina Gounass de Matam mais, c'est un projet circonscrit au seul quartier de Médina Gounass, pour éviter les inondations. D'autres quartiers de Matam sont concernés.

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre,
Très chers collègues,

Nous voici réunis pour nous interroger sur une calamité qui depuis 3 décennies et en train de fausser toutes les provisions économiques

Les inondations constituent, avec la sécheresse et les maladies, les plus grands freins au processus de développement économique et social des pays africains. Les risques d'inondations, ces fléaux ne sont pas certes l'apanage des pays africains, heureusement. Il s'agit pour l'Assemblée, comme elle sait bien le faire, de se faire toujours l'écho des préoccupations du peuple à travers les interpellations pressentes et récurrentes au Gouvernement par leur prise en charge effective et les résolutions imminentes.

Le débat d'aujourd'hui est la suite logique des recommandations de l'atelier tenu à Mbour les 27 et 28 mai 2010, organisé par la Commission du Développement et de l'Aménagement du Territoire présidée par le dynamique ingénieur, polytechnicien Abdoulaye SENE, même si c'est un sérère. Au cours de cet atelier qui a regroupé beaucoup de compétences nationales en la matière, il est ressorti d'importantes recommandations...

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Amadou Ndiaye LO pour 5 mn.

MONSIEUR AMADOU NDIAYE LO

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, permettez-moi à l'entame de mon propos de faire une petite précision, précision suite à la demande de suspension de séance de notre collègue, pour dire qu'il s'est trompé d'article au lieu de partir de l'article 75, on parle de l'article 63. Je vous remercie.

Ceci dit, Monsieur le Président, Messieurs les Ministres d'Etat, j'ai trois préoccupations à partager avec vous : la première s'adresse à vous Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, la deuxième au Ministre de l'Habitat et la troisième c'est une forme de contribution.

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur vous avez dit que le plan ORSEC c'est un plan national d'organisation de secours. S'il est vrai que les inondations posent un problème, il n'en demeure pas moins que les

populations de l'intérieur sont confrontées à d'autres calamités notamment les orages violents qui s'accompagnent parfois de destructions de biens et même de morts d'hommes.

Je pense qu'il est important de mettre en place des dispositifs à l'intérieur du pays, des dispositifs rapprochés pour une réaction beaucoup plus rapide. En parlant de disposition rapprochée, je veux pour cas Vélingara. Par rapport à cela, on voudrait savoir quelles sont les mesures concrètes que vous avez prises pour accompagner ces populations. Et, même dans votre commune, ma commune, Kolda, les populations ont subi des dégâts ; je pense que, en tant que Maire vous avez certainement des dispositions requises pour faire en sorte que ces populations puissent être secourues.

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Habitat, vous avez indiqué toutes les mesures que le Gouvernement a eues à prendre pour anticiper sur les inondations mais, force est de croire qu'une certaine opinion pense que le Gouvernement réagit toujours au dernier moment, pour dérouler son plan d'action. On a parlé de tentes, je pense aujourd'hui qu'il y a d'autres solutions alternatives, notamment les préfabriquées. Il faut que le Gouvernement examine cette possibilité-là et fasse en sorte que, dans la loi de finances prochaine, on puisse mettre en place des crédits nécessaires pour aménager quelque part des préfabriquées. Cela offre un confort supérieur aux tentes et au moins dans les 5, 6, 7 années à venir, si les inondations persistent, on pourra les faire aménager à temps dans ces préfabriquées-là, et cela pourra s'accompagner d'une politique de communication. Donc, Monsieur le Ministre d'Etat, je pense que c'est une solution pérenne, il faut aller dans le sens d'examiner ses possibilités de préfabriquées et voir, dès à présent, comment l'inscrire dans la prochaine loi de finances pour nous permettre de sortir définitivement de ces problèmes d'inondation.

Là maintenant, c'est une contribution : pour le déplacement des populations qui sont dans les bas-fonds, si autant il est nécessaire de les déplacer, parce que quand même ils sont dans les bas-fonds, il serait autant discutable qu'on ne puisse utiliser la force pour les sortir de cette situation, car le Sénégal est devenu aujourd'hui un pays de liberté. Je pense qu'il ne faut pas aussi s'engager dans une dynamique de faire le bonheur contre l'individu. Donc, il faut amener ces populations à adhérer. Quelqu'un a parlé d'une sorte de convergence de tous les acteurs autour des inondations. Il faut associer, comme l'a dit ma collègue Fatou Youssouf AIDARA, les élus

que nous sommes, parce que c'est sur ces élus-là que les populations tapent. Vous, vous êtes peut-être très haut mais, les populations sont avec leurs élus, leurs conseillers municipaux, leurs conseillers ruraux, leurs conseillers régionaux, leurs députés ; donc, toutes leurs frustrations sont déversées sur ces élus. Je pense qu'il y a lieu d'associer les élus que nous sommes dans la mise en œuvre des solutions pérennes au grand bénéfice de notre pays parce que, justement, il est temps qu'on sorte de ces problèmes d'inondations.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Aliou DIA pour 12 mn.

MONSIEUR ALIOU DIA

Au nom de Dieu le Clément et le Miséricordieux ! Que Dieu soit loué ! Que la paix et le salut soient sur le Prophète Mohamed (PSL) !

Je me réjouis de cette séance qui traduit une fois de plus la volonté de l'Assemblée d'accomplir son devoir consistant à transmettre le message du peuple. Il nous appartient à nous députés d'aider le peuple à mieux faire preuve de discernement dans ses préoccupations. Dieu avait dit au prophète Mohamed (PSL) de ne faire que son devoir qui était de transmettre clairement son message et que le reste ne lui appartenait pas.

Une fois de plus Monsieur le Président, nous nous réjouissons de cette séance qui signifie que les députés partagent les difficultés des populations et s'activent à trouver des solutions. Aujourd'hui, l'heure n'est plus à évoquer les problèmes existant, les souffrances des populations. Il ne devrait pas s'agir non plus, pour les députés, de pousser les populations à manifester leurs souffrances. Le véritable rôle du député, aujourd'hui, est de trouver les solutions aux problèmes de ces populations en identifiant d'abord les causes.

Je ne vais pas m'attarder à demander des comptes sur ce qui a été donné en 2005 car cela ne nous avancera rien. Ma préoccupation est de voir comment anticiper pour éviter que les populations ne vivent plus ces problèmes, demain. Je manifeste tout mon soutien à ces populations

inondées pour qui, nous nous activons tous à les sortir de cette situation. On sait bien que tout déménagement est difficile surtout s'il s'agit de quitter des zones inondées pour aller dans un endroit inconnu.

Même le fait de quitter une vieille maison pour une villa neuve ne se fait pas de gaieté de cœur. Seulement ce problème a longtemps existé et ne date pas de 2005. L'accident mortel du train tombé dans l'eau nous avait trouvé ici à l'Assemblée nationale et est antérieur à 2005. Nous avons même été sur les lieux pour constater. Depuis lors, il y a des populations qui ont perdu leurs habitats à cause de la pluie mais, il y a par contre d'autres qui ont été déplacés du fait de l'avancée de la mer et pour qui nous devons trouver des lieux d'habitation. L'eau et la terre ont longtemps cohabité dans ce monde. L'eau ayant précédé la terre pour laquelle elle a cédé de l'espace. Depuis lors, l'eau n'a cessé de récupérer cet espace qu'elle avait concédé, soit par la pluie, soit par la mer ou les cours d'eau.

Mais, cela n'empêche pas aux gens de chercher des solutions. Si vous observez ce que l'on appelle « Les deux tours des Etats Unis d'Amérique » qui avaient fait l'objet, ces derniers temps, de travaux de réhabilitation, vous constaterez que les ouvriers y ont découvert un vieux bateau enseveli, 50 mètres dans le sol. Les techniciens qui l'ont étudié de près ont vu ces deux tours bâties sur une zone occupée antérieurement par l'eau, qui a été remblayée pour le besoin.

Nous, nous n'en sommes pas à ce stade. Des solutions doivent exister afin de trouver de la place aux eaux de pluie et en tirer profit. C'est sur ce genre de réflexion que je voudrais qu'on s'appesantisse même si l'Assemblée nationale le fait déjà. En 2005, lorsque la situation des inondations était encore pire, on s'était réuni ici à l'Assemblée pour dire qu'il était anormal de préparer des élections alors que les populations étaient dans l'eau. Le constat avait été fait aussi bien par le Président de la République que par l'Assemblée nationale qui avait fait son devoir en votant le report des élections, afin de soulager les populations sinistrées. Nous ne nous sommes pas arrêtés à cela, puisque nous avons voté trois lois rectificatives des finances pour 47 milliards en 2006, 2007 et 2008.

Donc l'Assemblée a toujours joué son rôle en octroyant des moyens et en les mettant à la disposition des corps compétents pour aider les populations. Seulement après évaluation, on constate que beaucoup d'argent a été débloqué alors que les problèmes demeurent toujours les

mêmes. D'où la nécessité de changer d'approche, sinon on ne pourra pas mettre terme à cette situation récurrente qui est antérieure à 2005 et éviter aux populations d'être inondées.

Revoyons donc la démarche et la stratégie, car l'Etat y a dépensé beaucoup d'argent, de même que les Collectivités locales, nos partenaires et les bonnes volontés de ce pays. Les Imams même ont organisé des quêtes dans les mosquées du pays pour inciter l'ensemble des citoyens à assister les sinistrés, mais on constate que la situation se complique davantage. On s'attend même aujourd'hui à ce qu'elle se reproduise et il y a, à Dakar, certains qui s'affolent dès que le ciel devient nuageux, contrairement aux paysans qui eux se rassurent. La résolution de ce problème ne passe pas par l'argent uniquement.

Je voudrais que l'on écoute les techniciens et les responsabiliser sur ce problème. Certes, les solutions anciennes comme le plan Jaxaay ou les lacs et les bassins de rétention d'eaux ne seront pas forcément efficaces, de nos jours, parce que ces débordements d'eaux vont jusqu'à devenir des menaces même pour les populations. De même, le pompage et le drainage des eaux ne régleront pas le problème. Je vois que Dakar est une presque île où il est impossible de circuler plus de 20 Km d'Est en Ouest sans rencontrer la mer, donc on ne devrait pas avoir ces problèmes si on avait construit des canaux qui déverseraient l'eau à la mer. La solution du pompage des eaux ne fait que transférer un problème d'un coin à un autre, comme je l'ai constaté lors d'une de mes visites à Keur-Massar où j'ai vu de l'eau pompée d'un coin pour être déversé sur un terrain de football qui sera ensuite impraticable. Il y a en même temps des zones où l'on a transféré l'inondation du simple fait du pompage des eaux. Donc l'époque des lacs et des bassins de rétention est révolue. Le pompage n'est plus une solution parce que nous sommes assis sur un trésor que nous sommes en train de détruire.

Ailleurs, ce sont d'immenses sommes d'argent qui sont dépensées afin de transformer l'eau de mer pour l'utiliser à d'autres fins, alors qu'ici au Sénégal c'est l'eau de pluie qui est déversée dans la mer. Ce qui rend toute les deux eaux inutilisables. C'est dans ce sens-là que nous devons orienter notre réflexion et notre action car il est inadmissible dans une presque île de 20 km de large d'user des camions pour pomper l'eau et le déverser dans l'océan. Je voudrais Monsieur le Ministre d'Etat que l'on oriente nos forces dans ce sens.

En outre, la solution des tentes et des terrains telle qu'elle est appliquée en ce moment ne s'avère pas efficace. Sollicitons nos partenaires et cherchons de gros promoteurs qui recenseront tous les propriétaires des maisons inondées et pour leur proposer un déplacement provisoire, le temps, pour ces promoteurs, de bien reconstruire les anciennes maisons et de les redistribuer à leurs anciens occupants moyennant une somme d'argent. Les promoteurs y gagneront de même que les sinistrés qui retrouveront leurs anciennes maisons dans de bien meilleurs états. Cette solution a été appliquée dans beaucoup de pays, notamment en Tunisie où 3/4 des villes étaient dans des zones inondables. Les milliards qu'on envisage de débloquent doivent pouvoir servir à cela.

Les populations sinistrées seront toujours réticentes à l'idée d'être déplacées tant qu'elles seront dans l'inconnu sur ce qu'elles vont trouver dans les nouveaux sites. Je voudrais que vous sollicitiez le service de gros promoteurs pour cela, sinon l'Etat va rencontrer davantage de difficultés tout comme les Collectivités locales qui engageront peu de moyens qu'ils ont à vouloir résoudre les problèmes de certains. Il y a certains qui ne souhaitent pas la fin des inondations qui constituent un fonds de commerce pour eux. Dans ces eaux, nous y avons un trésor sur lequel nous devons réfléchir.

Pour ce qui est des zones de captage dont vous parlez, je vous invite, Monsieur le Ministre d'Etat, à trouver une solution définitive même en dehors de Dakar afin d'y orienter les eaux qui y seront traitées ensuite. Ainsi on réglera à la fois deux problèmes : celui d'abord des agriculteurs qui utilisent l'eau de la SDE qu'ils payent très chère et qui font même l'objet de coupure d'eau faute de pouvoir honorer des factures trop salées. Vous pouvez faire la vérification en allant à Sangalkam et même au-delà. Cette zone de captage en plus de satisfaire le problème de ces agricultures réglerait ensuite celui des inondations.

Je félicite les services qui répondent présents lorsque le Plan ORSEC est déclenché, quand l'Etat débloquent des moyens, particulièrement le corps des sapeurs pompiers qui déploie, dans tout le Sénégal et en dehors, des efforts qui se sont avérés déterminants dans le soulagement des populations malgré des conditions de travail parfois difficiles.

Il faudra réfléchir sur les zones de captage et revoir le projet des tentes qui lors de sa mise en œuvre, vous coûtera très cher et créera beaucoup de problèmes aussi. Dans leur nature, ces tentes sont inadéquates à notre type de climat. J'invite les populations à plus de sérénité et de dépassement face à ce problème des inondations. Elles ne gagneraient rien de plus à adopter un comportement contraire face à cette difficulté. J'invite aussi les Sénégalais à éviter les polémiques inutiles qui ne sont d'aucune utilité pour les sinistrés.

Que chacun essaye de voir en quoi il peut leur venir en aide. Après avoir constaté, lors des premières inondations, que certains citoyens distribuaient aux sinistrés du riz, de l'huile etc., j'ai acheté des nattes de prière que j'ai distribuées dans les tentes. On ne peut aider une personne qu'avec ce que l'on possède de plus par rapport à elle. On ne construira pas le pays en poussant les populations à crier leur colère, mais en les aidant sur ce que l'on possède.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Moussa Cissé n° 2 pour 5 mn.

MONSIEUR MOUSSA CISSE N°2

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre d'Etat,

Messieurs les Ministres,

Monsieur le Ministre d'Etat, nous compatissons aux difficultés que vous n'avez pas créées.

Un collègue député, en l'occurrence Amette Saloum a dit tout à l'heure qu'il faut oublier le passé, oublier le passé signifie pour moi que le passé n'est pas reluisant du tout. Je lui conseille de dire à ceux qui s'agitent le plus et qui sont les auteurs du passé de se taire. C'est notre condition pour que nous cessions de parler du passé. Monsieur le Ministre d'Etat, je vous rappelle que les inondations ont commencé à l'Avenue Malick Sy et aux environs de la RTS. A maintes reprises j'y ai payé 1000 F Cfa à des enfants pour tirer hors de l'eau mon véhicule éteint. On a tous vu les efforts que vous déployez et dont le principal auteur est le Président Abdoulaye Wade.

Je ne suis pas de ceux qui croient que la parole vaut plus que l'action. Au contraire c'est l'action qui tue la parole, sinon ce serait la fin du monde. Continuez à agir sans vous préoccuper de ceux qui parlent !

Je vous dis, Monsieur le Ministre d'Etat, que vous, vous avez un atout sur lequel vous ne vous appuyez pas. Vous avez une société comme la SN-HLM qui a plus de 50 ans d'existence, qui a réalisé un nombre de logements sociaux et qui, à plusieurs reprises, a vendu des terrains à moins d'un million de francs. Votre première solution lors des inondations, vous l'aviez trouvée dans les terrains de la SN-HLM aux unités 11 et 12, si je ne me trompe pas. C'est sur ces espaces que le Plan Jaxaay a été bâti. Les cadres de la SN-HLM m'ont rendu visite pour me demander de vous dire de vous rapprocher d'eux parce qu'ils détiennent la solution à ce problème et qu'ils l'ont l'habitude d'aider les populations à acquérir des maisons à des prix très bas. Ma maison à Camberène ne m'a pas coûté 400.000 F. Ils souhaitent donc que vous discutiez avec eux sur ce problème des inondations.

Sur cela, ces mêmes cadres m'ont fait savoir une chose sur laquelle je vous interpelle, Monsieur le Ministre d'Etat. Lors des inondations, le Gouvernement avait octroyé, en 2006 à la SN-HLM, 150 hectares de terre à Tivaouane Peul dans la lettre 0241 du 31 janvier 2006. A cause de cet octroi, une grande partie de la population des zones inondées était venue s'inscrire à la SN-HLM. Aujourd'hui, 10 milliards de francs venant des cotisations de ces populations sont déposés à la Banque de l'Habitat dans l'attente de l'octroi effectif des 150 hectares. Ces cadres de la SN-HLM ont entendu dire que ces 150 hectares ont été attribués à une société privée. Je vous demande de nous éclairer sur ces 150 hectares. Qu'en est-il exactement ?

Certains de mes devanciers ont parlé d'inondations à Dakar, mais je peux dire que nous sommes les plus lésées par les inondations nous les ruraux. Ceux qui connaissent Kaffrine, qui se trouve dans une cuvette, savent que les inondations y engendrent beaucoup de dégâts matériels mais aussi des pertes en vies humaines. En plus des maisons détruites, les inondations coupent la route qui relie Kaffrine à Nganda.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Moussa DIAO n° 2 pour 5mn.

MONSIEUR MOUSSA DIAO N°2

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Messieurs les Ministres d'Etat,

Madame le Ministre chargé des Relations avec les Institutions,

Monsieur le Ministre de l'Urbanisme, comme viennent de le faire les autres, je vous présente mes condoléances.

Chers Collègues,

Lundi dernier, vers onze heures, j'étais à Sinthiang Koundara, c'est dans le département de Vélingara. Aussi, je voudrais vous faire le bilan des dégâts suite aux pluies diluviennes qui se sont abattues le week-end dernier à Vélingara et, vous rappelez que, chaque année, les pluies et les incendies causent de nombreux dégâts dans ce département, sans qu'on se soit assisté. Vous m'excuserez mais, pour la petite histoire, je vous dirais que l'année dernière ma maison familiale a brûlé à Diaobé.

Mais, vous l'avez dit, Monsieur le Ministre d'Etat, quelques uns de vos collaborateurs me l'ont soufflé, les dispositions ont été prises et les moyens ont été dégagés et seront bientôt acheminés à Vélingara donc, je me passe de faire cette doléance et vous remercie pour tout.

Mais, Monsieur le Ministre de l'Intérieur, je vais quand même vous rappelez le dicton peul que je vais traduire : « si vous partagez et vous prenez le gros lot c'est que vous êtes gourmand, si vous ne prenez pas assez c'est que vous êtes poltron. » Et, je rajouterai aussi un autre dicton peul qui dit : « le fait de sentir bon ne rend pas la sauce succulente ». Le fait qu'on dise qu'on va nous assister, c'est bien mais, il faudrait que cela arrive.

Je remercie en passant l'ONG World Vision qui a déjà pris les dispositions pour aider les populations sinistrées dans le département de Vélingara.

Monsieur le Ministre, pour parler des lenteurs constatées, lors de la mise en place des dettes destinées aux sinistres, je dirais que la DCMP et l'ARMP ont bon dos. En effet, lors du séminaire relatif à ces deux structures, leurs dirigeants nous ont expliqué que vous avez la possibilité de prendre des dispositions pour utiliser des procédures préalables aux appels d'offres. Donc, les populations comprendront difficilement les retards qui sont constatés, chaque fois, qu'il y a des sinistres. Convenons- en, quand on est dans l'eau, on ne comprend pas que les procédures de mise en place des marchés, la transparence, l'équité retardent la mise en place des aides.

Messieurs les Ministres, quelqu'un de vous l'a rappelé, les gens qui sont dans l'eau me diront que les urgences sont ailleurs. On est d'accord mais, je dirais que l'Etat, par le biais des services comme l'Urbanisme, le Cadastre, les Domaines, les Collectivités locales, les services de la SENELEC et de la SDE qui ont procédé au branchement des populations qui habitent dans les zones non aedificandi ont une forte responsabilité dans les occupations irrégulières.

Monsieur le Ministre d'Etat, vous êtes tous les deux Maires et vous êtes en train d'assister à l'installation des populations dans des zones non aedificandi, je prends comme exemple le quartier qui est derrière le Conseil régional de Kolda. Monsieur le Ministre d'Etat le connaît bien.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Moussa SOW pour 5 mn.

MONSIEUR MOUSSA SOW

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Messieurs les Ministres d'Etat,

Madame le Ministre,

Je crois qu'il faut aborder le problème des inondations sous deux aspects : le premier c'est dans les zones urbaines, avec Dakar comme point de mire, le deuxième c'est le problème des inondations dans les zones rurales. S'agissant de Dakar, je crois qu'on a beaucoup évoqué les causes qui ont

amenées ces populations à vivre aujourd'hui le calvaire. L'habitat spontané s'est répandu, les gens ont habité dans des zones non aedificandi et je crois que cela été très bien expliqué, mais je crois aussi que c'était une faillite de l'Etat à l'époque. Les services de l'Etat n'ont pas joué pleinement leur rôle, eux qui ont permis donc, à ces populations d'investir ces zones. Il y a eu, à l'époque, des esquisses de solutions, puisque je crois que, avec les programmes de régularisation et de restructuration foncière, l'Etat avait tenté peut-être de le régler mais, n'est pas allé au fond des choses puisqu'il s'agissait simplement de frayer des chemins dans les quartiers et de permettre, peut-être, aux occupants d'avoir des titres d'occupations. Le régime de l'alternance a hérité de cette situation, et je crois que depuis 2005, un certain nombre d'actions a été engagé et le Gouvernement est donc obligé de régler des problèmes qui viennent d'ailleurs.

Je suis très rassuré par les propos de Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, quant aux mesures prises pour régler en urgence les problèmes des inondations, c'est-à-dire la connexion entre les bassins de rétention et les 2 km 400 prévu pour évacuer toutes ces eaux hors de la ville. Mais, quand on se promène dans certaines zones à Pikine et à Thiaroye, on remarque l'existence de beaucoup de points d'eau, des eaux verdâtres, un tapis herbacé qui font qu'on peut se poser la question de savoir si le Gouvernement n'agit qu'au moment de la saison des pluies, si le Gouvernement ne peut pas, en période sèche, engager des opérations pour permettre de dégager, de ces quartiers, ces eaux qui sont source de beaucoup de maladies et ces herbes qui peuvent aussi, comme on l'a entendu souvent dans les radios, cacher des serpents et autres reptiles.

Je crois que de ce point de vue, l'action du Gouvernement ne devrait pas se manifester, en tout cas, pour les solutions d'urgence, uniquement durant la saison des pluies. En période sèche aussi, il y a un travail à faire pour permettre de créer des zones salubres au niveau des villes. S'agissant de la solution à long terme, si le régime d'avant avait eu à faire des erreurs, il faudrait peut-être, aujourd'hui, que nous puissions nous aussi anticiper sur avenir. Alors, ma question est de savoir quelles sont les dispositions qui sont prises pour que les erreurs de ces Gouvernements passés ne puissent encore se reproduire et que dans 20 ans, 30 ans, on puisse nous reprocher d'avoir aussi laissé d'autres habitations spontanées se faire en la périphérie de Dakar, et permettre donc des inondations.

Le deuxième point concerne donc, les inondations en zone rurale. En 2008, il y a eu des inondations qui se sont manifestées dans la zone du Nord, plus particulièrement dans le département de Podor. A l'époque, les députés du Nord s'étaient autosaisis et nous avons mis en place un collectif. Aminata Sall et Issaga Ly sont là, nous avons fait le tour dans le département de Podor et de Matam, avec les représentants de la commission nationale des inondations présidés par le Premier Ministre.

A l'époque aussi, nous avons constaté que ces inondations causaient un certain nombre de problèmes dont le principal est surtout celui des périmètres irrigués. Beaucoup de rizières ont subi ces inondations suite aux crues du fleuve....

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Sékou SAMBOU pour 5 mn.

MONSIEUR SEKOU SAMBOU

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre d'Etat,

Permettez-moi, à l'entame de mon propos, de vous adresser mes sincères condoléances à la suite du rappel à Dieu de votre chère maman. Puisse le Tout Puissant vous donner l'énergie nécessaire pour traverser cette épreuve combien douloureuse.

Madame le Ministre, permettez-moi de vous féliciter pour votre retour dans l'attelage gouvernemental. Il y a deux jours, j'ai pris la parole ici mais le problème était tel que je n'ai pas pu vous féliciter. Je m'en excuse. Recevez toutes mes félicitations !

Messieurs les Ministres d'Etat, je voulais vous féliciter parce que autant, il y a 2 jours, j'étais resté sur ma faim à la suite des réponses qui ont été données, autant aujourd'hui je suis satisfait, parce que vous avez été très clair, très limpide et vous avez même cherché, dans le cadre de la transparence à mettre des documents à notre disposition. Je tenais à vous témoigner cette marque de sympathie.

Je voudrais, du haut de cette tribune, marquer ma solidarité avec les populations qui vivent dans les inondations. De mon point de vue, s'il y a inondation c'est qu'il y a eu, avant l'indépendance, une très mauvaise politique d'aménagement territorial au niveau du Sénégal et cela a conduit à faire de notre pays un monstre à tête hypertrophiée et au reste du corps rachitique.

Messieurs les Ministres, je pense que nous devons interroger l'histoire parce que dans le cadre du développement de l'homme, ce qui se passe au Sénégal n'est sûrement pas une première et pour régler ces problèmes d'inondations, il faut des mesures hardies, les moyens sont là, la matière grise est là, ce qui manque, de mon point de vue, c'est du courage. Le député DIA l'a dit tout à l'heure. L'histoire nous enseigne qu'en Amérique, les marécages ont été asséchés pour rendre verdoyant le désert. Le cas de Paris est là, pendant la révolution de 1789, les parisiens ont connu le moment des barricades et pour moderniser Paris, à la suite de la révolution industrielle, avec les voitures, Monsieur Claustre a pris des mesures hardies. De son bureau il a tracé les boulevards et les avenues qu'il a laissés à la postérité.

Nous devons aujourd'hui essayer de prendre des mesures hardies au Sénégal, en tirant les enseignements. Nous ne devons plus autoriser des promoteurs à construire dans des bas-fonds ou dans des marécages, sans les aménagements préalables et pour cela, je donnerais tout à l'heure des exemples. Nous ne devons plus accepter que des citoyens puissent construire sans autorisation ou avec autorisation dans des endroits inondables ou déjà inondés et je prendrai donc, pour étayer mes propos, le cas de Ziguinchor, cette ville qui m'a vu naître et grandir. Si je prends le cas de Goumel, c'est cette zone qu'on appelait Océan où les jeunes enfants allaient pour régler leurs comptes, dans les marécages. Aujourd'hui, ce sont des villas qui sont construites là-bas, par un promoteur et cette zone est toujours sous la menace des inondations. Nous constatons, toujours à Ziguinchor, à la sortie de Djibelor où nos mamans allaient pour repiquer, donc ce sont des rizières, actuellement en y allant, on voit que les gens sont en train de construire dans cette zone. Or, les aménagements nécessaires ne sont pas réalisés. Je prends le cas du Cap Skirring, on constate que des villages sont en train d'être élevés dans des marécages alors que le changement climatique menace nos terres. Je crois que, à ce niveau-là, l'Etat doit prendre ses responsabilités.

Alors, Monsieur le Ministre d'Etat, je ne saurais terminer sans vous poser quelques questions, c'est-à-dire quand on déguerpit des gens, je cite le cas de Dakar, quel sort réservez-vous aux terrains qu'ils avaient déjà occupés ? Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur l'a dit, aujourd'hui je suis un peu rassuré parce qu'il dit que la nappe est en train de baisser. Si la nappe baisse, cela veut dire qu'il n'y a pas de risques d'inondation pour cette année. Donc, ces aménagements-là doivent être faits et je pense quand même que nous devrions prendre les dispositions pour anticiper, parce que gouverner c'est prévoir. Les solutions, je pense que, de mon point de vue encore, je ne suis pas technicien, pour répondre aux maximes que j'ai développées à l'entame de mes propos, il faut ... Je vous remercie, Monsieur le Ministre.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Mously DIAKHATE pour 9 minutes.

MADAME MOUSLY DIAKHATE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Messieurs les Ministres d'Etat,

Madame le Ministre,

Mesdames, Messieurs les collaborateurs des Ministres,

Honorables députés,

Mesdames, Messieurs,

Nous vous saluons, Monsieur le Ministre d'Etat, nous vous présentons nos condoléances pour le décès de votre mère et prions pour que Dieu l'accueille dans son Paradis. Nous présentons aussi nos condoléances à tout le Sénégal pour ce qui est de la disparition d'Abdoulaye Wade Yinghou, ce jeune de 19 ans qui était fils unique pour son père et pour sa mère.

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, je pense que si l'on utilise l'argent du contribuable à acheter des armes, à former des personnes, c'est pour assurer la sécurité des citoyens du pays et non pour le contraire. Je commencerais par évoquer, Monsieur le Ministre d'Etat, le cas de la zone de Hann. Tout le monde sait que parmi les 19 communes d'arrondissement de Dakar, celle de Yarakh fait partie des zones les plus inondées. Il serait

plus judicieux, Monsieur le Président, en de pareils jours, que le Premier Ministre se présente ici avec l'ensemble de son Gouvernement pour dire au peuple quelles mesures idoines, ils ont prises pour faire face aux inondations. N'oublions pas que c'est à cause des inondations que les élections ont été reportées durant l'année 2006.

Sept milliards de francs ont été injectés dans la lutte contre ces inondations sans pour autant qu'on n'en voit des résultats satisfaisants. La solution Jaxaay est bonne car ayant été prise sur la SN -HLM, avant que les sinistrés ne soient transférés à Tivaouane Peul. Aujourd'hui c'est le site de Diamniadio qui est évoqué. Seulement, ceux qui avaient déposé leur argent à la SN-HLM depuis 2003, eux aussi sont des citoyens sénégalais et ont besoin de rentrer dans leurs fonds.

Monsieur le Ministre d'Etat, nous avons en tant que parlementaires fait un séminaire sur ces inondations. Nous avons envoyé au Premier Ministre les résolutions de ce séminaire et sur lesquelles nous avons quantifié les pertes matérielles et humaines causées par les inondations. Il devrait aujourd'hui venir dire au Parlement les précautions qu'il a déjà prises.

Concernant la localité de Hann, on évoque la nécessité d'un plan de restructuration afin de pouvoir procéder à l'assainissement alors que ce plan est disponible depuis 02 ans. Hann est à 5 km du Palais de la République et demande aujourd'hui à être restructuré et assaini, que des routes y soient dégagées afin de lutter contre les inondations. Nous y disposons de 02 terrains qui ressemblent à des bassins de rétention. Il s'agit des terrains de Monassar et de Montagne 6. Le marigot qui servait à recueillir les eaux est aujourd'hui enseveli et habité par les populations. D'habitude nous avions 300 familles que nous déplaçons chaque année pour les reloger dans les écoles, mais cette année, nous avons opté pour une démarche nouvelle consistant à les laisser dans leurs maisons inondées car, le temps qui sépare leur installation dans ces écoles et l'ouverture des classes est trop court, alors que l'eau est encore dans leurs maisons. Cela nous causait un véritable dilemme. Finalement, nous avons pris l'option de les laisser dans leurs maisons et de procéder au pompage des eaux. Nous avons même eu, l'année dernière, un cas de noyade d'un enfant mort pendant le sommeil, à l'intérieur de la chambre de sa maman.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, chère Collègue.
La parole est à notre collègue Métou Ba pour 5 mn.

MADAME METOU BA

Je vous remercie, Monsieur le Président.
Monsieur le Président,
Messieurs les Ministre d'Etat,
Madame le Ministre,
Messieurs les Collaborateurs du Ministre d'Etat,
Chers Collègues,

Monsieur le Ministre d'Etat, moi je viens pour faire une contribution. Monsieur le Ministre d'Etat nous avons constaté le problème des inondations. Nous avons apprécié son geste hautement symbolique en se rendant dès sa descente d'avion, à son retour de voyage, au chevet des sinistrés avec tout son gouvernement. La présence de ces images servant de spots à une chaîne de télévision de la place, n'est pas une honte pour nous mais plutôt une joie. Monsieur le Ministre d'Etat, nous vous félicitons pour votre brillant travail au niveau du Plan Jaxaay, même s'il reste beaucoup à faire. Nous tenons ce satisfecit de nos parents qui viennent des zones urbaines et de zones comme Guédiawaye, Pikine, etc., et qui se disent satisfaits du Plan Jaxaay. Nous vous invitons à aider les autres à les rejoindre car étant dans l'urgence.

Ensuite, en tant que Conseillère régionale de Saint-Louis, on nous a soumis une affaire au niveau du Conseil. Tout le monde sait que ce qui est décrié ici ne date pas d'aujourd'hui, car c'était pour régler des problèmes politiques. Un cas pareil s'est manifesté à Saint-Louis sur la route de Horr. On nous a remis un plan d'urbanisme pris par un promoteur et on l'a rejeté parce que se trouvant sur une zone marécageuse. Si nous les autorisons à habiter les lieux par le biais de quelqu'un d'autre ou d'autres bras, nous aurons à gérer les mêmes problèmes que sont en train de vivre les populations des zones inondées de la banlieue. Une fois installé, il y aura des problèmes d'inondations. J'attire votre attention pour que ce site ne soit pas aménagé à moins que vous, le Ministre de l'Habitat vous leur aménagiez des pilotis.

Les populations de Donaye ont vu leurs habitations complètement anéanties par les eaux et ont tous été déménagées à Tarédji. Il est maintenant urgent de leur trouver une solution pour retourner dans leur terroir d'origine.

Enfin, Monsieur le Président Mamadou Seck, nous vous remercions pour avoir ouvert la session, pour nous permettre de parler de l'électricité et des problèmes d'inondation, du Plan ORSEC. Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, chère Collègue.

La parole est à notre collègue Robert dit Khadim TABET pour 5mn.

MONSIEUR ROBERT DIT KHADIM TABET

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Merci Monsieur le Président. Je salue, par mon éducation, Madame le Ministre. Ce qui est sûr c'est que l'être humain ne peut pas croire en deux dieux, il ne peut pas croire en Dieu et croire en même temps à autre chose. La Miséricorde de Dieu peut nous permettre d'occulter souvent la prière pour adorer notre pays. La Chariya (Droit islamique) dit que quand quelqu'un entame la prière en disant Allahou Akbar, si sa femme l'appelle, il doit cesser de prier et répondre à son appel. Donc, aujourd'hui, si notre pays nous appelle, nous cessons la prière pour régler les problèmes de notre pays, c'est cela la vérité : une fois de retour nous allons payer nos prières.

Messieurs les Ministres d'Etat, les inondations affectent, chaque année, plusieurs localités du pays avec des dégâts importants sur les personnes et les biens et, dans certains cas, des pertes en vies humaines : 300 personnes sinistrées en 2003, 200 000 personnes en 2004 et plus de 20 000 maisons effondrées ou inondées ayant entraîné un programme de relogement des sinistrés sur le site de Keur Massar.

Un rapport fait état de 30 000 familles dans les eaux stagnantes de pluies, l'information est contenue dans le dernier rapport du bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) des Nations-unies. Le document, qui confirme que les inondations résultent d'un grand problème

d'urbanisation et d'assainissement, prévient contre les risques de choléra et annonce l'aide internationale sur requête des autorités.

Ma première question est la suivante : quelle est la suite de la requête adressée aux Nations-unies par le canal de l'OCHA ? Deuxième question, j'ai eu la réponse avec le document qu'on vient de me donner, ce sont toujours les 2 milliards remis à l'ORSEC pour savoir comment on les a utilisés dans les détails. Cela je l'ai avec moi. Je vous remercie, Monsieur le Ministre. La troisième question : la Fédération internationale de la Croix rouge et World Vision figurent aussi parmi les premiers intervenants à Dakar et à Kaffrine. Est-ce qu'on peut connaître leurs efforts sur les interventions pour apprécier et les remercier ? Quatrième question : aujourd'hui, concrètement, quelles sont les actions entreprises par l'Etat du Sénégal pour faire face aux défis présent et futur pour donner espoir à nos frères qui vivent dans les inondations, pour trouver une solution définitive à ce fléau, quand on sait qu'ils sont guettés par la propagation des maladies hydriques telles que le choléra, la fièvre jaune entraînant par ricochet toutes choses sur le plan économique pouvant se solder par la pauvreté ?

Cela urge, Monsieur le Ministre d'Etat, malgré les plans d'actions ORSEC, Jaxaay, etc.

Je voudrais dire que le pays nous appartient à nous tous. Si un seul Sénégalais souffre, cela doit nous faire mal à tous, parce que nous tous nous sommes des parents. Nous disons que ce que le Président Wade a réalisé en 10 ans, ses prédécesseurs ne l'ont pas réalisé en 40 ans. Nous le disons à cause du Tout puissant. Certes, ils ont réalisé des choses qui nous ont servi mais, il n'y a pas photo avec la vision de maître Wade. Donc, de concert avec le Président, avec les services de l'Etat, avec les départements, toutes les études possibles pour lutter contre les inondations sont réalisables avec sa volonté. Dieu a fait que Wade est un interlocuteur crédible devant les bailleurs, tout ce qu'il sollicite, il l'obtient.

Concernant les déplacements, le recasement des populations, je veux qu'on tienne compte de la mentalité des populations. Nous tous nous sommes des Sénégalais. Si j'étais un sinistré et qu'on m'appelle pour me donner une parcelle immatriculée tant, je la prendrais.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Amadou FALL pour 5 mn.

MONSIEUR AMADOU FALL

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Messieurs les Ministres d'Etat,

Madame le Ministre,

Honorables Députés,

Mesdames, Messieurs les Conseillers des Ministres,

Monsieur le Ministre d'Etat Oumar Sarr, je vous présente mes condoléances pour le repos de l'âme de votre mère, je prie pour que Dieu l'accueille au Paradis.

Vous, Ministre d'Etat Omar Sarr, le Ministre d'Etat chargé de l'Energie qui a quitté ici avant hier, le Ministre de l'Intérieur, nous savons la place que vous occupez auprès du Président. Vous êtes ses fils. Vous êtes nommés, vous êtes des élus. Le Président a de grandes ambitions, vous l'avez dit tout à l'heure.

Nous remercions beaucoup les Sapeurs Pompiers pour ce qu'ils font mais ce sont des travaux ponctuels. La vocation des Sapeurs Pompiers n'est pas d'assainir. Le Ministre de l'Assainissement devrait être à l'Assemblée.

Quand le Président est venu pour une task force de la ville de Touba, nous lui avons soumis un plan de 20 milliards, il nous a dit de reprendre le Plan parce que vingt milliards c'était insuffisant. C'était un plan pour évacuer les eaux pluviales. Nous l'avons refait et estimé à 100 milliards. Quand nous l'avons présenté au Président, il nous a dit de le mettre sur sa table, Dieu merci. Nous sommes restés quelques temps, il n'a pas réagi, nous sommes retournés redemander nos vingt milliards pour nous mettre au travail. Le Président nous dit qu'il cherchait une entreprise qui sait faire le travail pendant cinq ans sans arrêt, cela n'existe pas au Sénégal. C'est ce qu'il a vu dans l'entreprise Henan Chine. Henan Chine est en train d'assainir Touba. Nous lui en remercions.

Il pleut, ces temps ci, à Touba. Il y a des inondations, parce que les zones ne sont pas connectées entre elles, il s'agit des bas fond, nous avons relevé toutes les zones de pression : Mbane, Darou Khoudouss, autour de

la mosquée, mais seulement le travail est lent, nous souhaitons que vous nous aidiez avec Henan Chine, ils sont braves quand même.

Quand le Président est venu en visite à Touba, il a inspecté, admiré les travaux. Et c'est cela l'ambition du Président. Et vous, vous êtes ses proches, ce que nous devons faire, c'est concevoir un plan ambitieux pour l'assainissement allant de Dakar à l'intérieur du pays. Nous avons parlé des zones dépressionnaires, nous savons qu'il y a un plan topographique. Ce qu'il faut faire, c'est approcher votre collègue Khoureychi Thiam, parce qu'il travaille avec les pays du nord, la Norvège, le Danemark. Ces pays ont une expertise pour régler le problème définitivement et à moindre coût.

Ce que nous faisons, ce sont des travaux ponctuels, des travaux d'entretien. Il faut en plus la technique. C'est bien ce que nous faisons, les Sapeurs Pompier sont braves, le Président met beaucoup de sous, mais la vision du Président dépasse cet amateurisme. Il faut solliciter la coopération internationale qu'il va consolider pour nous. Et d'ailleurs, c'est là où je ne partage pas le point de vue de mon collègue, mon frère Maître Babou. Là, nous sommes face à un fléau, il faut demander l'aide internationale, pas seulement de l'aide mais aussi, l'expertise des autres pays, planifiés dans la durée, durant cinq ans, le budgétiser pendant cinq ans, tout en les rémunérant pour leur travail. Vous avez parlé d'un budget de 167 milliards déjà, c'est un début de solutions pour régler l'assainissement de la ville de Dakar.

L'honorable député Aliou Dia l'a dit, Dakar est une presqu'île, cela veut dire que le niveau de la mer est à zéro. Après Plateau, Dakar, ce sont des niveaux moins zéro, cela veut dire que s'il veut, l'eau reste dans ces quartiers périphériques. Vous l'avez dit, vous avez pompé 5 mm, le lendemain, l'eau refait surface. Même les ruraux savent que le puits, quand tu puises, l'eau refait surface à cause de la nappe. Pomper une eau qui refait surface cela est inutile, c'est gaspiller ton argent sans régler le problème.

Nous l'avons dit, il y a des gens qui demandent à Dieu qu'il pleuve, d'autres ne le souhaitent pas. Tout cela nous pouvons le régler rapidement, il faut faire un plan ambitieux à la dimension du Président de la République. C'est votre Père, c'est lui qui vous a éduqué, avant l'Alternance, vous étiez dans le pays, vous saviez ce qui s'y passe.

Aussi, êtes-vous élus. Faites quelque chose d'ambitieux pour le Sénégal, c'est cela qu'on attend de vous. Nous remercions beaucoup les Sapeurs Pompiers. Les Sapeurs Pompiers font bien leur travail mais leur vocation ce n'est pas l'assainissement. L'Assainissement c'est de la technique, c'est très simple. Je vous demande d'y associer les élus locaux...

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Aminata SALL pour 5 mn.

MADAME AMINATA SALL

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre d'Etat,

Madame le Ministre,

Mesdames, Messieurs les Collaborateurs du Ministre,

Chers Collègues,

Je rends grâce à Dieu. Je prie sur le Prophète Mohamed (PSL).

Au Sénégal, il y a quelque chose de rare. Quand quelqu'un se plaint, il a un vis-à-vis qui peut sécher ses larmes. Si je le dis c'est parce que certains ont dit que les inondations datent de longtemps. C'est vrai, c'est depuis 1989, nous n'étions que de petits enfants mais c'est en ce temps qu'on a déplacé les habitants de Donaye Walo à Donaye Taredji, ces populations laissées à elles mêmes ont reconstruit leur villages avec leurs économies sans aucune assistance de l'Etat.

Les inondations ne se limitent pas seulement à Dakar, nous le vivons quotidiennement. Seulement ceux qui habitent Pikine et Guédiawaye viennent de l'intérieur du pays, du Fouta, de Ziguinchor, de Kaolack, etc.

Quand il y a un budget alloué aux inondations, quelle que soit la difficulté, il faut les associer, associer tout le monde. Podor, en 2009 était inondé. Le Président Moussa Sow l'a dit. L'année dernière nous avons visité Mboyo, Guédé Village, etc. Je voudrais que le Ministre prenne en charge ces villages de Podor. J'ai suivi les détails mais, je n'ai pas entendu parler des digues de protection. Ce serait utile dans le département de Podor. La Commune de Podor a une digue à réhabiliter, un canal à ciel ouvert que l'on peut évacuer par l'électricité. Quand il n'y a pas d'électricité, l'eau est

déversée dans les maisons. Et vous savez que nos constructions sont faites en argile, le sol, une fois affaissé, peut provoquer des dégâts dans les familles. La délocalisation des familles dans les écoles peut entraîner le retard de l'ouverture des classes. Il faut vite pomper les eaux stagnantes dans les maisons.

Je voudrais qu'on revoie beaucoup le problème des inondations. Il faut saluer encore la volonté du Président de la République. Que Dieu lui accorde bonne santé. Lui, il a compris que le dîner se consomme la nuit mais se prépare le jour. Il a pris les choses en main, à temps ; vous aussi, vous êtes braves, nous souhaitons qu'on règle le problème des inondations pendant la saison sèche. Il faut parler avec les sinistrés, il faut aussi impliquer les techniciens, experts qui savent identifier les zones habitables et les zones inhabitables. Aller loin même, voir les promoteurs qui vendent les terrains, étudier les sites pour éviter aux acheteurs des déboires.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, chère Collègue.

La parole est à notre collègue Aïssata COULIBALY pour 12 mn.

AISSATA COULIBALY

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Messieurs les Ministres d'Etat,

Madame le Ministre,

Nous vous saluons et vous remercions du travail que vous faites. Monsieur le Président, ce jour est très important comme celui d'avant hier. Tenant compte des difficultés du pays. Nous avons parlé de l'électricité. Aujourd'hui, nous discutons des inondations. Je ne pense qu'il y ait deux jours aussi mémorables dans la vie de notre Parlement. Je le dis parce que je ne souhaite à personne une paix à demi teinte. C'est quoi cette paix à demi teinte : c'est qu'il y a ceux qui jouissent de la paix et ceux qui n'en jouissent pas.

Donc, si nous débattons de la situation de nos compatriotes qui souffrent, vivent dans les inondations, je pense qu'il n'y a rien de plus honorable pour nous. Je compatis à leurs souffrances. Et, je dis encore, si ce n'est nous qui

avons les inondations, il n'y aura pas d'inondations dans la banlieue. Si c'est nous la cause de l'épanouissement de leur progéniture, il n'en serait rien. Si c'est nous la cause de leur insomnie, de leur épanouissement, il n'en serait rien. Je pense qu'il vaut mieux vivre les inondations que mourir parce que ce qui sont déjà morts, ne peuvent pas se plaindre.

Que Dieu vous accorde la paix afin que vous traversiez cette épreuve ! Je vais m'appesantir sur la prévention des inondations. La prévention est importante, il faut l'asseoir à temps pour rassurer davantage les populations. Nul n'ignore les efforts du Gouvernement dans ce sens. Nous l'avons vu lors du Plan Jaxaay. Cependant, je demande si l'argent investi dans le Plan Jaxaay a eu les résultats attendus. Si le Plan Jaxaay était une expérience, une expérience qui ne peut perdurer, il faut s'arrêter à mi-chemin et revoir la stratégie. Il faut réunir beaucoup de fonds, l'investir pour éradiquer le fléau des inondations. Sans cela, le problème ne peut avoir de solutions. Il faut régler définitivement le problème. Les populations vont vivre dans un endroit sain, les enfants auront une scolarité régulière, pourront s'épanouir, auront une bonne santé.

Pour moi je pense qu'une maladie qui s'abat sur les Pikinois peut facilement contaminer les Thiessois. Que Dieu nous en garde ! Il faut que notre Gouvernement communique davantage, qu'on en discute comme on le faisait pour les problèmes de santé et d'éducation. Quand les populations sont dans l'eau, le déplacement n'est pas la solution. Il faut engager le dialogue, se concerter, tout cela il faut le prévoir à temps. Si on engage la concertation pendant la saison sèche, ces dernières vont répondre aux sollicitations du Gouvernement, une fois qu'elles sont confrontées aux inondations, ils seront obligés de quitter les lieux. Il n'est pas facile de s'exiler avec sa famille. Tout le monde souhaite mourir là où il habite. Donc, il faut instaurer le dialogue.

Monsieur le Ministre d'Etat Omar Sarr, je vous félicite. Vous travaillez beaucoup. Monsieur le Ministre d'Etat, il faut suivre, contrôler l'urbanisation de nos quartiers. Puisque chacun peut se permettre d'habiter là où il veut, grâce à ses relations, l'on ne regarde plus s'il est possible de construire ni la fiabilité, il faut lutter contre cette anarchie. Il faut le régler pour l'avenir. Je ne parlerai pas de ce qui s'est passé en 1989, en 2005. Je parle de ce qui se passe aujourd'hui. Pourquoi cela ? Le Président de la République a une vision. Voilà pourquoi en 2000 nous l'avons élu, c'est l'espoir que nous

portons en lui. L'espoir est permis et nous souhaitons que Dieu l'aide à aider les gens à avoir une vie saine et digne.

Je ne fais pas allusion au régime socialiste qui était là. Le régime socialiste a été défait ; ce qui importe, c'est de voir l'existant et de le prendre en charge de la plus belle manière. Quand il y a des difficultés, il faut s'attendre à des manifestations. Il y a les délestages et les inondations. Je m'adresse au Ministre de l'Intérieur. Les manifestations ne sont que l'expression d'un ras-le-bol. Nous devons les écouter, les assister, les aider, les accompagner, leur proposer des solutions. Il ne faut pas les réprimer, ni les disperser. Souvent les forces de l'ordre font des dérives dans l'exécution de leur mission, il faut discuter avec elles pour parfaire leurs interventions parce que nous comptons sur elles pour notre sécurité. Donc, quiconque veut manifester, porter des brassards rouges, il mérite d'être accompagné par les forces de l'ordre. Ils sauront que ce sont des citoyens et cela peut contribuer à la lutte contre le gaspillage et le vandalisme.

Je remercie les Sapeurs Pompiers. Ils font du bon travail. Je remercie les Secouristes qui assistent les êtres humains. Je remercie aussi les militaires. Ils ont montré que le Sénégal est un et indivisible. Nous notre rôle est de magnifier, d'honorer ceux qui se sacrifient pour la Nation, mais aussi de rappeler à l'ordre ceux qui ne font rien.

Monsieur le Président, nous vous demandons de pérenniser les sessions parlementaires. C'est le lieu pour nous d'exercer notre rôle d'élus du peuple, pour communiquer avec les populations. Cela nous permet de nous solidariser avec elles.

*Nous vous encourageons, nous encourageons les Honorables Députés. Que la paix règne au Sénégal !
Je vous remercie.*

MONSIEUR LE PRESIDENT

*Je vous remercie, cher Collègue.
La parole est à notre collègue Thiamba SECK pour 5 mn.*

MONSIEUR THIAMBA SECK

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Messieurs les Ministres d'Etat,
Madame le Ministre,
Mesdames, Messieurs les collaborateurs des Ministres,
Chers Collègues,

Monsieur le Ministre d'Etat, vous avez tout de suite dit que les inondations sont liées à l'absence de système fonctionnel de drainage des eaux, à la montée de la nappe phréatique et au dessolement des axes naturels. Par rapport à la définition, Monsieur le Ministre d'Etat Oumar SARR, j'ai trois questions à vous poser. Que pensez-vous des gens qui disent, par rapport aux inondations, que les actions déjà entreprises sont insuffisantes parce que ne s'attaquant pas aux causes profondes des inondations ? Jusqu'à présent les solutions sont conjoncturelles et il faut forcément des solutions structurelles.

La deuxième question, Monsieur le Ministre d'Etat : beaucoup de gens pensent aussi que, par rapport aux inondations, il faut davantage responsabiliser les services de l'hydraulique et de l'assainissement car la solution des inondations requiert une approche hydrologique et hydraulique.

La troisième question : concernant toujours les inondations, beaucoup de gens pensent qu'il y a trop de centre de décision. Est-ce qu'il n'est pas temps aujourd'hui qu'on ait une seule structure nationale chargée de la coordination et du pilotage des actions de lutte contre les inondations au Sénégal.

A part cela, Monsieur le Ministre d'Etat, nous vous remercions, nous qui habitons principalement Saint- Louis, par rapport au quartier de Pikine. Pour la première fois dans l'histoire du Sénégal, c'est l'exemple d'une politique réussie de la restructuration de l'habitat spontané qui a pour objectif terminal la régularisation foncière. Voilà un quartier qui a reçu 10 milliards de francs CFA, les populations ont été relogées, d'autres ont reçu des subventions pour construire des maisons estimées à 02 milliards. Les populations de Pikine vous remercient. Tous les Ministres de l'Urbanisme, depuis 1997, n'ont pas réglé le problème, vous, vous l'avez réglé et nous sommes contents de l'entrepreneur qui a fait le travail.

Nous sommes, par contre, fâchés à cause des autres quartiers de Saint-Louis : Balakos, Ndiolofène, Diamaguène, etc., qui n'ont bénéficié que de

mauvais travaux d'assainissement. Partout, il y a des eaux usées qui sont refoulées, les moustiques y vivent les douze mois de l'année durant. Cet assainissement n'a créé que des problèmes. Il faut aussi poser le problème de l'efficacité. Prendre des milliards, les donner à une entreprise qui ne règle rien, ce n'est pas intéressant. Quand on parle des inondations, il faut penser à Saint-Louis. Cela remonte à 1950 à Saint-Louis qui est une ville entre les eaux. Les inondations de 1994 ont eu une très grande ampleur à cause des eaux du fleuve. Avec les brèches, cela semble s'améliorer mais les pluies stagnent dans les quartiers. Il faut un assainissement normal pour sécuriser les quartiers que je viens de nommer.

Monsieur le Ministre d'Etat, concernant les HLM Lamine Guèye de Saint-Louis, elles sont envahies chaque fois par les eaux usées depuis 1963. C'est un réseau vétuste, là c'est d'autres difficultés, Monsieur le Ministre d'Etat.

J'ai parlé aussi de l'efficacité des dépenses publiques qui ne profitent pas toujours aux populations. A Fatick, il y a des écoles construites et qui sont tombées avant d'être réceptionnées.

Concernant le problème de la foudre au Sénégal, je vais m'adresser à Monsieur Bécaye Diop. Les populations du Sud ont payé un lourd tribut par rapport à la foudre qui tue beaucoup de gens durant l'hivernage. Je voudrais savoir où en êtes-vous avec le programme des paratonnerres.

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue Khadidiatou SY pour 5 mn.

MADAME KHADIDIATOU SY

Je vous remercie, Monsieur le Président.
Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres d'Etat,
Madame le Ministre,
Honorables Députés,
Mesdames et Messieurs,

Messieurs les Ministres d'Etat, je me réjouis de l'occasion qui nous est offerte aujourd'hui pour débattre du problème des inondations, même si moi-même je suis d'une zone où il n'y a pas d'eau. Je suis du Djéri mais, je

suis avant tout une Sénégalaise. Le problème d'inondations ne concerne pas seulement le Cap-Vert, et un peu plus du Cap-Vert, parce que j'ai l'impression que les autorités pensent que seuls Dakar et environs, sinon un peu Saint-Louis sont inondés. Dans le Diawara, dans le département de Bakel exactement, il y a juste une petite marre qui s'assèche au mois de février, mais entre le mois de juin et le mois de janvier cette marre inonde pratiquement la ville de Diawara parce que simplement, depuis quelques années, l'urbanisation galopante, l'urbanisation sauvage a bouché un peu les systèmes d'évacuation des eaux vers le fleuve.

Ma question, Messieurs les Ministres d'Etat, sur l'inondation toujours revient à dire : comment se fait-il que, aujourd'hui, avec le problème d'inondations qui est un problème transversal, nous ne voyons que vos deux Ministères, le Ministère de l'Intérieur et le Ministère de l'Habitat ? Je m'attendais à ce qu'on ait aujourd'hui le Ministère de la Santé, le Ministère chargé des Infrastructures, le Ministère chargé de l'Environnement, le Ministère chargé de l'Assainissement, le Ministère chargé des Transports Terrestres parce que cela aussi c'est un problème, quand on déménage les populations. Je vais poser une série de questions, pour être bien éclairée.

Est-ce qu'il y a une synergie d'action entre toutes ces institutions qui sont créées ça et là pour lutter contre les inondations ? J'ai l'impression qu'il y a beaucoup d'institutions, mais qu'il n'y a pas de synergie, donc, chacun fait au petit bonheur la chance.

Est-ce qu'il y a une évaluation sur les fonds investis par rapport aux résultats attendus ? Un audit sur le recasement des sinistrés a-t-il été fait et a-t-il été évalué ? Avez-vous répertorié les zones inondables au Sénégal ? Cela aussi c'est primordiale, à mon avis. Je sais que la tâche est immense et les moyens nécessaires sont énormes. Messieurs les Ministres, les ministères concernés par les inondations, je parle de tous les ministères pas seulement de vos deux ministères, ne gagneraient-ils pas aujourd'hui à regrouper les milliards qui se baladent un peu partout. Chacun agit de son côté, alors que s'il y a une seule institution qui est chargée de centraliser les moyens, les efforts, de mettre en commun toutes les études qui ont été faites, cela irait peut-être mieux.

Dans le processus de recasement à Tivaouane-Peulh, est-ce qu'on a pris en compte le déménagement ? C'est vrai qu'on peut déménager des populations mais, est-ce qu'on a pensé aux pères de famille qui doivent

aller dans les industries travailler ? Il y a des cars de 6h du matin à 14h, de 14h à 22h, est-ce qu'on a pris en compte tout ceci pour desservir certains axes pour qu'ils puissent aller travailler ? Il y a peut-être une résistance à déménager parce que, simplement, on n'a pas pris en charge tous ces petits trucs : les frais de déménagement, la réinsertion, les enfants qui vont changer de cadre. Est-ce qu'ils seront accueillis ? Est-ce qu'ils seront accompagnés ? Est-ce que le traumatisme que cela va causer va être pris en charge par des psychologues ? Il y a toujours de petites choses comme cela qui, à la longue, peuvent générer d'autres problèmes.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, chère Collègue.

La parole est à Alioune Aïdara SYLLA pour 5 mn.

MONSIEUR ALIOUNE AIDARA SYLLA

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Nous sommes ici, Messieurs les Ministres d'Etat, pour partager notre point de vue sur le Plan Jaxaay, sur les inondations. Je voudrais échanger avec vous. Donner des logements à trente mille familles, c'est bien, c'est le souhait du Chef de l'Etat et ce n'est pas facile. Je souhaiterais qu'on lotisse, qu'on viabilise des parcelles, qu'on subventionne les populations pour y construire des maisons. Et là, le dossier sera clos. Il est possible de recenser les familles dans un court délai, ainsi que le nombre de parcelles. Mais construire trente mille logements, les distribuer clés à mains, c'est bien de la part du Président mais c'est une charge lourde. Je vous demande à vous ses collaborateurs de bien étudier la question. Cette solution n'agréé même pas les bénéficiaires du projet parce qu'ils sont pressés de quitter les lieux. Monsieur le Ministre d'Etat, il faut revoir le Plan Jaxaay. Il faut voir la manière de programmer le Plan Jaxaay. J'ai entendu que vous en êtes à 2000 logements attribués.

Il ne faut pas pousser le Président à prendre toutes ces charges. Les gens y ont habité de leur propre gré. Il n'y a aucun lotissement fait au préalable par les OHLM, les SICAP, etc. Dans ce cas, il faut tenir un langage de vérité aux gens. Avant-hier, j'ai vu à la télé des inondations en France. Deux

semaines après les inondations, ils ont recensé les populations, ils les ont sommées de ne plus retourner là-bas, un mois avant. Il faut aussi le faire au Sénégal, parler aux gens des quartiers inondables, y associer les chefs de quartier, les Maires.

L'eau suit toujours son cours. C'est vrai il ne pleuvait plus, les choses ont changé même si nous les ruraux, nous souhaitons qu'il pleuve beaucoup. Donc, les pluies sont de retour, il faut identifier les lieux susceptibles d'être inondés et les libérer. Libérer un quartier ne plairait pas aux habitants, mais c'est à l'Etat de prendre ses responsabilités.

C'est ce que je voulais partager avec vous, et que je voudrais que vous transmettiez au Président de la République.

Monsieur le Président, je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Demba Diop pour 5 mn.

MONSIEUR DEMBA DIOP

Monsieur le Président,
Monsieur les Ministres d'Etat,
Madame le Ministre chargé des Relations avec les Institutions,
Mesdames et Messieurs les collaborateurs des Ministres,
Chers Collègues députés,

Monsieur le Président, je renouvelle mes félicitations à l'Assemblée nationale pour l'initiative d'organiser les questions au Gouvernement sous ce format, parce que nous savons que les questions généralement adressées au Gouvernement sont posées, par ailleurs, sous un format différent.

Monsieur le Président, je voudrais dire ici que moi, je ne suis pas de ceux-là qui parlent du présent et du futur, lorsqu'ils s'abstiennent volontairement d'invoquer leur passé, c'est parce que, quelque part, leur passé n'est pas reluisant. Alors, à propos de passé, il est établi que les premières inondations datent de 1989, c'est dire qu'il y a responsabilité à plusieurs niveaux.

Première responsabilité, celle-là grande, elle revient à ceux qui ont mal urbanisé et laissé s'installer les populations venues de l'intérieur du pays ou d'ailleurs dans des zones dites inondables.

Deuxième niveau de responsabilité, celle-là moins importante, elle concerne les populations qui, peut-être par méconnaissance, se sont installées dans des espaces naturels réservés au ruissellement des eaux.

Un troisième niveau de responsabilité, celle-là, c'est celle qui revient au Gouvernement aujourd'hui représenté par les Ministres ici présents pour sortir ces populations qui, depuis 1989, sont plongées dans de l'eau, parce que la question aujourd'hui, c'est de les sortir de l'eau et de pouvoir leur trouver des sites de recasement, c'est celle-là notre responsabilité.

Monsieur le Président, par rapport à cet objectif de sortie d'eau et d'installation des populations dans des sites, le Gouvernement a décliné un certain nombre de moyens qu'ils ont eu à mettre en œuvre. Ces moyens sont financiers, ils sont humains, ils sont même physiques. Alors, parlant des moyens financiers, une question à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, vous avez dit à plusieurs reprises que, chaque année, il est mis à votre disposition, pour le Plan ORSEC, pour être plus précis, un montant de 2 milliards. Moi, ma question c'est que 2 milliards c'est une somme standard mais pourtant, chaque année, il ne tombe pas la même quantité d'eau et chaque année ce ne sont pas les mêmes populations. Alors, ne faudrait-il pas qu'il y ait un peu d'adéquation entre les moyens à mettre en œuvre par rapport à la catastrophe. Voilà une question.

Deuxième question adressée au Ministre d'Etat qui a en charge l'Habitat, la Construction et l'Hydraulique, il lui est arrivé plusieurs fois d'évoquer le Plan Jaxaay et, je crois que le Plan Jaxaay est la solution. Je pourrais même dire Jaxaay 1, puisqu'il a démarré en 2009, il est encore en cours parce que vous avez dit ce matin, je crois, qu'il y a 2 000 sur les 3 000 logements qui ont été réalisés, à peu près pour moins de 52 milliards qui est la première autorisation de notre Institution. Il reste donc, dans cette enveloppe, les 15 et les 5 milliards, disons 20 milliards que vous avez de bonus. Et, vous avez également dit que les travaux ont été évalués, si ma mémoire ne me trahit pas, à peu près à 167 milliards. Nous sommes dans des dispositions de vous accompagner, d'accompagner le Gouvernement

pour pouvoir vraiment sortir les populations des eaux et aller dans le sens de la satisfaction des besoins de ces populations.

Maintenant, vous avez également dit que le logement revient au locataire à 6 500 000, dans votre déclaration, je l'ai noté. Mais, je veux tout simplement dire que le logement coûte 17 500 000 et l'Etat prend en charge les 11 millions, ce qui est déjà énorme comme apport de l'Etat. Parce qu'il y a déjà le terrain qui est gratuit, l'Etat apporte le foncier, l'Etat réalise les verdure. Ce n'est pas négligeable comme contribution de l'Etat. La différence c'est quoi, en réalité ? Le propriétaire, le locataire paye 4 000 000 sur vingt ans. Et si on regarde maintenant ces 4 millions, naturellement au bout de la 20^e année, il doit se retrouver à peu près à 6 500 000. La différence, je ne veux pas la nommer. Tout le monde comprend ce que je veux dire. C'est dire que le problème, aujourd'hui, c'est comment sortir ces populations des eaux.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Ndèye Fatou Touré pour 9 mn.

MADAME NDEYE FATOU TOURE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur,

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Habitat et de la Construction,

Je partage avec vous toute la douleur ressentie par vous et par votre famille.

Mais, Monsieur le Ministre de l'Intérieur, je suis habitée par une forte émotion en apprenant que c'est par la torture, par des actes que, je suis sûre, vous regretterez quand vous en aurait la preuve et pour lesquels vous allez sévir puisque vous me l'avez promis, il y a quelques semaines dans cet hémicycle. Je suis sûre, Monsieur le Ministre de l'Intérieur, que vous n'hésitez pas, sans état d'âme, à prendre toutes les dispositions, toutes les sanctions pour châtier ceux qui ont donné la mort à ce jeune Abdoulaye Wade.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Chers Collègues,

Je suis venue avec des photos que je détiens depuis 2005, je crois que les techniciens du Ministère de l'Assainissement, ceux de l'Intérieur, ceux de l'Environnement et ceux de la Primature, depuis 2005, en détiennent plusieurs dizaines mais, il y en a qui datent d'hier. Messieurs les Ministres, et Monsieur le Président, je voudrais demander à ce que, au niveau de l'Assemblée, l'on nous permette, dans le cadre de nos dialogues avec le Gouvernement, de faire des projections.

Si j'en avais la possibilité aujourd'hui, et je prends Dieu à témoin, j'allais apporter mon appareil pour faire une projection, parce que Monsieur le Ministre de l'Intérieur, Monsieur le Ministre, Madame le Ministre, et les autres qui ne sont pas là, je souhaite et prie Dieu pour que toutes mes paroles ici à l'Assemblée, reposent sur la vérité. Les 36 photos que j'ai prises hier à Dalifort, à Guédiawaye près du Commissariat de police, à Hann Maristes, prouvent que l'eau est toujours là.

Après vous avoir écouté, je ne parle pas d'inondations et d'assainissement de manière passionnée, je parle de façon citoyenne parce qu'en 2005, Dieu m'est témoin, Mamadou Lamine Diallo et moi ne savions pas ce que signifiait "Tekki". Je ne savais pas ce que j'allais envisager en politique. Je ne suis pas née au Point E. Je suis née à Kaolack et j'ai grandi entre Kasnack et les Abattoirs. Je connais Médina Baye et ce qui s'y passe. J'ai fait Ziguinchor où j'ai effectué ma scolarité primaire. Je connais aussi Mbour qui était confronté à des inondations. Je sais donc ce que veut dire zone inondée, mais ce n'est qu'en 2005 que j'ai connu et vécu réellement l'impact des inondations à Dakar. Depuis lors, j'ai juré de me battre, avec le Sénégal jusqu'à ce que le Gouvernement prenne en charge cette question.

Je vous ai écouté avec beaucoup d'intérêt et de respect mais, je me suis rendu compte que le Gouvernement, je dis bien le Gouvernement Messieurs les Ministres, peut-être que ce n'est pas vous personnellement mais, le Gouvernement n'a pas de politique pour la gestion durable des inondations. La politique qu'elle a n'est ni cohérente, ni harmonieuse. Elle n'est pas, à un niveau supérieur, concertée puisque le Ministère leader c'est le Ministère de l'Intérieur, la protection civile qui devait être un Ministère d'appoint. *Le plan ORSEC n'est ni une réponse, ni une riposte*

adéquate contre les inondations. Vous m'excuserez, mais si on se met à discuter entre Sénégalais, et sans calcul politique on se rendra compte que le Plan ORSEC est utile pour la prévention de toutes les catastrophes, mais n'est pas une réponse sérieuse, durable pour la gestion des inondations. Attendre que les inondations surviennent, que des gens en meurent, que des maladies comme la diarrhée, le paludisme s'accroissent avec toutes les ressources que vous allez déployer pour faire face, n'est pas pertinent. Asseyons-nous et discutons !

Moi, je m'engage désormais en tant que membre de l'opposition, à me mettre avec le Gouvernement afin de lui donner mon avis sur la façon de gérer, en m'appuyant sur les scientifiques. J'attache beaucoup d'intérêt aux résolutions du colloque des polytechniciens dont je n'ai pas prise totalement encore connaissance même si j'en connais les termes de référence. Toutes les études techniques et scientifiques ont été faites en matière d'hydro morphologie à Dakar et dans tout le Sénégal. On connaît la qualité des sols, des dunes, la nature des Niayes, des zones humides existantes et ce qui s'y passe. Je demande au Gouvernement de nous permettre, nous opposition parlementaire, de nous asseoir avec lui et lui proposer notre vision pour une bonne gestion.

Vous Assemblée, chers collègues, je vous dis que nous pouvons agir de façon préventive à la place du Gouvernement. Je ne parle pas pour jeter des pierres à quiconque. Ne votons aucun budget qui nous sera soumis ici et qui ne renferme pas une planification budgétaire sur les inondations. Je vous prie de m'aider en cela. Vous pourriez leur retourner leur copie pour révision et dans l'intérêt de la population. C'est le jour où j'ai réellement vécu les inondations, en 2005, que m'est venue l'idée de me mobiliser alors que je ne faisais même pas de politique. Je parle sincèrement. Le premier Ministre n'a cessé de recevoir mes lettres, de même que les autres Ministres concernés. Je prie pour feu Issa Mbaye Samb car c'est le seul qui m'avait répondu sérieusement avec le Directeur de l'ONAS qui est peut être ici présent, puisqu'étant revenu à la tête de cette Agence.

Hann Mariste se plaint aujourd'hui parce que la station de pompage de Dalifort est branchée sur le lac qui est une zone humide internationalement protégée par plusieurs conventions dont celle de Lansar en Iran. Les populations de Hann Maristes ne se plaignent pas pour se plaindre donc. Elles risquent d'être bloquées et j'ai ici avec moi les photos de la station

qu'on est en train de construire. Vous risquez de bloquer la sortie par cette construction. Qui a donné l'autorisation de construire sur ce site, une telle station qui accueillera toutes les eaux provenant de Dalifort alors, qu'il n'y a pas d'assainissement ? On sait qu'il y a des causes naturelles à ces inondations, ici à Dakar et dans toutes les autres régions du Sénégal, mais il y a des causes qui relèvent du fait de l'homme et d'une absence d'aménagement adéquat du territoire.

Cessons les futilités ! Je ne voudrais pas tenir des propos qui ne me ressemblent pas. Même les populations ont des stratégies d'adaptation. Je suis d'accord avec vous car nous savons tous qu'il y a eu des inondations à Matam. Vous aviez vu les dures inondations qui avaient frappé ces dernières années Matam, Louga, Kaolack, Ziguinchor. Je ne devrais même pas énumérer. D'une manière générale, connaissant la morphologie et la progression pluviométrique, qui est moins la quantité d'eau qui tombe que sa fréquence, un Gouvernement est là pour calculer tout cela et prendre des mesures préventives.

Je trouve, Monsieur le Président, que ce débat est salubre, mais je demande à ce que ce débat ait lieu la prochaine fois au mois de Janvier, c'est-à-dire avant les arbitrages budgétaires. Mes chers collègues, je pense que nous pouvons agir et aider nos populations, en prenant des mesures salvatrices pour nos mandants, pour nos électeurs. Pour cela nous devons prévenir le Gouvernement en lui signifiant que les questions des inondations, de l'électricité et autres, qui sont des supériorités, devront, au risque d'être rejeté aussi bien par l'opposition et la majorité parlementaire, subir dans le prochain budget des avancées notables allant dans le sens d'une solution durable.

Pour ce qui est du groupement des Sapeurs pompiers, je vous assure que vous leur demandez de boire la mer. Durant la période de l'hivernage, j'entre dans les détails et pour cela je ne me limite pas seulement à Dalifort, j'ai fait le tour et j'ai toutes les photos ici avec moi. Je me suis rendue à la cité des enseignants à Guédiawaye. Au début de l'année dernière, le groupement des Sapeurs pompiers manquait de carburant et le budget de 2 milliards n'est pas toujours opérationnel comme nous le savons. Les autres députés issus des zones inondées savent comme moi que le budget n'est pas mis en place. Le premier

Ministre a récemment demandé qu'on lance les appels d'offres au mois de juin. J'ai toujours suivi la question avec beaucoup d'intérêt. Qu'un Ministre de la République ici présent me dise "Ndèye Fatou, ce n'est pas vrai !", si je ne dis pas la vérité. Le Premier Ministre, après le second conseil interministériel a demandé qu'on lance les appels d'offres pour les inondations.

Cela n'est pas une gestion. Vous m'excuserez, mais vraiment vous n'avez pas une politique de gestion, de réponse, de riposte efficace face à ce phénomène qui doit pousser tout le monde à se mobiliser à savoir le Gouvernement, les ONG, toute la société civile, mais aussi les populations. Moi, je pensais que les inondations étaient gérées par l'Environnement. L'Environnement et l'Assainissement doivent être les Ministères leaders en plus de l'Aménagement du territoire.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, chère Collègue.

La parole est à notre collègue Khadidiatou DIEDHIOU pour 5 mn.

MADAME KHADIDIATOU DIEDHIOU

Je vous remercie beaucoup, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres d'Etat,

Madame le Ministre,

Honorables Députés,

Mesdames, Messieurs,

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, le document que vous venez de nous donner qui concerne le budget consolidé du plan ORSEC 2009 atteste d'importants efforts que vous avez fournis pour combattre les inondations pendant l'année 2009. Je voudrais louer ces efforts, vous en féliciter. Seulement, Monsieur le Ministre d'Etat, il se trouve que, c'est vrai Dakar c'est la capitale du Sénégal et les inondations sont beaucoup plus médiatisées à Dakar qu'ailleurs mais, comme l'ont dit mes collègues, les inondations ce n'est pas seulement à Dakar, et je voudrais donner l'exemple de Ziguinchor qui a vécu l'année dernière des moments très difficiles pendant l'hivernage. Ziguinchor et l'une des régions du Sénégal où il pleut beaucoup donc, c'est dire que des quartiers comme Kandé, Tilène,

Goumel, Belfort et une partie de Kadior ont été dans les eaux et, il y a eu même mort d'hommes. Là où le bas blesse, Monsieur le Ministre d'Etat, nous savons que ce n'est pas quelque chose qui vient des personnes, c'est l'absence de secours, l'absence du plan ORSEC pour dire que cela était un problème et j'espère vivement, Monsieur le Ministre d'Etat, que cette année comme les autres années à venir, Ziguinchor comme d'autres régions qui ont été citées ici seront tenues en compte par rapport à la présence du Plan ORSEC.

Ceci étant dit, Monsieur le Ministre d'Etat, loin de moi l'idée d'alimenter une certaine polémique et je voudrais tout simplement dire que je ne suis pas d'avis, alors pas du tout, que l'exode rurale puisse être une des causes des problèmes liés aux inondations parce que tout simplement, Dakar étant la capitale du Sénégal, tout Sénégalais qui pense pouvoir trouver sa voie à Dakar doit pouvoir s'y implanter, convenablement. C'est ainsi qu'on peut trouver des Libano-Sénégalais en centre ville ou des Sénégalais en banlieue. Je crois que c'est un problème de moyens. Pour ma part, le cas de ceux qui vivent dans les inondations, c'est avant tout un problème de compromis. Alors, Monsieur le Ministre d'Etat, c'est certes un problème de pauvreté, mais la pauvreté à elle seule ne suffit pas à expliquer le fait que des personnes choisissent de vivre dans ces conditions. C'est dire que ces personnes ont leur part de responsabilités. Je ne voulais pas être impolie en disant que ces personnes paraissent même irresponsables, par rapport au choix des localités qu'ils habitent.

Mais, la plus grande part de responsabilité, je la donne à l'Etat qui a le devoir de secourir, de veiller, de sécuriser toutes les populations, quel que soit leur niveau de vie, quelles que soient leurs conditions sociales, alors dans pareil cas de figure, l'Etat n'ayant pas respecté son engagement vis-à-vis de ces populations, la faute a été très lourde. La faute n'a pas été pardonnée, la faute a été payée à travers ce projet du Plan Jaxaay, à coût de milliards ; la faute a été payée à travers le programme du Plan ORSEC. C'est vous dire que là, le petit geste que l'Etat aurait dû faire c'était de sévir, en interdisant aux populations d'habiter au niveau de ces localités. Si l'Etat avait respecté cela peut-être qu'on n'en serait pas là, aujourd'hui. Ces fonds auraient pu servir à autre chose, comme quoi la nature s'est imposée et on ne peut pas se battre contre la nature. Il y a des moments où on ne peut que respecter la nature. Comme quelqu'un l'a dit tout à l'heure, l'eau a une excellente mémoire et elle s'est imposée dans les lieux qui sont la place qui lui revient. Une des solutions alternatives c'est de faire un

diagnostic par rapport à tous ces endroits inondables, qui ne sont pas faites pour être habitées, mais surtout de faire en sorte qu'il n'y ait pas de chantiers, de nouvelles habitations dans ces zones inondables. Je sais que vous êtes en train de faire des efforts pour reloger.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, chère Collègue.

La parole est à notre collègue Néné Marème KANE pour 5 mn.

MADAME NENE MARIEME KANE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Messieurs les Ministres,

Madame le Ministre,

Je vous salue ainsi que l'ensemble de vos collaborateurs.

Messieurs les Ministres, à la séance d'aujourd'hui, je m'attendais plutôt à entendre ce qui est prévu pour 2010 d'une manière concrète. Je pense que l'objet du débat, ce n'est pas de retourner en arrière ou bien de dire ce qui s'est passé en 2005 ou antérieurement. Je suis sûre que les conseils interministériels ont dû sortir des solutions qui semblent poser problème parce qu'il y a résistance, personne ne l'ignore dans ce pays. L'exercice d'aujourd'hui c'est de nous poser, ensemble, des questions à savoir pourquoi il y a des résistances. Les résistances sont dues, je pense principalement, au traumatisme suscité lors de la première fois où ces populations ont été déguerpies dans les tentes. Si mes informations sont bonnes, je pense que vous avez pris en considération certains effets de cette première expérience, les gens l'ont décrié très longtemps, c'était la promiscuité dans laquelle les familles vivaient. Tout le monde habitait dans la même pièce, ce qui a porté atteinte à l'intimité des familles. Avez-vous pris compte, cette fois-ci, de cet aspect de la situation ?

La 2^e question que je voudrais vous poser se rapporte au fait qu'on nous aurait dit que les tentes ont coûté très chères, il y en a même qui avance des milliards. Si ceci est vrai, c'est aussi déplorable parce qu'investir, pour une seule année, des dizaines de milliards, pour des tentes qui ne sont pas faites pour être pérennes, c'est du gâchis. Pourquoi, il y a eu résistance ?

C'est parce que ces gens ne veulent pas y aller et ils ont eu raison de ne pas y aller. Il ne faudrait pas aussi que le remède soit pire que le mal, s'il y a une autre solution alternative qui leur permet de garder là ils sont, leurs habitations, ce qu'il semble préférer, c'est mieux. Et, les cas urgents, les gens qui sont vraiment obligés d'être déguerpis, que ces gens-là soient prioritaires, dans le cadre du plan Jaxaay qui est toujours une solution. Mais, dès lors qu'on n'a pas les moyens pour construire tous les bâtiments qui étaient prévus, dialoguer avec eux. Cela est vraiment indispensable pour les déguerpissements ; que ces gens-là soient ciblés, ils y vont immédiatement. Les autres, vous les laissez. Je pense que la solution a été même expérimentée ici au Sénégal parce que pour construire l'autoroute, nous tous, qui sommes sur cet axe, avons vu qu'on a remblayé avec beaucoup de sable. On a mis du plastique, on a mis du fer avant qu'on ne construise la route, c'est une solution et je pense qu'elle peut être expérimentée là-bas et c'est à coups de milliards, comme les tentes aussi vont être à coups de milliards.

Donc, chers parents, je m'adresse au Ministre Bécaye Diop. Je lui parle en pulaar parce que cela concerne les habitants du Fouta particulièrement ceux du département de Matam et du département de Kanel. Nous y avons des ponts qui se coupent à chaque hivernage. A chaque coupure le transport est interrompu c'est le cas pour le pont de Hawré, le pont de Semmé et le pont de Bondji. Le pont de Bondji est colmaté en permanence. Chaque année que Dieu fait avant l'hivernage, on voit des gens qui viennent pour raccommoder un peu les ponts mais, à chaque autre hivernage encore, ces ponts-là retombent dans la même situation. Nous voulons qu'une solution durable soit trouvée. Au moment où je vous parle, le pont de Bondji est encore coupé. Il avait été réparé quelques jours auparavant, mais il s'est encore détérioré. Nous sollicitons votre aide, Monsieur le Ministre, et ce sont vos parents qui vous sollicitent.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, chère Collègue.

La parole est à notre collègue Ndiawar Touré, il n'est pas là manifestement. La parole est à Ndèye Bakhaw NDIONGUE pour 5 mn.

NDEYE BAKHAW NDIONGUE

Je vous remercie beaucoup.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres d'Etat,

Madame le Ministre des Relation avec les Institutions,

Mes chers Collègues,

Je voudrais d'abord vous féliciter Messieurs les Ministres d'Etat, de par vos réponses claires et précises avec des chiffres à l'appui. C'est très clair et nous vous avons bien écoutés. Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, je vais commencer par vous.

Chers collègues, le Ministre d'Etat nous a dit que le budget du Plan ORSEC pour chaque année s'élève à 2 milliards de francs. Nous habitants de Fatick, nous ne ressentons pas les effets de cette somme d'argent. Pour exemple, le Ministre de l'Intérieur avait demandé l'année dernière, à l'administration territoriale de recenser les maisons effondrées, les champs ravagés, les zones brûlées par la foudre. On avait dénombré des milliers de sinistrés. A l'instant, où je vous parle, nous n'avons encore eu aucune réponse et aucun kilogramme de riz n'y a été distribué, ni aucun franc afin de leur venir en aide. Nous politiciens, éprouvions d'énormes difficultés à convaincre les populations à se faire recenser cette année s'il y a inondations. Il faut que vous trouviez une solution à cela parce que Fatick fait partie du Sénégal.

Il y a un autre problème que je vais soumettre au Ministre Omar Sarr. J'en profite pour présenter mes condoléances au Gouvernement du Sénégal, mais également à tous les Walo-Walo avec la perte que nous avons tous subie.

Toujours pour Fatick, il y a une société dénommée SATAR, qui dans le cadre des chantiers de Fatick de 2005, avait réalisé une station de relèvement et de pompage des eaux pluviales. C'était sur la demande du PCPE. Cette station a été réalisée depuis, mais ne fonctionne toujours pas. Celui qui arrive à Fatick en temps de pluie et qui passe par la route vers Kaolack verra que toutes les habitations qui s'y trouvent sont inondées. Les

gens sont dans l'eau. Fatick a des problèmes parce que Fatick devrait bénéficier d'un traitement particulier. C'est une question de bon sens et vous êtes en train de nous créer des problèmes. On dirait qu'il y a anguille sous roche, car le problème date de 2005.

Si vous observez bien, vous constaterez qu'entre 2005 et 2007, il y avait à Fatick un homme politique qui n'a rien résolu. Nous voulons que vous fassiez un traitement particulier pour nous et que Fatick puisse avoir sa part du gâteau. S'agissant des routes, elles sont toutes en mauvais état à Fatick. Pour la route Diakhaw Fatick et Gossas, nous vous en remercions beaucoup, mais il existe un traitement qui laisse croire que Fatick n'est pas considérée comme partie intégrante du Sénégal. Il faut nous aider Monsieur le Ministre d'Etat.

Pour ce qui est des inondations, je dirais que gouverner c'est prévoir comme l'a dit quelqu'un ici. On ne doit pas attendre les inondations pour faire certaines politiques. Le Gouvernement a beaucoup fait et c'est très dommage. Je l'avais dit avant hier avec le Ministre Samuel Sarr, le Gouvernement a fait des efforts considérables, concrets. C'est dommage Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, chère Collègue.

La parole est à notre collègue Ousmane GUEYE pour 11 mn.

MONSIEUR OUSMANE GUEYE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Messieurs les Ministres d'Etat,

Madame le Ministre,

Messieurs les Collaborateurs des Ministres,

Chers Collègues,

Sur les inondations, j'ai tiré un enseignement. Quelqu'un a dit qu'on ne peut pas arrêter la mer avec ses deux bras. Ainsi, il semble que l'Etat est impuissant face au phénomène des inondations. Pourtant, j'ai suivi avec beaucoup d'intérêt les efforts de cet Etat. Nous avons pris acte du

tableau des sommes englouties que vous nous avez présenté ici. A côté de l'Etat, il y a de bonnes volontés qui se sont investies dans cette affaire qui semble t-il, concerne tout le pays. Je citerai quelqu'une comme vous, Madame le Ministre, et je m'excuse de vous désigner du doigt. J'é vous ai suivi l'année dernière faire une contribution exceptionnelle sur les inondations. Cela mérite d'être connu de tous et nous vous en félicitons.

Je constate donc que les inondations constituent une sorte de tremplin. Pour celui qui veut une maison, il suffit maintenant d'aller s'établir sur une zone inondable et se faire recenser. Ou alors on s'arrange à inscrire le père, le fils, les amis lors du recensement. Cela échappe à l'Etat. Les efforts de l'Etat n'auraient jamais l'effet escompté si de tels comportements persistent. Il faudrait, à mon sens, réorganiser cette gestion en impliquant davantage les autorités administratives à savoir les Gouverneurs, les Préfets et les Sous-préfets.

A coté de ceux là, il faudra faire de sorte que les techniciens des Ministères de l'hydraulique, de l'aménagement du territoire et tant d'autres puissent s'impliquer. De même, il faudra faire autant pour la gendarmerie, les sapeurs pompiers, et la police. Ainsi, chacun saura, parce que tout le monde veut posséder une maison à Dakar. Les responsabilités sont partagées. Il y a certes parmi les populations certains qui sont honnêtes car ayant acheté des terrains qui, par la suite, ont été envahis par les eaux. Elles se sont installées en temps de sécheresse et aujourd'hui avec le retour du cycle de l'hivernage, elles se sont retrouvées dans les eaux. A côté de celles-là, il y a d'autres, comme celles du quartier de Mbour dénommé " Fakk deuk" ou " Bèye deuk", qui se sont établies d'une manière inconsciente sur des zones non loties. Avec quelle complicité ? Je ne peux pas dire si c'est avec la complicité de l'administration ou autre. Même le délégué de quartier doit avoir l'honnêteté, comme l'exige le serment de départ qu'il avait fait, de représenter et d'informer l'autorité administrative sur certains faits dans son quartier, comme l'installation sur des zones inondables. Il faut réorganiser cette affaire, sinon l'État ainsi que les bonnes volontés se démèneront, chaque année, sans que l'on avance sur cette question. Je vous invite, Monsieur le Ministre à réfléchir sur ce point.

Les inondations ne s'arrêtent pas seulement à Dakar, et il est vrai que je ne peux, pour ma part, que plaider pour Kaolack où j'habite. Lors de la réhabilitation de la route de Kahone sur les axes allant vers Tambacounda, l'effondrement d'un pont a entraîné la stagnation des

eaux dans tous les quartiers des Abattoirs. Même un beau quartier de Kahone à savoir Kanda Fodé Bayo, n'a été épargné car, il n'y existe pas de digue de protection pouvant permettre à l'eau de circuler. A Kaolack, il existe un canal de protection qui passe sous le pont, ce qui n'est pas le cas de Kahone qui est ainsi victime des inondations. C'est malheureux !

Comme certains de mes devanciers l'ont dit il faudra que des ingénieurs, des techniciens, capables de faire des études topographiques, puissent créer au moins des canaux par lesquels des ramifications, venant de tous les quartiers, draineront les eaux. Sinon, on ne fera que perdre notre temps. On perdrait ainsi de l'argent et les efforts seraient vains,

Monsieur le Ministre, venons-en maintenant au déplacement des populations sinistrées qui devraient après recensement, être transférées à Jaxaay ou sur des zones viabilisées. A mon sens, et quelqu'un l'avait souligné, il doit être mis sur pied une commission nationale pilotée par les autorités administratives plus aptes à contrôler la situation. On est en train de les négliger, mais les autorités administratives qui représentent tous les ministères du Gouvernement et le Président de la République sont les remparts par lesquels on pourrait passer pour rationaliser les choses. Sans quoi, on ne fera qu'assister à des tricheries.

Pour ce qui est des tentes, je suis un peu contre. Où doit-on les aménager ? Ne va-t-on pas les aménager sur des zones humides et compromettre ainsi la santé des habitants ? Je crois qu'il faudra, à l'instar du plan Jaxaay, transférer d'abord les cas les plus urgents et faire patienter les autres afin de leur trouver des solutions acceptables. Faire quitter des populations des zones qu'elles connaissent pour les transférer vers d'autres totalement inconnues, où les conditions décentes de vie ne sont pas assurées, peut provoquer la révolte. Si les populations persistent à rester et mourir dans les eaux, cela mérite réflexion. Messieurs les Ministres, l'essentiel c'est de faire en sorte que les efforts consentis ne soient pas vains, du fait d'une mauvaise organisation.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue Abdourahmane BOCOUM.
Il n'est pas là.

La parole est à notre collègue Samba BATHILY DIALLO pour 5 mn.

MONSIEUR SAMBA BATHILY DIALLO

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres d'Etat,
Madame le Ministre,

*Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre d'État,
Madame la Ministre,*

Monsieur le Ministre d'État Oumar Sarr, je vous présente mes condoléances suite au décès de votre mère et prie que la terre lui soit légère.

Monsieur le Président, je me réjouis de cette séance de questions au Gouvernement qui néanmoins, souffre de l'absence du Ministre de l'Assainissement car on ne peut pas parler d'inondations sans évoquer l'eau qui relève de l'Assainissement. Je demande, la prochaine fois, que le Ministre de l'Assainissement se présente ici également et réponde aux interpellations. Pour moi, le Ministre de l'Intérieur doit nous dire aujourd'hui, ce qui a été prévu, afin de résoudre définitivement le problème des inondations au Sénégal. Seulement, sur ce que j'ai entendu jusqu'à présent, je n'ai pas eu connaissance d'une solution définitive de sortie de crise, proposés par les experts.

Mon constat est que, chaque année, près de 02 milliards de l'argent du contribuable sont dépensés pour pomper les eaux qui jusqu'ici persistaient à revenir. L'eau de l'année dernière est toujours là. C'est comme si on favorisait le soulagement à la place de la guérison définitive. Il faut adopter une politique courageuse en tenant un langage de vérité aux populations et en se concertant avec elles. Pour ce qui est des responsabilités, je n'évoquerai même pas les tenants de l'ancien régime qui ont été chassés du pouvoir du fait de leur mauvaise politique. Cela constitue d'ailleurs un message des populations à notre endroit. Disons leur la vérité ! Les zones qu'elles habitent sont inondables. Toute solution autre qui consisterait à les déplacer et reconstruire ces zones ne serait que d'inutiles dépenses de milliards. On a beau pomper et faire des canalisations, l'eau rejaillira toujours du sol. Cela nécessite absolument un travail adéquat.

Pour ce qui est des bénéficiaires de logements du plan Jaxaay, j'interpelle le Ministre Oumar Sarr pour lui demander si ces bénéficiaires issus des recensements conservent toujours leurs anciennes maisons ou pas ? Jusqu'à présent je n'ai pas vu une ancienne maison détruite alors que certains sont susceptibles de revenir encore les occuper même étant bénéficiaires de nouveaux logements à Jaxaay. Pour moi il faudra cibler d'abord une localité à laquelle on attribuerait intégralement une partie du Plan Jaxaay. Cela permettra de dire que le problème de l'inondation a été réglé dans telle zone où la population a été déplacée et installée sur une autre zone habitable.

Ce sont toujours les anciennes zones inondées qui le sont encore, ainsi que les mêmes victimes qui continuent à crier malgré les 2000 logements construits. Pour moi, le Président a dégagé beaucoup d'argent et cherché des entreprises de construction de logements, mais le problème reste entier du fait d'une absence de méthode de travail. Au Sénégal, il faut dire la vérité aux populations. Quand on décide d'habiter sur une zone inondable et se faire ultérieurement aider en cas d'inondations, il faut remercier ceux qui vous ont secouru. Une personne qui va s'installer sur une zone comme Wakhinane dont le nom est très évocateur, n'a qu'à être reconnaissante à Abdoulaye Wade qui est venu à son secours après que les inondations l'aient touchée.

Le problème des inondations risque de s'aggraver car même des zones qui jadis étaient épargnées, ne le sont plus maintenant. C'est le cas de Ouakam où certains habitants étendent leurs maisons en empiétant sur les voies de passage des eaux. On a beau saisir le Ministère de l'Urbanisme ou autre, aucun résultat. Etant un ancien maire, j'ai même fait l'objet de plaintes à la police pour avoir procédé à la destruction de ce genre de constructions illégales. J'ai même subi des condamnations pour avoir détruit ces constructions qui empêchaient les eaux de passer. Il faut que l'État aide les populations qui s'aideront-elles mêmes en sachant que les rues doivent servir de chemin de passage pour les eaux

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie cher Collègue.

La parole est à notre collègue Abdoulaye Dramé pour 5 mn.

MONSIEUR ABDOULAYE DRAME

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, je vous salue, de même que les deux Ministres d'État, ainsi que Madame le Ministre et ses collaborateurs et mes Collègues députés.

Monsieur le Ministre d'État Oumar Sarr je vous présente mes condoléances suite au décès de votre mère et prie pour que Dieu l'accueille dans son paradis.

Avant de faire mon intervention, je voudrais avec le Gouvernement, que l'on rectifie ces deux faiblesses pour la prochaine fois. D'abord, il faudra comme l'ont dit certains collègues, que le Ministre de l'Assainissement soit présent lors de tel exercice, de même que d'autres Ministres afin de prendre toutes les questions en charge et voir comment on peut les régler. L'autre faiblesse est que le Gouvernement a de bonnes initiatives mais parfois, c'est la diligence nécessaire qui pose problème. Je crois qu'un Conseil Ministériel sur les inondations s'est tenu depuis le mois de mars, mais apparemment, il a eu quelques retards par la suite. A mon avis, il serait intéressant de tenir compte de ces deux faiblesses à l'avenir.

Après avoir écouté les deux Ministres d'État, j'ai tiré des enseignements à partir desquels je voudrais proposer une solution. Les scientifiques prédisent un accroissement de la pluviométrie d'où des inondations plus importantes. Les inondations ont leur lot de conséquences comme les maladies, le déplacement des élèves, les problèmes de ménage, l'insécurité, etc. Vous avez dit que vous disposez d'un budget dérisoire de 02 milliards de francs auxquels viendront s'ajouter 02 autres milliards en cas de déclenchement du plan ORSEC. Pour ce qui est des contributions volontaires, plus de 600 millions ont été collectés. Il faudra néanmoins revoir la formule des téléthons où les promesses de dons tardent à être tenues compte tenu de l'urgence des solutions à apporter.

Après vous avoir écouté, Monsieur le Ministre de l'Intérieur, je me rends compte que le plan ORSEC est circonscrit sur une période bien déterminée qui correspond souvent à celle des inondations. A mon avis une catastrophe ne doit pas être circonscrite sur 03 mois parce que pouvant survenir n'importe quand après analyse de tout cela, je pense que vous devriez transformer ce plan ORSEC en un plan national qui

regrouperait certaines compétences des Communes d'arrondissement ainsi que celles logées au Ministère de l'Intérieur, lequel serait en mesure de gérer l'ensemble des catastrophes qui surviendraient dans l'année. Ceci allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre. Car, une catastrophe peut être une inondation, un glissement de terrain, un effondrement de bâtiment, une avancée de la mer etc.

Dieu seul sait. Il faut trouver une Agence qui prend en charge cette catastrophe durant toute l'année. Il faut la doter de moyens. C'est vrai qu'au Sénégal, l'Etat investit beaucoup dans tous les secteurs malgré la modicité des moyens. Je pense que dans un pays où il y a des riches et des pauvres, il faut prendre aux riches pour donner aux pauvres.

Il y a des sociétés étrangères qui font beaucoup de bénéfices au Sénégal. Ces sociétés font soixante milliards de bénéfice. Il faut voter une loi, de sorte que ce que ces sociétés qui nous donnent par la main droite et nous le retirent par la main gauche soient investis au profit des populations. Cela peut permettre d'avoir des moyens conséquents pour lutter contre les inondations.

Maintenant, j'ai une préoccupation pour la région de Thiès. Nous l'avons déjà dit, beaucoup de régions sont confrontées aux inondations. Cependant, il existe une zone qui est confrontée aux inondations durant vingt ans. Malheureusement, cette zone est éloignée de Dakar, on n'en parle pas beaucoup. Je voudrais, Messieurs le Ministre d'Etat que vous preniez acte. Il s'agit du quartier DVF. Au quartier Mbambara, Hersant, si vous vous y rendez, vous verrez des barrages avec des sacs de sables. Il n'est possible pour les taxis et les personnes d'y circuler à cause des inondations. Il y a un dépotoir comme Mbeubeus, qu'on appelle Penthium Aliou Nguer, Malamine Senghor. Cela a duré plus de vingt ans.

Les années passées, d'ailleurs, j'en profite pour remercier un natif des lieux, il se nomme Baba Diaw, c'est le Directeur Général d'ITOC, il a fait de telle sorte que les sapeurs pompiers ont assaini les lieux. Je pense que lui c'est un volontaire, c'est le Gouvernement qui doit régler le problème. Nous lançons un appel au Gouvernement pour régler le problème des inondations de la localité.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.
La parole est à notre collègue Yakharé DIOP pour 5 minutes.

MADAME YAKHARE DIOP

Je vous remercie Monsieur le Président.
Messieurs les Ministres d'Etat,
Madame la Ministre,
Honorables députés,

Je félicite le Président Mamadou Seck et l'ensemble des députés ici présents qui sont à l'origine de ces sessions parlementaires. Les sessions sont d'une grande importance. La session d'avant hier et d'aujourd'hui sont très importantes pour les populations Sénégalaise.

Je remercie le Président de la République qui nous a autorisés à venir débattre ici des problèmes de nos populations. Monsieur le Ministre d'Etat, il y a un proverbe bambara qui dit que quand une bouche dit que tel est toubab, une autre bouche dit que tel est toubab, quand la troisième dit que tel est toubab, donc c'est la vérité.

Beaucoup ont dit que les inondations ne se limitent pas à Dakar. C'est vrai, le phénomène des inondations ne se limitent pas à Dakar. Nous Tambacoundois, vous êtes notre parent, vous n'ignorez pas ce qui se passe à Tambacounda. Donc si quelqu'un nous aide à développer Tambacounda, vous ne devez pas être le dernier dans ce combat.

Vous connaissez les problèmes de Tambacounda, vous savez que le problème de l'assainissement à Tambacounda est crucial. Donc, toute chose grave qui se passe à Tambacounda, nous vous dirons que vous en êtes le premier responsable. C'est à vous que nous adressons nos doléances parce que c'est vous qui pouvez nous aider à les résoudre.

Messieurs les Ministres d'Etat, Le Ministre de l'Assainissement devait être ici.

Nous, nos problèmes, à Tambacounda sont liés à l'assainissement. Il y a un cours d'eau qui s'appelle Mamacounda. Chaque année, s'il pleut, il y a inondation, et c'est par le Mamacounda que les eaux passent.

Les maisons sont démolies. Tout le monde sait que Tambacounda est une ville de démunis. Il n'y a que des maisons en banco, l'eau entre dans

les maisons et souvent cela se termine par des pertes humaines. Je l'ai dit lors d'une commission avec le Ministre d'Etat Karim Wade. J'ai parlé de mort d'hommes.

Aujourd'hui, j'ai entendu parler du Plan ORSEC, du Plan Jaxaay, je n'ai pas entendu parler de Tambacounda une seule fois, Tambacounda ne fait-il pas partie du Sénégal ? Au temps, on disait de Tambacounda, le Sénégal Oriental oublié. Maintenant que nous sommes dans l'Alternance, je pense que vous ne devez pas oublier Tambacounda. Il faut penser à nous. Il faut nous prendre en compte.

Il faut assainir le cours d'eau Mamacounda. Si le Mamacounda est assaini, il n'y aura pas d'inondations à Tambacounda. Notre problème majeur c'est le Mamacounda. Ses eaux entrent dans les maisons, démolissent les chambres, tuent les populations. Ce n'est pas normal. Le Plan Jaxaay est là, il doit aller à Tambacounda. Moi j'entends parler des régions de Saint-Louis, Kaolack mais je n'entends pas parler de Tambacounda. Je veux que vous soyez attentif à Tambacounda. Si vous êtes là, c'est parce que Abdoulaye Wade veut que vous ayez une vision lointaine pour prendre en charge les autres localités du pays

Monsieur le Ministre d'Etat, je vais m'expliquer en Bambara. Tambacoundois, c'est le Président Wade qui me donne l'occasion de m'expliquer devant cette auguste assemblée, d'exposer les problèmes d'électricité, d'inondations de notre région !

Nous parlons aujourd'hui de Mamacounda. Mamacounda est un cours d'eau qui inonde les quartiers de Tambacounda pendant l'hivernage. Il faut assainir le cours d'eau Mamacounda afin que les populations de Tambacounda ne souffrent plus d'inondations.

Monsieur le Ministre, je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, chère Collègue.

La parole est à notre collègue Cheikh Mamadou Abiboulaye Dièye pour 9mn.

MONSIEUR CHEIKH MAMADOU ABIBOULAYE DIEYE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur,

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat,

Madame le Ministre,

Honorables Députés,

Je vous salue.

Je crois que lorsqu'on parle des problèmes liés à l'assainissement, à l'inondation, à la situation de nos populations, on parle des questions extrêmement importantes, capitales même pour le devenir de nos populations, pour l'état dans lequel chaque citoyen doit évoluer. On parle de questions liées à l'assainissement comme étant des droits constitutionnels de troisième génération. Il est effectivement certain qu'on ne peut absolument pas envisager un citoyen du développement si ce citoyen-là n'a pas pour cadre d'évolution un cadre de vie adéquat, aménagé, un cadre de vie qui lui permette de cultiver son corps, son esprit, de travailler, d'aller et de venir. Et cette raison-là est une question transversale notamment, sur tout ce que nous avons vécu, des indépendances à nos jours. Quelque part on peut même dire que l'intention, certainement, n'a pas manqué d'essayer de trouver des solutions, mais la réalité d'aujourd'hui est que, depuis ce moment, jusqu'à maintenant, nous tergiversons, nous patageons et nous n'avons pas encore trouvé des solutions structurelles profondes pour véritablement faire en sorte que nos populations, partout dans le pays, puissent échapper à ce phénomène-là que constitue les inondations.

Je considère que le premier réseau d'assainissement de Dakar date de 1915. C'est un plan damier avec un système de gravitation qui conduisait les eaux vers la mer.

A Dakar, on ne peut marcher dix kilomètres sans voir l'eau. Confrontés à ce problème, puisque sur trois sénégalais, il y a un qui vit dans cet environnement, il faut trouver des solutions idoines pour éviter d'autres problèmes. Si la solution c'est de déguerpier les populations dans les zones inondables, c'est qu'au préalable, les populations y habitaient dans la précarité. C'est le cas de Guinaw Rail, Wakhinane, Randoulène,

Diamaguène, et tout cela est l'exemple de la précarité lors du choix de l'habitat.

Cela signifie, qu'à tous les niveaux, il y a un réel problème d'aménagement à résoudre avant que les populations n'occupent les lieux. Aménager les surfaces, les organiser mais, cela n'est pas possible sans un réel consensus. Le consensus, c'est quoi ? Aujourd'hui, si le Gouvernement se lève, c'est vrai, personne ne doit penser au déguerpissement, cela doit être une solution extrême. Là, où l'on peut aller, exemple : Dakar, Baye Gaïnde, Medina au temps, tous ces quartiers étaient inondables jadis. Ce qui veut dire que des solutions techniques existent et qu'il est possible d'y aller. Si nous arrivons à ce stade critique, c'est pour cela que je dis que le consensus est important parce que si quelqu'un creuse et que les autres bouchent les trous, il n'est pas possible d'y arriver même le jour du jugement dernier.

La solution est que si le Gouvernement propose une solution pour soulager les Sénégalais, l'opposition, elle, se lève pour dire aux Sénégalais qu'il ne faut suivre le Gouvernement, ou tu vas dans une Collectivité locale où l'opposition dit que l'Etat n'a pas le droit de construire. Quand pourrait-on avoir dans cette situation de guéguerre ce que nous voulons ?

Pour cela, les populations, comprenant nos calculs de politiciens, en profitent pour faire ce qu'elles veulent. Alors, ce n'est que la situation de départ qui nous cause tant de torts. Elles construisent la nuit dans les zones inondables. Supposons que tu es Maire de Benno, tu veux aller démolir les constructions irrégulières, ils vont chercher secours chez les libéraux et vice-versa. Cela devient une guéguerre entre politiciens.

Je pense que sur certaines questions, si véritablement nous voulons aller de l'avant, il est urgent, absolument urgent que ce soit des domaines stratégiques sur lesquels on va parler ou essayer de parler tous le seul et même langage. Parce que pour l'avenir, on ne peut absolument pas organiser l'espace et les établissements humains dans les cadres normatifs dans lesquels les hommes doivent évoluer si nous ne partageons pas les mêmes convictions et si nous n'allons pas dans les solidarités nécessaires, lorsque la question est essentiellement évoquée. C'est important et c'est ce qui m'amène à dire que nous ne pouvons pas aller loin dans ce sens, si nous n'avons pas de techniques, de stratégies. Cela fait dix ans, chaque année, chaque jour, bien avant les dix ans, chaque année, chaque jour,

nous pompons l'eau avec toute notre énergie, nous réglons des pompes mais cela devient toujours un travail inutile parce qu'il reste beaucoup de choses à faire.

Le Ministre l'a dit tout de suite. J'en profite pour vous présenter mes condoléances. Que Dieu accueille la défunte dans son Paradis.

Concernant les inondations, si c'est un montant de 168 milliards ou de 200 milliards qui va régler définitivement le problème, qu'est-ce qui nous empêche, de grâce, de trouver un consensus pour ce montant global ? Au moins, Dakar, durant les cinq années va échapper aux inondations. On aurait réglé un problème pour le tiers des Sénégalais. Mais, il n'en demeure pas moins que la question des inondations n'est pas une question récurrente et réservée à Dakar. Et, le problème de la gestion des risques et catastrophes est une absolue nécessité pour le Sénégal.

Il y a eu un programme financé par le PNUD pour quatre cent millions de nos francs, pour véritablement mettre en place, partout dans le pays, des plans de contingence, où est-ce que vous en êtes, Monsieur le Ministre d'Etat ? Quel est le lendemain ? Quel est le futur que vous donnez à cela ? Comment pensez-vous aujourd'hui faire la corrélation entre l'extrême nécessité pour vous d'intervenir dans ce secteur et nous qui sommes au niveau des Collectivités locales de faire des synergies ? Combien de litres de carburant les Collectivités locales ont dépensé ? Combien de stratégies ils ont dépensé, jusqu'à présent ? Saint-Louis juste vient de commencer, les opérations de curage et je suis sûr qu'à Dakar, certaines localités sont dans cette même situation.

Tu pompes, il pleut, l'eau entre dans les caniveaux, il faut beaucoup d'argent et la situation reste toujours la même. C'est ce que nous devons combattre pour sécuriser les populations, parce que sans cela nous n'avons nulle part et nous ne ferons rien de durable.

Le Plan ORSEC ! J'ai un ami, je ne sais pas pourquoi, il l'appelle le Plan « wërsek », parce qu'il y a des gens qui attendent l'hivernage, ils ont leurs motopompes, leurs équipements. Ils attendent que les populations soient dans des difficultés, ils sortent leurs pompes et ainsi il n'y a absolument rien de fait. Tu ne vois nulle part l'impact des motopompes sur le vécu. Jusqu'à présent, l'ONAS me doit mille litres, je sais que je ne serai remboursé même au jour du jugement dernier. Il faudrait associer tout le monde parce

que cette situation, parce que où qu'on soit et quelle que soit la coloration politique, c'est douloureux, c'est extrêmement pénible, nous pataugeons pour pouvoir régler les questions de nos ordures, nous pataugeons sur nombre d'autres secteurs, les coupures de courants, l'insalubrité, combinées aux inondations parfois les trois entités dans un même élément sur la plupart du temps, sur l'année, je trouve que c'est déplorable et c'est inacceptable pour quel que soit le type de citoyen sur le territoire national. Et, je pense que par rapport à cela, il y a des paradigmes internationaux qui sont sur place sur la question des gestions des risques et de catastrophes.

Nous sommes dans un monde qui est taraudé par les changements climatiques ; et, à tous les niveaux, ce sont des phénomènes exogènes dont les conséquences sont imprévisibles et les dommages incalculables pour le pays. Il est urgent, de mon point de vue, que nous allions dans les synergies d'actions pour véritablement régler les problèmes.

La question Saint-Louisienne ! A un moment donné, pour régler la question de l'inondation, on a ouvert une brèche, c'est un problème, personne ne veut l'évaluer aujourd'hui, personne ne veut nous dire quels sont les impacts réels sur ce phénomène-là. Est-ce qu'il faut régler comme cela ? Et, c'est la raison pour laquelle la question de la technicité, la question de la synergie d'action, de l'efficience entre les actions *multisectorielles* se pose. *Il faut que ces fonds stratégiques aient un comité d'étude qui les gère, que cela ne soit pas réservé à une personne, à un groupe ou à un Ministère parce que c'est transversal. Cela comprend, en même temps, les problèmes d'assainissement, les infrastructures, l'habitat, y compris tous les techniciens pour avoir une supervision globale et homogène.*

Et, j'estime, aujourd'hui, que la stratégie qui doit être mise sur pied doit être une stratégie nationale. Il faudrait nous dire les atouts et les limites de la décentralisation parce qu'on ne peut donner une tête sans la langue. L'Etat monopolise le domaine de l'Assainissement et en cas d'inondation, c'est le maire que la population interpelle en premier lien. Le maire lui-même n'ayant aucune prérogative. Où se trouve l'appui de la Banque Mondiale pour la commune de Saint-Louis estimé à 3.000.000.000. Le PNUD, où se trouve le matériel qu'il a donné ? Est-ce que cette année, on doit racheter des pompes ? Est-ce que nous devons revivre les mêmes situations ? Est-ce qu'on doit permettre aux mêmes individus d'utiliser la souffrance, d'utiliser les situations de déficits structurels, d'organisation et la méthodologie du Gouvernement pour arriver à leurs fins.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue

La parole est à notre collègue Seydou DIOUF pour 5 mn.

MONSIEUR SEYDOU DIOUF

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres d'Etat,

Madame la Ministre des Relations avec les Institutions,

Mes chers Collègues,

L'espoir que suscite la pluie pour beaucoup de nos compatriotes du monde rural contraste assurément avec l'angoisse existentielle qui en habite d'autres, qui vivent avec la peur de voir les premières pluies tomber. C'est une réalité dont l'amplitude dépasse assurément la banlieue de Dakar et certains quartiers de Dakar. C'est une réalité qui interpelle beaucoup de nos villes, beaucoup de nos compatriotes. Dans ma ville de Rufisque, des quartiers sont soumis à la fois aux problèmes des inondations mais également, aux contraintes liées à l'avancée de la mer. Et, je pense que s'il nous faut évaluer la mise en œuvre du plan ORSEC, apparemment, une de ses limites objectives, c'est son manque de déconcentration pour pouvoir faire en sorte que les moyens mobilisés par l'Etat puissent se retrouver à l'échelle de tous les territoires de ce pays.

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, nous pensons que le moment est venu de renforcer les moyens de l'administration territoriale pour lui permettre d'assurer la coordination nécessaire. On l'a dit, le plan ORSEC c'est une réponse à une situation d'urgence mais, je pense que la réponse aux problèmes des inondations doit être une réponse structurelle accès sur la restructuration foncière. On ne peut pas continuer à mobiliser autant d'argent pour dire qu'on vient au secours des populations inondées.

Lorsque j'ai parcouru très rapidement le Programme triennal d'Investissements publics 2010 – 2012 que nous avons adoptés ici, s'agissant de la restructuration foncière et du fonds pour la restructuration foncière, seule une subvention de 100 millions est prévue pour l'année 2010.

Certes, lorsqu'on examine ce plan triennal d'investissements, la loi de finances prévoit pour 2010, 2 milliards pour le fonds spécial de lutte contre les inondations, 2 milliards pour le Plan Jaxaay, destinés uniquement aux inondations. Mais, ce que cela signifie, c'est que, au-delà même de la réponse ponctuelle, nous avons besoin d'avoir une réponse coordonnée, cohérente, multisectorielle et je pense que c'est à ce niveau que les choses semblent péchées.

Je reviens sur la restructuration foncière, aujourd'hui à quoi cela sert de vouloir confier à certaines directions et structures des études de restructuration alors que l'expertise existe déjà et est déjà éprouvée au sein de la Fondation Droit à la Vie. Notre pays n'a pas cette expérience de restructuration car depuis fort longtemps, lorsqu'on parle de restructuration foncière on pense à Dalifort, on pense au quartier Khouma de Richard-Toll, on pense à Pikine, à Saint-Louis, ou à Hann-Bel Air. Aujourd'hui, la réponse, si nous la voulons durable, passe forcément par une meilleure prise en compte de cette dimension pour que, du point de vue de l'occupation de l'espace et dans une approche concertée, parce que c'est cela le mérite de la restructuration foncière, nous puissions apporter des réponses.

D'ailleurs du point de vue de la thématique, quand j'entends le terme déguerpissement, cela me fait peur. Je préfère de loin, le terme déplacement de population au terme déguerpissement, parce que le déguerpissement renvoi à la force, le déplacement renvoi à la concertation et, c'est justement, cette concertation qu'il faut mener pour aller vers le déplacement des populations, aujourd'hui, on nous annonce un déplacement de 33.000 familles mais, c'est une forte amplitude. Est-ce que le tracé a été effectué pour identifier qui est sur l'emprise des zones d'écoulement des eaux ? Parce que, si on regarde ce qui s'est passé en France, il n'y a pas longtemps, avec la tempête Xynthia, il y a eu une approche de définition d'un tracé qu'il fallait pour favoriser l'écoulement naturelle des eaux et je pense que c'est dans ces approches qu'on peut se retrouver.

Je dois dire que s'il y a une problématique qui nécessite une mobilisation des parlementaires et de l'ensemble des acteurs pour que les solutions financières soient à l'aune des ambitions affichées, c'est celle de la lutte contre l'exonération et de l'amélioration de nos établissements humains.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Abdou FALL pour 5 mn.

MONSIEUR ABDOU FALL

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres d'Etat,

Madame le Ministre,

Chers Collègues,

Mesdames, Messieurs,

Monsieur le Ministre d'Etat Oumar Sarr, je vous renouvelle mes condoléances et me réjouis de la sympathie des habitants de Dagana à votre égard. Cela montre votre attachement au développement du pays. Je prie Dieu pour que vous et votre famille puissiez supporter le Destin et faire face aux défis qui vous attendent.

Monsieur le Ministre d'Etat, vous avez un dossier très sérieux. C'est pourquoi avec l'aval du Président de l'Assemblée, avec l'accord du chef de l'Etat nous avons décidé d'en parler en session parlementaire. Vu les interventions des collègues, cela montre que c'est un débat très sérieux. D'abord à cause des concernés c'est-à-dire les sinistrés. Aujourd'hui, nous pouvons dire qu'il y a trente mille familles qui vivent dans l'eau, des familles désemparées, certes, mais nous aussi, qui avons des responsabilités, partageons leur souffrances et avons la volonté de régler leur problème.

Cette volonté est manifeste parce que nous nous réunissons dans deux sessions parlementaires pour en débattre. Nul n'ignore la détermination du Président Wade, sa volonté, les réalisations faites pour régler le

problème des inondations. Seulement, les inondations sont un problème profond, crucial qui ne date pas d'aujourd'hui et qui exigent des solutions durables à long terme.

C'est pour cela que je voudrais premièrement rectifier un collègue qui a suggéré l'abandon du Plan ORSEC. On ne peut abandonner le plan ORSEC, ce n'est pas possible parce que c'est l'organisation des secours. S'il y a catastrophe, il faut d'abord mobiliser les secours. Par exemple, quand quelqu'un est victime, il faut le sauver puis penser aux soins. C'est cela l'ORSEC.

Comme l'a dit le Député Abdoulaye Dramé, l'être humain peut être confronté aux risques, on ne le souhaite pas. Donc, le Plan ORSEC est incontournable. Par contre, je suis d'accord avec les propositions de Thiamba Seck, celles de Dramé et les autres, il faut à l'avenir qu'on ait une structure permanente qui gère le problème des inondations. Généralement, les inondations surviennent pendant l'hivernage mais il faut les prévoir pendant la saison sèche et en souhaitant aussi comme l'a dit le député Seydou Diouf qu'on ait un programme de déplacement progressif et négocié dans le consensus, dans la paix et dans la concorde.

C'est cela notre responsabilité, c'est notre rôle. Vous avez attendu. Maintenant, les inondations se sont abattues sur les populations de la banlieue cela fait partie de vos prérogatives mais aussi des missions du Président.

Il n'existe pas un seul pays au monde qui n'est pas confronté à ce problème-là. C'est le monde qui s'est métamorphosé, si vous allez en Amérique, le problème des inondations y est, vous le voyez d'ailleurs toujours à la télévision. C'est pour cela que certains en profitent pour faire de la politique mais, ils n'auront pas ce qu'ils espèrent, parce que le pays n'a plus d'ignorants, les Sénégalais en ont marre des promesses, des tromperies. Le Sénégal est à ce stade. A partir de là, pour ce genre de problème national, la contribution de chacun pourra nous sortir de là. Le monde est en partie composé de l'eau et de la terre, l'eau occupe plus de surface que la terre. 69% d'eau dominant l'écorce terrestre. La terre est divisée en 10 parties, 7 parties représentent l'eau, 3 parties l'écorce terrestre.

Le Sénégal est un pays entouré d'eaux. Le Gouvernement du Sénégal contrôle plus l'eau que la terre. Dieu a fait que nous avons trois fleuves, nous remercions notre créateur. Nous avons le fleuve Gambie, le fleuve Casamance et le Fleuve Sénégal avec d'autres bras affluents. Ensuite, il y a une bonne pluviométrie. Donc la terre avance, la mer avance, cela il faut le gérer...

Monsieur le Président, j'espère que vous allez m'accorder un deuxième tour.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Hamady DIALLO pour 5 mn.

MONSIEUR HAMADY DIALLO

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Messieurs les Ministres d'Etat,

Madame le Ministre,

Chers Collègues,

Bonjour !

Pour le commun des Sénégalais, la banlieue de Dakar est synonyme d'inondations, pourtant cette situation n'est pas propre à la banlieue de Dakar, puisque d'autres parties de notre pays sont aussi frappées par des catastrophes naturelles similaires. C'est le cas par exemple du département de Vélingara. En effet, la pluie diluvienne qui est tombée dans le département les 17 et 18 juillet a provoqué des pertes incalculables : une grande partie des bétails a été noyée, des maisons ont été emportées laissant de nombreux paysans sans abri et des villages rayés, à 30 %, de la carte, tels que Djimini, Demba Diarra, Yéro Walo, Sinthian Koundara, Darou Idjiratou et dans la Commune même de Vélingara, il y a les quartiers de Vélingara Peulh, Sinthian Woulata, Thiankan et Sinthian Aïdara. Il y a plus de 4 mille tonnes de riz que l'eau a emportées. Parmi la production de l'arachide aussi, il y a eu d'énormes pertes et il y a eu une centaine de cases que l'eau a aussi envahies. On dénote aussi la mort de 3 personnes, 2 dans le Sinthian Koundara et 1 dans Darou Idjiratou.

Devant cette situation qui n'était pas prévue et face à la non réaction des autorités, les paysans se sont résignés et sont montés au créneau pour lutter avec des moyens dérisoires. La population de Vélingara se demande à quoi servent les autorités locales sans moyens, sans appui. Et, la population de Vélingara aussi, par mon nom, et que le Gouvernement aussi puisse le faire, félicite et remercie l'ONG nommée World Vision qui, chaque année, vient en secours à la population de Vélingara et le lundi, ils ont déployés 6 millions dans le Sinthian Koundara et ils m'ont dit aujourd'hui aussi qu'il y a des problèmes dans Yéro Walo, Darou Idjiratu. Tout dernièrement, on me disait que, par le biais du Préfet, le Ministère de la Solidarité a envoyé plus de 15 tonnes de riz, des matelas, ainsi de suite.

Monsieur le Ministre de l'Urbanisme, vous devrez vous rendre à Vélingara pour voir la position de Djimini, Yéro Walo et Demba Diarra. Ces localités ont aussi besoin du Jaxaay.

Maintenant, je me tourne vers le Ministre d'Etat Bécaye Diop, en tant que responsable de la région de Kolda. Monsieur le Ministre, vous devez penser à Vélingara puisque la population compte beaucoup sur vous et chaque année, Vélingara est inondé. L'an dernier, il y a eu un incendie dans le Sinthian Woulata, 2 jeunes en sont morts. Dans le Kounkané, il y a eu aussi 2 étudiants qui ont perdu la vie, foudroyés. Alors, il faut que je vous rapporte cela. De ce fait, selon la population de Vélingara, s'il y a une inondation, il faut penser globalement et agir localement.

Avant de terminer, je m'adresse encore à vous, Monsieur le Ministre de l'Intérieur. On vous demande d'avoir un regard particulier sur le département de Vélingara, la population compte beaucoup sur vous, puisque c'est vous qui les représentez ici, dans le Gouvernement.

Si vous ne réglez pas nos problèmes, il n'y aura Personne pour le faire.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Abdoulaye Sène pour 5 mn.

MONSIEUR ABDOULAYE SENE

Je vous salue, Monsieur le Ministre d'Etat Omar Sarr et vous présente mes condoléances ainsi qu'à toute votre famille et à vos voisins.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,
Messieurs les Ministres d'Etat,
Madame le Ministre,
Chers Collègues,

Face à la récurrence des inondations, à la persistance de leurs effets, une première question que je voudrais poser au Gouvernement vise d'abord à connaître le degré de maîtrise et de compréhension des causes à l'origine des inondations. Quels sont les facteurs naturels, les facteurs humains mais surtout, quelles sont leurs interactions ? Monsieur le Ministre d'Etat, on évoque souvent la remontée de la nappe d'eau souterraine à Thiaroye, c'est un problème qui mérite beaucoup d'attention. Je rappelle simplement à mes cousins Toucouleurs que l'évaporation transpotentielle au Sénégal c'est 3 000 millimètres par an. Cela veut dire que si vous avez un plan d'eau de 3 mètres de profondeur qui n'est pas alimenté par ailleurs, en un an cela doit s'assécher. Je pense que c'est une réflexion qu'il faudrait mener pour mieux comprendre certaines causes.

Par ailleurs, on parle beaucoup de l'urbanisation anarchique qui a entraîné la réduction de la perméabilité des sols et l'obstruction des voies de passage des eaux. Comment le Gouvernement s'attaque à cette occupation non contrôlée et non planifiée qui, semble-t-il, se poursuit ? Au demeurant, l'occupation d'emprise de lac, notamment dans la zone de Hann-Mariste, suscite aujourd'hui des craintes d'inondations de la part des populations riveraines. Quelles sont les solutions du Gouvernement sur cette question particulière, aujourd'hui, fortement conflictuelle ?

Messieurs les Ministres d'Etat,

Vous nous avez parlé des importantes actions concrètes mises en œuvre par le Gouvernement au cours de ces dernières années pour juguler les inondations et amoindrir leurs effets négatifs. Nous vous en félicitons et rendons hommage à tous les acteurs positivement engagés dans ce combat contre les inondations : Sapeurs Pompiers, ONAS, Service d'Hygiène, etc. Vous me permettrez de distinguer, parmi tous ceux-là, le

Président de notre Institution parce que cela a été rappelé, nous venons d'organiser un atelier extrêmement important sur la question des inondations et nous soutenons également diverses autres initiatives dans ce domaine-là.

Messieurs les Ministres d'Etat,

Les populations dénoncent souvent un caractère couteux et inopérant des solutions jusque-là envisagées à travers le déclenchement répété des Plans ORSEC. Comment le Gouvernement compte améliorer l'efficacité de ces Plans répétitifs et, notamment, des opérations de pompage ?

Messieurs les Ministres d'Etat,

La mise en œuvre du projet Jaxaay suscite beaucoup d'espoir mais aussi des interrogations. Combien de familles ont déjà été logées, et suivant quelles modalités, mais surtout quelle est la programmation des activités futures de cet important projet ?

Messieurs les Ministres d'Etat,

Les aspects environnementaux liés à la gestion des bassins de rétention soulèvent aussi beaucoup de débats dans bien des cas. Ces bassins creusés génèrent des nuisances importantes : noyades, maladies hydriques, etc. Qu'est-ce que le Gouvernement a retenu pour réduire ces impacts négatifs ? Par ailleurs, Monsieur le Ministre d'Etat, on le dit souvent, dans un pays confronté à la rareté de l'eau, pays sahélien, le rejet des eaux pluviales collectées vers l'Océan pose problème. Des solutions ont-elles été envisagées et mises en œuvre dans ce domaine ?

Messieurs les Ministres d'Etat,

Le Gouvernement a déjà arrêté un plan de délocalisation optimisé des populations situées dans des bas-fonds et pour lesquelles le déménagement serait incontournable. Où en est-on avec la mise en œuvre de cette opération ? Quelles sont les modalités concertées qui ont été retenues et quelles sont les dispositions prises pour aménager, viabiliser et désenclaver les zones d'accueil ?

Messieurs les Ministres d'Etat,

Ces inondations dramatiques dont souffre notre capitale, Dakar, seraient susceptible d'atteindre d'autres localités du pays. Cela a été mentionné. Des villes qui ont des emprises fluviales ou marécageuses, Kaolack, Fatick, Bambey, Matam mais aussi Tambacounda, pour des villes à croissance très rapide comme Mbour et Touba, qu'est-ce que le Gouvernement a retenu pour une bonne prise en charge prospective et dans une démarche participative de cette problématique des inondations à l'échelle nationale et au-delà ?

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Tafsir THIOYE pour 5 mn.

MONSIEUR TAFSIR THIOYE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres d'Etat,

Madame le Ministre en charge des Relations et des Institutions,

Mesdames et Messieurs les collaborateurs des Ministres,

Chers Collègues,

Monsieur le Ministre d'Etat, je voudrais vous présenter toutes mes condoléances et saluer votre sens de la République. Vous êtes en deuil mais, cela n'empêche que vous assumez vos responsabilités. C'est extrêmement important pour nous jeunes, nous sommes en formation.

Monsieur le Président, encore une fois, nous traitons d'un sujet très important, il s'agit des inondations. Concernant les inondations, Abdou Fall a posé un problème important. Je l'ai dit hier, il y a des situations, si cela se pose dans un pays, il faut agir avec lucidité. Les inondations ont révélé beaucoup de choses, Dieu s'y est manifesté, parce que le peu de gens qui s'en serve contre le Pouvoir, Dieu a fait qu'ils ont montré leurs limites, ils ne peuvent rien faire pour régler leur problème. Ils ont organisé un Téléthon pour secourir les populations et le Téléthon n'a eu que 80 millions qui expriment le mépris des populations vis-à-vis des gens qui

les avaient utilisés. Ils sont allés au Ministère de l'Intérieur pour leur demander de régler le problème des inondations. Donc, Dieu s'est manifesté. Dieu sait manifester que le Sénégal n'est pas le seul pays victime des inondations. Dans le Var, en France, Madame Ndèye Fatou, il y a eu 29 morts, cela m'a trouvé en France. Cela veut dire que ce problème- là est lié aux crues qui assaillent le monde.

Et par conséquent, pour le régler, il nous faut trouver des moyens de s'unir. Je salue les appels que Bamba DIEYE et Ndèye Fatou ont lancé, tout à l'heure, pour qu'il y ait un consensus national pour régler ce problème des inondations, parce que c'est un problème national. A Mbour nous avons des inondations comme dans la banlieue. La dernière fois, Monsieur le Ministre d'Etat, vous n'êtes pas venu au secours des populations de Mbour, il a fallu qu'Omar SY nous procure des motopompes et son essence pour permettre aux populations de gérer cette situation. Il faut prévoir Mbour parmi les secours.

*Pour régler la question des inondations dans notre pays, contrairement à ce qu'à dit Amette Saloum BOYE, on ne peut pas occulter l'histoire, ce n'est pas possible. Parce que, dans ce que les Anglais appellent *the system Thinking Approach*, il y a une chose importante, c'est la *B.O.T.* autrement dit *the Behavior Over Time* c'est-à-dire qu'il y a des situations vécues dans le passé qu'il faut rappeler pour tracer l'avenir. Donc, nous ne pouvons pas occulter l'histoire. Et c'est cela qui nous permettra de revisiter l'histoire, pour pouvoir gérer les populations, revisiter le schéma directeur de l'urbanisme, le Code de l'urbanisme, le Code de l'assainissement.*

Cela ne peut se réaliser, tant que, du point de vue de l'organisation de l'Etat, il n'y a pas une haute autorité sous la tutelle du Premier Ministre- je l'avais dit, la dernière fois, lors du débat d'orientation budgétaire- qui puisse gérer les questions du point de vue de la prévention, du point de vue de la gestion durable, du point de vue du suivi et de l'évaluation et, en même temps, le renforcement des moyens du plan ORSEC. Parce que, on ne peut pas avoir dans le DSRP un élément, un axe qui gère les catastrophes et les risques et, dans le plan ORSEC, qu'on puisse nous donner 2 milliards. A mon avis, c'est très peu.

Par conséquent, Il faut renforcer les moyens du Plan ORSEC et en faire une haute autorité qui puisse gérer de façon durable selon une approche systémique. Cela servira à cerner les problèmes avec leurs interactions.

C'est pour cela que nous sommes confrontés à des problèmes environnementaux, à des problèmes de santé, d'éducation, à des problèmes économiques parce que tout cela est lié. Nous ne pouvons le gérer avec différents Ministères. Une fois la haute autorité installée, il y aura des points focaux dans tous les Ministères. Ces points focaux vont gérer la dimension stratégique, la dimension opérationnelle et le suivi évaluation. Sans cela, nous ne pouvons venir à bout de ces inondations. Et cela doit être géré dans le temps et dans l'espace.

Nous nous fixons l'objectif de régler tous les problèmes d'inondations dans un délai de 10 ans. On n'a pas assez de moyens contrairement à ce que Ndèye Fatou pense. Parce qu'au même moment où on règle les inondations, on règle les problèmes de transport et ceux de la sécurité. Et aujourd'hui le Sénégal a un budget de 1900 milliards. C'est dans ces 1900 milliards que l'on paye les salaires des fonctionnaires, qu'on fonctionne bref, qu'on réalise toutes les choses. Maintenant que l'on a hérité d'un pays pauvre très endetté, il n'est pas possible de prévoir des imprévus. C'est cela l'héritage. C'est la volonté de Dieu. En 2000, le Sénégal étant un pays pauvre très endetté, on a bénéficié de l'initiative PPTE.

Cela a été fait mais, nous l'assumons. Nous l'assumons en construisant des routes ; nous gérons, nous investissons dans l'assainissement. Pour l'assainissement, je vous rappelle que vous avez programmé d'assainir Mbour, il faut le faire.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Ousmane Sow HUCHARD pour 6 mn.

MONSIEUR OUSMANE SOW HUCHARD

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Messieurs les Ministres d'Etat,

Madame la Ministre, je vous salue.

Monsieur le Ministre d'Etat Oumar SARR, je vous présente, ici, les condoléances sincères de tous les écolos du Sénégal. Nous sommes de tout cœur avec vous.

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres d'Etat,
Madame la Ministre,

On a beaucoup épilogué sur les inondations, nous en connaissons les causes, nous connaissons aussi depuis quand ce phénomène traîne dans notre pays. Mais, les gens parlent moins de la nature, la nature qui obligeait de respirer, de la dynamique de la nature, la nature qui est la création de ce grand architecte de l'univers. La nature a ses règles. L'homme a toujours cru, à travers ses diverses activités, pouvoir tromper la nature, lutter contre elle. C'est peine perdue. La nature nous rappelle, chaque fois, l'ordre pour nous montrer qu'elle est là et c'est elle seule qui fonctionne et qui respire et nous en subissons les conséquences. Depuis l'homo-sapiens à nos jours, les connaissances scientifiques ont beaucoup progressé. L'homme maîtrise beaucoup de choses et est capable même d'aller jusque sur la lune.

Monsieur le Ministre, permettez-moi de m'étonner de l'absence de quelques uns de vos collègues, je l'avais dit avant-hier, c'est le cas aujourd'hui, je ne vois pas le Ministre de l'Environnement, je ne vois pas le Ministre de l'Aménagement du Territoire, je ne vois pas le Ministre de l'Assainissement, peut-être même le Ministre de la Santé, c'est tout ce monde-là qui aurait dû être à vos côtés pour répondre aux préoccupations des députés qui parlent ici au nom de tous les citoyens de notre pays.

Les problèmes des inondations, les solutions durables qu'elles appellent, nécessitent une réflexion en profondeur. Ma collègue Ndèye Fatou TOURE l'a dit, suivie en cela par Cheikh Bamba DIEYE et d'autres aussi, je crois. Moi, j'inviterai, à la suite de tous ces collègues-là, à des états généraux de l'aménagement du territoire, parce que c'est l'aménagement du territoire qui est au cœur de toutes ces problématiques. J'ai salué, ici, avant-hier, l'initiative du Président Abdoulaye SENE avec qui je travaille toujours, je voudrais encore une fois le saluer, parce que c'est un homme d'une très grande rigueur pour qui j'ai beaucoup de respect. Je crois que nous devons nous rassembler. Quand je dis nous rassembler, je pense aux experts de ce pays, parce qu'il y en a beaucoup : l'Etat, à travers tous ces démembrements, les Collectivités locales, les membres de la société civile,

et tous nos amis qui nous aident sur la voie de notre développement. Nous devons, au sortir de ces deux grandes messes que sont la réflexion autour de l'énergie, et aujourd'hui autour des inondations, convoquer rapidement les états généraux de l'aménagement du territoire, quand je dis aménagement du territoire, bien sûr, c'est le territoire national mais, c'est aussi l'aménagement du territoire urbain.

Le laxisme, le «boul falé », le « masla » ont laissé les mauvais citoyens jouer avec notre pays, s'installant partout, construisant à tort et à travers, faisant n'importe quoi. Le développement, je l'ai dit avant-hier ici, doit reposer sur la citoyenneté active qui doit être la principale force de transformation sociale de notre pays, et pour cela, les citoyens doivent être formés, encadrés, éduqués et informés sur leur droit et sur leur devoir. Monsieur le Ministre de l'Etat, Ministre de l'Intérieur vous êtes au cœur de cette problématique ; j'interpelle aussi le service civique national. Nous avons un grand travail à faire dans l'éducation de nos concitoyens, c'est un travail qui est souvent négligé par le pouvoir en place. On ne veut pas réprimer, c'est vrai ! Il faut avoir le bâton, il faut avoir la carotte ; on commence toujours avec de la carotte, ceux qui ne veulent pas manger de la carotte, il faut leur taper dessus, pour les ramener sur le droit chemin, il faut encadrer les citoyens. Les mauvais gestes ont produit des dommages considérables dans ce pays. Prenons le cas de l'assainissement, moi qui habitait du côté de la Gueule-tapée, vous connaissez tous ce grand canal qui passe devant le lycée Delafosse, vous avez vu comment il est grand, profond de quelques 7 à 8 mètres ; dans les années 60, quand il pleuvait beaucoup, c'était rempli jusqu'au bord, conduisant l'eau de ruissellement vers la mer. Mais, ce canal recevait les eaux de tous les canaux qui peuplent le plateau, beaucoup de gens ne le soupçonnent pas. Mais, aujourd'hui, quand il pleut beaucoup à Dakar, allez-là bas ! Vous ne verrez même plus d'eau, il n'y a plus rien. Les mauvais citoyens ont tout bouché, ils ont obstrué tous les canaux, ils ont tout détruit. L'Etat, depuis 1960, année de notre accession à l'indépendance, a arrêté aussi de curer les canaux de Dakar Plateau, tous les canaux.

Monsieur le Ministre, je ne sais pas si vous avez le plan de ces canaux-là, qui peuplent tout le plateau, y compris jusqu'à la lisière de la Médina, parce que jusqu'en 60, le reste de Dakar, c'était encore la petite broussaille, avant que le grand flux des années 70 ne nous tombe sur la tête. Donc, Monsieur le Président, je voudrais, pour terminer, remercier quand même le Ministre d'Etat Oumar SARR qui est venu à notre secours. Je veux parler là du

premier quartier de Ziguinchor, le quartier de Boudody, vous avez bien voulu envoyer des experts de l'ONAS pour voir les problèmes d'inondation qui causent, vraiment, des dommages considérables dans ce premier quartier de la ville, qui est juste en bord du fleuve. Les populations, par ma voix, vous sollicitent à nouveau, parce que vos experts vous ont rendu compte, vous connaissez les problèmes, il paraît que cela se chiffrerait à quelques 150 millions, ce sont des broutilles pour vous, vous qui manipulez des milliards et des milliards.

Pour terminer, je voudrais revenir sur cette grande capacité que nous reconnaissons tous au « Gorgui » national, celle de pouvoir mobiliser beaucoup de milliards. Alors, je milite pour un grand plan « Gorgui » face aux inondations, à l'assainissement, qui se chiffrerait entre 700 et 800 milliards, qui pourraient être défini au sortir de ces états généraux de l'aménagement du territoire et je suis persuadé que le « Gorgui », homme de grand défi, comme il l'a montré dans d'autres chantiers, pourrait le faire financer dans les meilleurs délais afin de sortir notre pays de ce problème qui empêche les gens de dormir.

Monsieur le Président, je voudrais à nouveau vous féliciter pour avoir bien voulu convoquer ces réflexions qui, j'en suis sûr, avec les Sénégalais qui nous écoutent, vont comprendre que les députés ne font pas que dormir dans cet hémicycle. Nous essayons de faire mieux notre travail, en les écoutant.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue El Hadji Moustapha DIOUF pour 5 mn.

MONSIEUR EL HADJI MOUSTAPHA DIOUF

Je vous remercie Monsieur le Président.

Je suis consterné. Tout le monde est d'avis que les Ministres de la Santé, de l'Assainissement, de l'Environnement devraient être présents ici aujourd'hui. Ils ne sont pas ici parce que nous n'avons pas, en réalité, un Premier Ministre dont le rôle est de coordonner tous ces ministères. Si

tous ces ministères que je viens de citer ne peuvent pas venir, ils peuvent néanmoins se faire représenter ici par leur Chef qui est le Premier Ministre des Ministres.

En France, comme je vous l'avais dit l'autre jour, c'est le Premier Ministre François Fillon qui se présente lui-même accompagné de ses Ministres lors des séances au Parlement. Soyons courageux si nous voulons avancer. Le Sénégal n'a pas de Premier Ministre. Le Gouvernement, il est collégial et solidaire, avec un chef à sa tête. Regarder mon ami Omar Sarr. J'ai pitié de lui, je jure sur le coran que je ne me présenterai jamais devant les députés, trois jours après avoir perdu ma mère, comme il l'a fait aujourd'hui. Je serai même prêt à démissionner du Gouvernement, de l'Assemblée ou de la Présidence de République afin de respecter strictement un deuil de 08 jours. Félicitations ! Tu es ici car il n'y a pas de Premier Ministre qui pourrait se substituer à toi et te défendre.

Sur le problème des inondations, j'évoquerais la solution qui est de transférer la capitale de Dakar à Mbour. L'aéroport de Diass, une fois terminé, sera plus proche de Mbour. Il faut que nous creusions nos méninges. Dakar est surpeuplée et il fait très difficile d'y vivre. L'exode rural a grandement contribué aux inondations, de même que la pauvreté. Si on développe les villes de l'intérieur en y transférant la capitale, les populations seraient obligées de quitter Dakar et d'y migrer. Cela libérerait des espaces et rendrait disponibles les terres habitables. Il faut que nous ayons une vision car un peuple doit évoluer. C'est par cette idée de création de nouvelles capitales que certains Etats se sont développés. Charité bien ordonnée commence par soi-même. Avant d'accueillir et de distribuer des terres aux sinistrées d'Haïti, le Président Abdoulaye Wade devrait faire de sorte que les populations du Sénégal puissent disposer de terres habitables d'abord. De quoi avons-nous besoin ? De tentes ? Ne me dites pas que les Haïtiens seront logés dans des tentes à leur arrivée. Attribuons aux Sénégalais les logements qui sont destinés aux Haïtiens. Ils en ont plus le droit.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Abdoulaye BABOU pour 5 mn.

MONSIEUR ABDOULAYE BABOU

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Sur les inondations dont on parle, il semble que les députés et les Ministres d'État, ici présents, ont fait le même diagnostic. Notre problème se trouve au niveau de la solution à apporter. Il est bon pour un homme d'avoir le sens de l'observation. A regarder sur la carte de l'Afrique, le Sénégal peut-être considéré comme faisant partie des États du Sahel où l'eau est rare. Cependant, il y a en Afrique des pays forestiers où il pleut pendant 07 mois et qui ne connaissent pas d'inondations comme le Sénégal. Comment ces pays-là ont fait pour éviter les inondations ? A Dakar, la moindre pluie engendre des inondations. C'est un problème sur lequel nous devons nous pencher. Une évolution est nécessaire.

A l'instant où nous sommes, cette solution n'est pas encore trouvée comme l'ont d'ailleurs confirmé les Ministres de l'Intérieur et celui de l'Habitat. A chaque fois qu'une situation d'urgence se présente, on essaie de trouver des solutions provisoires qui n'empêchent pas cette même situation de se reproduire. Lors des dernières inondations, un brave élément du groupement des sapeurs pompiers avait fait une sortie télévisée qui avait ébranlé tout le monde. Il avait dit que le plan ORSEC ne réglerait pas notre problème. Pourquoi ? D'abord parce que l'eau qui rejaillit du sous-sol après le pompage des eaux de surface ne nous amène qu'à une situation d'éternel recommencement et limite l'efficacité du plan ORSEC.

Ensuite, nous ne disposons pas de déversoir où nous pouvons évacuer l'eau que nous pompons des zones inondées. Ceci montre les limites du plan ORSEC. On a beau y injecter 02, 03 ou 05 milliards mais, les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets. La question est de savoir s'il existe une solution. Cette solution existe bel et bien. Il suffit juste d'affecter au problème des inondations, la moitié de la somme qui a servi à moderniser Dakar en le dotant d'infrastructures qui font la fierté, aujourd'hui, de tous les Sénégalais. On a jusqu'ici pris des solutions de rechange tout en refusant de pendre le taureau par les cornes. On devra avant tout faire de l'assainissement. Dakar était constitué de mares à l'époque du colon qui, pour régler ce problème avait construit le canal de la gueule tapée qui évacue les eaux dans l'océan. On devrait remercier Dieu qui a fait que Dakar, en plus d'être une presqu'île est proche de la mer.

Beaucoup de pays n'ont pas ce privilège. Si on avait des canaux de drainage des eaux avec une inter-connectivité, l'eau n'allait plus stagner.

Le premier des problèmes à résoudre est donc celui de l'assainissement pour lequel on doit mobiliser beaucoup d'argent afin de pouvoir évacuer convenablement les eaux. Le Plan Jaxaay constitue une solution provisoire, puisque les logements ne sont pas encore suffisants en nombre. Il faudra récupérer les zones inondées à l'instar des zones d'eau où des routes et ponts sont construits à Dakar. Il faudra y amener des pelles mécaniques et procéder au remblayage de ces zones. Des États comme les Pays-Bas dont le nom est très significatif d'ailleurs, ont réussi à récupérer des terres de l'océan. Inspirons-nous d'eux en ne faisant que le dixième ou le centième de ce qu'ils ont réalisé. Cela réglerait définitivement le problème des inondations dans la banlieue surtout que la coopération internationale, à travers les bailleurs et amis, est prête à nous aider sur cette question. Je vous remercie, Monsieur le Président

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.
La parole est à notre collègue Iba Der Thiam pour 5 mn.
Doudou Wade se prépare.

MONSIEUR IBA DER THIAM

Je vous remercie, Monsieur le Président.
Monsieur le Président,
Madame et Messieurs les Ministres,

Vivre dans l'eau, de manière durable, dormir dans l'eau, cuisiner dans l'eau, manger dans l'eau, se laver dans l'eau, travailler dans l'eau est assurément dramatique. Au regard de ce qui précède, ce débat était nécessaire, parce qu'il permet de faire la lumière sur des problèmes récurrents qui causent des dommages considérables aux populations dont je voudrais, ici, saluer et magnifier le courage, l'abnégation, la patience, l'extraordinaire dignité, le stoïcisme incomparable et la volonté invincible de rechercher, avec les autorités, des solutions alternatives.

Notre Assemblée a donc eu raison d'avoir convoqué une session extraordinaire consacrée à ces thématiques à forte tonalité sociale. Je comprends parfaitement les préoccupations des populations concernées, je comprends leur douleur, je comprends leurs souffrances et je m'incline humblement devant elles. A cause de cela, nous leur devons une sollicitude totale mais aussi, une exigence de vérité. Le problème des inondations ne datent pas de l'alternance, mais des années 63, précisément.

La sociologue Fatou Sarr a consacré au quartier de Gounass, créé en 1963, un travail de recherche qu'on peut consulter à l'IFAN, elle y retrace le processus. C'était un fonds de commerce politique, exploité par le Parti Socialiste pour se doter d'une clientèle politique, confié à un responsable qui appartenait à l'époque au Cabinet de Senghor. En 1989, ce problème a pris une dimension tout à fait exceptionnelle et de plus en plus inquiétante. Le débat qui en découle a cependant permis, à mon avis, de noter un certain nombre d'idées fortes qui sont au nombre de quatre.

La première idée forte est que bien avant 2000 rien n'avait été véritablement fait. Ce ne fut qu'avec l'Alternance, que des tentatives volontaristes de solutions ont eu lieu. Je rappelle, pour mémoire, qu'en 1970, Senghor avait voulu déguerpir, par la force, le quartier de Gounass. Mal lui en prit, car les populations s'opposèrent à son projet, il a reculé. Le régime s'est ensuite enfermé dans un immobilisme et une résignation totale. C'est avec l'Alternance que les inondations ont été prises à bras le corps.

La deuxième idée forte est que notre débat a permis de mettre en exergue le fait que les bassins de rétention ne sont pas une mauvaise chose. Elles transforment utilement le cadre écologique et améliorent, ce faisant, le cadre de vie.

La troisième idée forte est que le plan Jaxaay n'est pas une mauvaise chose en soit, car céder à quatre ou six millions une maison d'un coût de dix sept millions selon des mensualités de remboursement d'environ vingt mille francs, constitue une mesure sociale que nous devons consolider et non bannir. Jaxaay est une idée révolutionnaire, il existe des dysfonctionnements sans doute mais, il faut les cerner et tenter de leur apporter des solutions.

La quatrième idée forte est que notre monde sera, aujourd'hui encore, plus que par le passé, confronté à des mutations climatiques générant des perturbations imprévues, de fortes ampleurs. Les inondations ne sont pas un phénomène passager, elles vont devenir de plus en plus un phénomène actuel. Ce fut le cas au Kenya, au Chili, en France et dans certains pays d'Asie.

Notre débat a permis que s'expriment quatre propositions structurantes susceptibles d'aider à trouver des solutions. La première est d'explorer l'idée d'un recours à des préfabriquées au lieu et à la place des tentes. C'est un procédé simple, c'est procédé propre, c'est un procédé couteux. La deuxième idée est le lancement d'un véritable plan d'aménagement du territoire à l'ensemble du pays qui intéresse non plus seulement Dakar, mais l'ensemble des régions du Sénégal. La troisième est la conception d'un logiciel particulier permettant d'identifier les causalités plurielles ainsi que les interactions éventuelles. La quatrième est l'impératif de créer, dans des matières aussi délicates que celles-là, un consensus national sur ces questions essentielles.

Pour faire face à tous ces questionnements, je propose que nous puissions, ensemble, élaborer un certain nombre de mesures. J'en propose huit. La première est l'institution d'un comité national multi partisan, multisectoriel, multi pluridisciplinaire, sur des bases de concertation pour, entre autres tâches, maîtriser scientifiquement toutes les arcanes du problème ainsi posé, en comptant la complexité, en recherchant les statuts appropriés de sortie de crise. Aux côtés du Ministre, pourraient siéger des représentants du Gouvernement et de l'opposition, des leaders politiques, des populations concernées, des représentants des populations concernées, des experts en hydraulique, mais également des leaders religieux, de la société civile, du Synpax, des ONG, etc. Le même cadre devrait aussi prendre en charge la surveillance des conditions et des modalités d'utilisation des fonds du plan ORSEC. En plus de cela,

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie cher Collègue. Votre temps de parole est épuisé.
La parole est maintenant à notre collègue Doudou WADE pour 5 mn.

MONSIEUR DOUDOU WADE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Chers parents musulmans et non musulmans présents ici à l'Assemblée, je vous salue tous. Je commencerai là où le Président avait débuté en présentant la lettre d'excuses du député Mbaye Ndiaye. Nous Groupe Libéral, nous acceptons ces excuses. Ensuite, nous présentons nos condoléances à notre ami Oumar Sarr. Nous avons entendu ce qu'en a dit El Hadji Diouf. Il existe certes des devoirs envers les parents d'une part, et envers le Sénégal d'autre part. Oumar Sarr vient d'accomplir tous ces droits. Nous prions pour que le travail accompli ici bas par sa défunte mère soit pour lui un rempart et que Dieu accueille cette dame dans son paradis. Vous n'êtes pas allé à la prière du vendredi en plus, car le Règlement ne l'a pas permis mais, nous qui avons accompli cette obligation, nous prions pour vous Monsieur le Ministre. Ensuite, tous ceux qui ont pris la parole ici, ont semble t-il, le même point de vue. Cela a toujours été notre souhait.

Il y a certains propos qui ont été tenus ici et qui me poussent à me demander si leurs auteurs sont bien présents à l'Assemblée. Notre sœur Ndèye Fatou Touré a émis une demande que nous lui accorderons. L'Assemblée s'est réunie le 27 et le 28 mai 2010 sur un rapport du Gouvernement du Sénégal. C'était en présence de la Banque Mondiale, de l'Union Européenne et des Nations-Unies. Les quatre entités, en plus du Parlement avaient, dans leur ensemble, approuvé ce travail du Gouvernement qui avait pour intitulé : " le rapport d'évaluation des besoins post-catastrophes, inondations urbaines à Dakar 2009". Ces bailleurs, en plus de l'approbation du rapport, ont accepté son financement. A partir de là, il n'y a plus de place pour la polémique sur le travail du Gouvernement. C'est à cause de leur refus de voir et de leur absentéisme que des députés commettent certains genres d'erreurs et n'arrivent pas à bien cerner le Règlement intérieur de l'Assemblée.

Je vous dis qu'ils persisteront toujours dans l'erreur parce qu'ils n'apprennent pas. Le non-apprentissage mène toujours à l'ignorance. Maître El Hadji Diouf qui préside ici la commission ainsi que le Président de l'Assemblée se sont rencontrés et ont fait un rapport d'évaluation avec un mémorandum et des documents montrant que l'on doit accompagner le Gouvernement sur la résolution du problème. C'est une erreur de la

part de certains députés, de demander maintenant que ce travail déjà effectué, se refasse ! Ils ne répondent jamais aux convocations et ne sont intéressés que par la polémique, les disputes et les bavardages.

Nous voulons travailler avec vous pour l'intérêt du Sénégal, mais en nous appuyant sur la vérité et la discipline. Sur ce que j'ai entendu hier avec Imam Mbaye Niang, mais aussi avec notre ami Cheikh Bamba Dièye, et Seydou Diouf qui sont, eux deux de la même génération de jeunes, je suis soulagé. Cheikh Bamba Dièye a dit qu'il ne souhaite pas, en tant que candidat à l'élection présidentielle de 2012, vivre la même expérience qu'Abdoulaye Wade. Cheikh Anta Diop avait dit qu'un président fraîchement élu au Sénégal devrait s'atteler en premier lieu à la réhabilitation. Cheikh Bamba Dièye a émis le vœu de tout faire afin de sauvegarder l'œuvre inégalée d'Abdoulaye Wade parce qu'il ne voudrait pas vivre la même peine que ce dernier, s'il arrivait au pouvoir. Nous vous appelons au travail, donc.

Monsieur le Ministre d'État, je vous dis que les logements de Jaxaay ont été évalués avec la Banque Mondiale et l'Union Européenne. Vous avez construit 1800 logements. Quand est-ce que vous allez construire les 1200 logements restants sur le projet de 2009 ? Aurez-vous la possibilité d'y ajouter 2000 autres logements supplémentaires ? Cela est ma contribution.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La liste des intervenants est épuisée.

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, vous avez la parole.

MONSIEUR LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'INTERIEUR

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, permettez-moi de remercier et de féliciter l'ensemble des députés. Parce que, même si parfois on ne s'entend pas sur certains propos, on a tous les mêmes préoccupations.

En fait, le Ministère de l'Intérieur est là pour les secours d'urgence. Un Gouvernement est un tout mais, il y a un Ministre qui a en charge l'Assainissement, un autre l'Habitat, un autre les Infrastructures. Ce qui est évident, c'est que, une fois que le Plan ORSEC est déclenché, tous ces ministères techniques se retrouvent autour du Ministère de l'Intérieur pour débattre, prendre les décisions urgentes et agir ensemble.

Pour ceux qui ont parlé des régions et des départements, le Gouverneur de région a la prérogative de déclencher un Plan ORSEC au niveau régional, le Préfet peut faire la même chose au niveau départemental, et rendre compte au niveau national, qui peut leur apporter aide, soutien, tant matériel que financier. Donc, sur ce plan-là, si dans certaines zones, il y a eu des problèmes, le Préfet a tardé à déclencher le Plan ORSEC, peut-être qu'il a jugé que cela n'en valait pas la peine, ce n'était pas encore très inquiétant. Mais, je pense qu'il y a des choses que les gens ne savent pas. Tout dernièrement, quand il a plu fortement à Podor, le lendemain, le Ministère de l'Intérieur est intervenu en envoyant 15.000 sacs de sables.

Chaque fois qu'il y a une catastrophe, à quelque niveau que ce soit, une fois que le Ministère est saisi, il intervient aussitôt. Le cas de Vélingara, je crois que ce n'est pas la peine de trop m'étendre là-dessus. Et, sur ce plan-là, j'ai fait comprendre à l'honorable député, le Ministre que je suis est certes né à Kolda, mais au moment où il a sa toge de Ministre, il n'est ni de Vélingara, ni de Kolda, il est de partout, il est là pour tout le Sénégal, et il faut que ce soit très clair. A Vélingara, nous avons fait énormément de choses déjà. Ceux qui m'ont posé, hier ou avant-hier, la question, savent que nous avons envoyé le matériel qu'il faut pour secourir, même si l'ONG qui est sur place, World Vision, nous a devancés au niveau de l'action, sans nous avertir, sans nous demander ce qu'il fallait faire. World-Vision est une organisation qui ne dépend pas de l'Etat ; il fait ce qu'il pensait devoir faire, et nous, nous avons pris ensuite le train en marche pour agir, soutenir les populations et faire en sorte que tout rentre dans l'ordre. C'est vrai qu'il y a eu des dégâts mais, je viens d'être informé qu'il y a eu 4000 tonnes de riz qui ont été perdues à Vélingara. 4000 tonnes de riz, cela m'étonnerait ; en tout cas, ce n'est pas l'information donnée par le Préfet. Il y a eu deux morts, un enfant et un adulte ; il y a eu des cases détruites, mais pour les 4000 tonnes de riz, je ne suis pas informé. Mais, je vais voir et je ferai en sorte qu'il y ait une réaction pour voir très rapidement si tel est le cas. Je ferai appel à mon collègue de la Solidarité nationale pour qu'il puisse trouver des solutions.

Maintenant, je voudrais seulement, avec votre autorisation, Monsieur le Président, régler un certain nombre de problèmes pour ensuite revenir vers le Plan ORSEC.

L'honorable député Ndèye Fatou TOURE a parlé du garçon qui est décédé dans la zone de Nietty Mbar. Je n'ai pas attendu l'intervention de quelqu'un. Je n'ai pas attendu d'être saisi, j'ai mis aussitôt la DISS et la DIC sur le problème parce que, pour moi c'était trop facile. J'avais donné des instructions, je voulais tout juste vérifier si mes instructions avaient été suivies à la lettre parce que j'avais dit : « pas de grenade lacrymogènes, pas d'armes, que les policiers aillent dans cette situation-là intervenir par la persuasion. » J'ai dit à la police de ne pas frapper. Qu'on dise qu'il est mort dans le véhicule de la police mais qu'on ne l'a pas touché. Bon ! Je ne dis rien tant que je n'ai pas la preuve matérielle, après les enquêtes. J'estime que tout être humain, quel qu'il soit, même accusé, est présumé innocent. Je ne peux pas me lever comme cela et prendre un corps comme la police, des policiers et leur dire : « Il est mort, je vous mets tous en prison. » Je ne peux pas agir ainsi. Il y a la direction de l'inspection des services de sécurité que j'ai mise en branle, je ne me suis pas arrêté là, j'ai dit à la DIC de faire le travail. Les enquêtes sont en train d'être menées, je suis en possession du certificat médical, j'ai fait convoquer les parents, ils refusent de venir mais, j'ai demandé à mes services d'aller les trouver.

Mais, quand on tue des policiers, personne n'en parle ; quand on brûle les véhicules de la police, personne n'en parle ; quand on tape sur les policiers, personne n'en parle. J'ai un commissaire père de famille, avec des enfants à bas âge, qui est encore à principal. Après 5 jours, nous n'étions pas sûrs de le ramener à la vie, pourquoi ? Parce que tout simplement la police n'était responsable en rien du tout, nous sommes partis à Soumbédioune demander aux gens de se calmer, il a reçu une pierre qui a failli l'envoyer dans l'autre monde mais cela, personne n'en parle. On a brûlé nos véhicules, personne n'en parle.

Les droits de l'homme, c'est respecter son droit mais aussi, respecter le mien, sinon, il y a injustice. A ce que je sache les policiers n'ont pas été formés pour qu'on les abandonne aux gens et qu'on les égorge. Cela aussi, ce n'est pas juste. Donc, s'il y a un accident quelque part, qu'on se plaigne ! J'accepte, j'endosse, j'en suis le responsable, parce que c'est moi qui suis le Ministre mais, si on tape aussi sur mes hommes que les gens acceptent

de dire cette fois-ci, nous avons été trop loin, nous ne devrions pas faire du mal aux forces de l'ordre. Il faut que les gens assument cela. Mais, cela fait plaisir, quand on dit aux gens que ce sont les hommes en bleu, il faut les agresser, il faut faire ceci, il faut faire cela. Quand il y a eu le fameux problème de Soumbédioune, en quoi la police était-elle concernée ? Mais, c'est nous qui avons payé les pots cassés, nous avons eu 17 blessés, 3 véhicules en l'air mais, personne n'en parle.

C'est vrai, à Njetty Mbar, il y a eu un incident, je n'absous pas les policiers mais, Monsieur le Président, je tiens à le dire clairement, je ne les jetterais jamais en pâture ; cela, je ne le ferais pas. Je vais mener les enquêtes, s'ils sont fautifs, je les conduis au Tribunal et c'est à la justice de faire son travail, comme pour les autres citoyens. S'ils sont fautifs, je n'hésiterais même pas. D'autres policiers ont déjà été envoyés par mes soins devant les tribunaux, mais à chaque fois, c'est quand j'ai l'intime conviction qu'ils ont tort. Je pense que, sur ce plan-là, nous nous sommes compris.

Aidez la sécurité à vous sécuriser ! Personne, aucun être humain ne peut se passer de sécurité et on ne sait jamais quand, comment et où c'est ? Dès fois, c'est à 22 heures que je reçois un coup de fil : « Dans mon quartier, je me sens agressé, Monsieur le Ministre, il faut intervenir. » Je demande au Directeur Général de la Police nationale (DGPN) d'envoyer des hommes pour voir ce que c'est. Le DGPN est là derrière moi. Je lui ai dit : « ne sortez pas une seule grenade et si cette instruction nécessite une lettre écrite, je te l'envoie et j'en assume la responsabilité devant le Chef de l'Etat ». Mais, je n'accepterai pas aussi qu'on passe mes hommes sous le couperet. Il y a eu mort d'homme, je le regrette profondément, j'ai demandé une enquête, j'irai jusqu'au bout et la justice fera son travail. Pour le reste, je pense que je suis clair, je ne jetterais jamais mes hommes en pâture.

Lorsqu'on me dit que le Gouvernement n'a pas de politique, je suis étonné. Un document a été produit à ce niveau, et avec les Parlementaires que vous êtes. Le Gouvernement est en train de régler des problèmes dont il n'est pas responsable. Tout est fait, bien planifié, bien mené et on dit que nous n'avons pas de politique. Donc, il y a des choses que je ne comprends pas, parce que moi, je pense que, quand on identifie un problème, on cherche le pourquoi et le comment du problème, on le cerne, on commence à le traiter dans la bonne direction. On essaie de régler les problèmes des populations, mais en fait, qu'est-ce qu'on entend par il n'y a

pas de politique ? C'est en cherchant à régler les problèmes d'une manière claire, d'une manière qui puisse donner satisfaction à toutes les populations, c'est à ce moment qu'il y a une politique, c'est à ce moment que les choses sont bien planifiées. Ce problème-là, des voix plus autorisées que la mienne ont eu à le dire ici, les gens l'ont créé. En 2005, c'était plus difficile, j'étais là, il n'y a pas eu autant d'histoires, c'est à partir des locales qu'il y a eu beaucoup de problèmes sur les inondations, parce que les gens en ont fait un cheval de bataille. Aujourd'hui, ce problème-là n'est pas gérable, on le renvoie à l'Etat. L'Etat est en train de le gérer, les gens pour cacher, peut-être, leur incapacité à régler le problème, poussent par derrière, poussent et partent. On dit : « inondation, inondation. » C'est vrai, le Monsieur inondation, il est là ! Moi, je m'occupe du Plan ORSEC. Quand cela ne va plus, je lui dis : « Oumar tu arrêtes je déclenche le plan et je fonce ! ».

En 2009, c'est après les inondations que les gens ont déclenché le Plan ORSEC. En 2010, nous sommes déjà dans les inondations depuis bientôt un mois. Nous faisons le tour des bassins, nous faisons le tour des lacs, nous allons discuter avec les populations, le Gouverneur est là. J'aurais voulu faire venir tous les Préfets, mais nous n'aurions pas trouvé suffisamment de place. Le Gouverneur vous dira qu'il a fait plus d'une trentaine de réunion avec les populations des zones inondées. Monsieur le Président, c'est que plusieurs fois, nous avons parlé de certaines zones. J'ai dit, à l'entame de mon propos, que ce n'est pas le Plan ORSEC qui va régler ce problème-là. Cela, je le reconnais, je l'ai écrit noir sur blanc.

Cependant, il faut noter que la solution du problème des inondations ne réside pas exclusivement dans le pompage, mais dans la libéralisation des axes d'écoulement parce que, qu'est-ce qui s'est passé ? Il y a eu des zones où, effectivement, il y a des axes d'écoulement. Les gens sont venus, ils ont mis des fondations, l'eau ne passe plus. Et, il faut que les gens quittent les déversoirs naturels; les marigots, il faut les libérer pour que nous ayons la possibilité d'aller vers les bassins versants nord et sud. Cela je l'ai dit, cette analyse a été faite, nous nous sommes rendus sur le terrain, nous avons vu le problème sous tous les angles. On nous dit d'utiliser les techniciens mais, nous n'avons jamais été sur le terrain, sans au moins trois ou quatre polytechniciens. Il nous est même arrivé de nous rendre sur le terrain avec des ingénieurs sortis des polytechniques de Paris et de Thiès, mais ils me disent, Monsieur le Ministre : « Attention, cela n'est pas possible, il faut que cela dégage ! »

Mais, chaque fois que nous approchons les gens, dès que nous tournons le dos, d'autres viennent leur dire de refuser. Nous le savons, mais pour nous, il n'y a pas encore de péril en la demeure. Les gens parlent de déguerpissement ; jamais, durant toutes les réunions auxquelles vous avez assistées, Monsieur le Ministre, tous tant que vous êtes, techniciens et autres, nous n'avons parlé de déguerpissement. Nous avons parlé de déplacement ou bien de relogement. Nous n'avons jamais parlé de déguerpissement. Mais, nous ne pouvons pas courir après tous les citoyens pour leur dire, non, non, vous vous êtes trompés de termes, nous nous avons pensé comme cela. Nous n'avons pas parlé de déguerpissement.

C'est vrai, j'ai été deux ou trois fois à Tivaouane Peul, voir la route, quand je suis revenu, j'ai rendu compte à mon collègue Oumar SARR, au Premier Ministre et à tous les techniciens qui auront à intervenir. J'ai même discuté avec le patron d'EIFFAGE pour lui dire, je compte sur toi pour me faire la bretelle de cinq kilomètres. Mais, il n'y a pas d'argent. Ce sera ta participation. Les solutions, nous essayons de les trouver. Là, les tracteurs sont sur place. Nous avons dit qu'il faut d'abord faire en sorte que ce soit habitable. C'est sur ces entrefaits que le grand patron m'a appelé pour me dire : « il faut voir Oumar SARR, je vous ai trouvé quelque chose. » J'appelle Oumar SARR, il me dit : « on va faire du préfabriqué en moins d'un mois ». J'ai dit : « Dieu Merci, moi mes problèmes sont réglés. » Mais, ceux-là qui sont partis voir les gens pour leur dire de ne pas partir, qu'ils aient aussi le courage de leur dire : « On vous avez dit, nous nous sommes trompés, parce que maintenant il va y avoir des maisons préfabriquées où il y aura des trois pièces et où il y aura tout. Maintenant, allez leur dire, ces préfabriquées-là vous n'allez pas y habiter. »

Je pense que ce problème-là, comme l'a dit tout à l'heure l'honorable député DIEYE, c'est un problème qui concerne tout le monde. C'est un problème qui tient tout le monde à cœur. S'il y a aujourd'hui un homme qui ne dort pas, c'est le Président WADE qui, à quatre heures du matin nous réveille pour dire : « fou ndokh mi tollou, Bécaye yéwoul ». Dès fois, il m'appelle, je lui dis : « Mais, Monsieur le Président, je ne suis pas le Ministre de l'Urbanisme » ; il me dit : « bouma ko wokhati », « c'est toi qui a en charge le plan ORSEC ». Celui là, il ne dort pas. Il ne se repose plus parce que ce problème, il faut qu'il lui trouve une solution.

Pour les solutions à long terme ou à moyen terme, je sais que le Ministre d'Etat Oumar SARR vous en parlera. Il y a eu même des croquis, des techniciens ont travaillé sur les tracés, sur les canaux ; il y a des architectes, des paysagistes qui ont travaillé sur le reste. J'ai l'habitude de dire que chaque fois que quelqu'un faisait du cent trente à l'heure, il était obligé de s'arrêter, parce qu'il se rendait compte qu'Abdoulaye WADE roulait à deux cent cinquante, que c'était très difficile de le doubler. Quand il partait d'ici, nous n'avions pas à l'idée qu'Oumar allait en arriver à mettre du préfabriqué sur place. Et, là aussi je tiens à être clair, je vous ai envoyé tout à l'heure le budget du Plan ORSEC 2010 et celui de 2009 ; à ce que je sache, on a parlé d'achats de tentes. Les gens disent ce n'est pas « Plan ORSEC » c'est « plan weurseuk » (plan de la chance) ; donc les « weurseuk » (chances) sont au nombre de deux : celles des difficultés et celles de l'argent. Moi, je suis tombé sur celles des difficultés.

[Applaudissements].

Parce que quand nous sommes partis à Nietty Mbaar, les commerçants ont dit : « nous avons une difficulté, vous êtes en train de traiter le bassin mais, ici c'est un point bas, il y a de l'eau. Il faut que tu nous aides à faire partir l'eau ». J'ai dit au Gouverneur que je ne bougeais pas de là et qu'il trouve, à l'instant, deux hydro cureurs ; s'il le faut, j'irais emprunter de l'argent pour les payer. Mais, il faut qu'on enlève l'eau parce que ces commerçants avaient raison.

Moi, je n'ai pas encore trouvé la solution pour avoir de l'argent avec le Plan ORSEC. Pour moi, ce ne sont que des difficultés : il n'y a pas de repos, ni d'argent. On vous réveille à 2 heures ou à 4 heures, quand il y a des nuages vous êtes tendus, vous avez des difficultés même à avaler une poignée de riz parce que vous vous dites : « il ne faut pas qu'il pleuve ! »

Je vous dis, tous les jours quand je prie maintenant au lieu de dire à Dieu de me protéger moi, je Lui dis : « Dieu fait qu'il ne pleuve pas à Dakar, qu'il pleuve partout au Sénégal, sauf à Dakar. »

[Rires].

Voilà, mon problème aujourd'hui, en attendant que je finisse d'écrêter les bassins, c'est de diminuer le volume d'eau, de faire en sorte que les points bas soient traités.

Demain, samedi, nous serons encore dans la zone parce que nous avons en tête de faire en sorte qu'on libère, ce jour-même, 54 quartiers des eaux. Je demande à la représentation nationale de soutenir, non pas le Ministère de l'Intérieur mais, celui l'Urbanisme et tous les autres ministères techniques afin qu'ils aient les moyens de leur politique. C'est vrai, dans les années 80, quand on parlait de millions, tous les Sénégalais étaient fiers parce que le million c'était le rêve, la chose impossible à dépenser en un laps de temps très court, dans une ville, dans une zone ou sur une route.

Aujourd'hui, quand on vous parle de milliards, vous rêvez, vous vous dites que c'est important. Mais, quand le Ministère des Finances m'a dit que j'avais 2 milliards à dépenser et que le DAGE est revenu me dire qu'il en restait 113 000, j'ai ouvert de gros yeux. Il m'a demandé de venir moi-même vérifier. Effectivement, sur le Budget de cette année il reste 113 000.

L'honorable député Sow Huchard a dit tout à l'heure que 1 milliard, pour WADE, ce n'est rien du tout. Il peut les trouver et je sais qu'il va les trouver mais, il faut que nous aussi, à notre niveau, nous acceptions de discuter avec nos parents pour que, réellement, il quitte les zones inondées. Et, nous nous rendons compte que vous avez déjà toutes les informations. C'est vrai, des gens ont eu des maisons Jaxaay par l'intermédiaire d'Oumar SARR et ils sont revenus dans les eaux. Des maisons ont été détruites mais quand vous détruisez celles-là, les gens ont des calculs très simples : « c'est ma sœur, je viens, je me mets à côté d'elle, si on doit recenser, on nous recense en commun », et ce recensement nous ne pouvons pas le confier à un autre, nous ne pouvons que le confier à l'administration territoriale qui engage sa seule responsabilité.

C'est difficile à dire, c'est comme qui dirait un fonds de commerce, peut-être que, moi j'ai un franc parler, il y a des choses, je les dis parce que je suis convaincu que c'est cela. Il y a des gens à qui on a donné deux maisons à Jaxaay, on leur demande de quitter, ils disent : « Non, c'est trois ou rien du tout ». Quelle va être la position du Ministre dans une situation de cette nature ? Est-ce qu'il va donner les trois ? S'il donne les trois, quelqu'un va demander 4, de sorte qu'on ne s'en sortira jamais. Mais, ceux qui avaient fait ces lotissements, ceux qui avaient fait habiter les gens dans ces bas fonds, ils sont-là, ils ne sont pas hors du Sénégal, ils sont-là. En tout cas, le Gouvernement de l'alternance a pris la ferme décision de ne jamais autoriser un lotissement dans les zones non aedificandi. Cela,

aujourd'hui, tous les Gouverneurs le savent, si quelqu'un essaie, ils s'y opposent, cela c'est un.

Deuxièmement, jamais, le Gouvernement de l'alternance ne donnera une autorisation de construire à quelqu'un dans une zone non aedificandi ; même si vous commencez, on va vous faire déguerpir. Maintenant, demander, dès fois, à tout un quartier de partir, vous reconnaissez, avec moi, que ce n'est pas aisé. Quoi qu'on dise ou fasse, Oumar Sarr qu'il soit Ministre de l'Urbanisme, c'est quand même un Sénégalais, Bécaye c'est un sénégalais, il y a des choses qu'il nous est difficile de faire, ne serait-ce que sur le plan humain, ou bien sur le plan social, il y a des choses que nous ne pouvons pas faire, entre nous. Mais, la difficulté est là, et je pense que le problème est pris à bras le corps. Le Gouvernement va aller jusqu'au bout pour régler les problèmes. Mais jamais, nous n'avons pensé à déguerpir, c'est-à-dire venir prendre par la force. Cela, nous ne l'avons pas dit. Sinon, nous n'aurions pas fait du porte à porte, nous n'aurions pas demandé à nos Préfets, à nos Sous-préfets, et aux délégués des quartiers, d'aller contacter les gens, de discuter avec eux, de les convaincre. Je crois que la dernière réunion date d'hier, Monsieur le Gouverneur ; hier à 16 h encore, il y a eu une réunion, tout simplement pour le tracé qu'il fallait utiliser pour déverser l'eau vers la mer mais, il a fallu convaincre, expliquer, dès fois même marcher pour dire aux gens : « on abandonne ce côté-ci, mais là c'est plus droit, on va passer par là. » Tout cela, c'est pour amener les gens à adhérer et à faire en sorte que le travail puisse se faire sans trop de casse.

A Malika, à un certain moment, les populations ont dit « niet ». Quand nous sommes arrivés sur place, -le Gouverneur, quelque fois, c'est en pleine nuit, il prend tous les risques qu'il faut, il va discuter avec les populations- les gens nous ont dit : « Nous sommes d'accord, faites, maintenant nous avons compris que ce qu'on nous a dit n'était pas vrai » parce qu'on leur avait fait comprendre qu'on allait prendre toutes les eaux des autres lacs les amener vers Malika et les déverser là. Quand nous leur avons montré le tracé, ils ont vu la motopompe de 5000 m³ et l'autre de 3000 m³, ils se sont rendus compte qu'en une heure nous allions déverser 8000 m³ dans la mer, ils se sont dit : « Quelque part, on nous a mis en mal avec ces gens. »

Aujourd'hui, il y a un comité sur place, à Malika, qui est en train de gérer, avec l'entreprise, ce problème, et c'est pour cela que j'ai dit tout à l'heure, j'invitais tous ceux qui étaient disponibles demain devant le Ministère de l'Intérieur pour que nous puissions partir ensemble et qu'ils se rendent

compte du travail énorme que le Gouvernement est en train de faire pour le seul bénéfice des populations qui sont dans les eaux. Je ne dis pas que nous pouvons les sortir mais, nous allons faire en sorte que les problèmes que nous avons connus les années précédentes ne soient pas les mêmes.

La nappe, c'est vrai ! Vous pompez, elle remonte, vous pompez, elle remonte. C'est une course contre la montre. Avant qu'il ne pleuve nous allons pomper et amener la nappe à un certain niveau. Pendant l'hivernage, quand il va pleuvoir, nous allons continuer à pomper, donc nous aurons eu déjà un avantage sur la remontée de la nappe phréatique. Nous sommes à peu près sûrs que nous ne connaîtrons pas les mêmes difficultés. Mais, il faut que la représentation nationale nous aide dans la persuasion, dans les explications, dans les contacts avec les populations, il faut que la représentation nationale fasse de ce problème-là son problème, aussi bien à Dakar, à Saint-Louis, à Matam, à Tambacounda, à Sédhiou qu'ailleurs. Ce sont des problèmes qui sont là, depuis des années et des années, le Mamacounda, c'est une rivière ; à partir de février et mars, pratiquement elle s'assèche, si vous demandez aux populations de quitter pour des raisons sociologiques, ou même des raisons inexplicables, elles refusent. Dès qu'il pleut, cela charrie et les gens interviennent.

L'honorable député DIEYE et Maire de Saint-Louis, il y a beaucoup de maires ici, mais quand vous laissez vos populations s'installer dans des situations impossibles, vous êtes responsables et seuls responsables, quand il y a des difficultés maintenant, on dit que c'est l'Etat mais au départ, on ne parle jamais de l'Etat et cela aussi, il faut que les gens, à partir de ce moment, assument.

Madame le Maire, à n'importe quel moment, il y a un numéro vert : l'Etat Major du Plan ORSEC, une fois qu'il est installé, c'est 24 heures sur 24. Vous appelez à n'importe quel moment, nous venons vers vous et les Sapeurs Pompiers, la Protection civile, fera le nécessaire pour sortir Fass-Colobane, des difficultés conjoncturelles qui seront là, nous essayerons d'apporter notre contribution.

Je pense que pour les zones non aedificandi, les lotissements, j'ai déjà répondu. Qu'est-ce que l'Etat attend pour venir au secours de nos parents de Vélingara ? L'Etat y est, l'Etat est en train de faire le nécessaire, déjà le Fonds de Solidarité a envoyé 15 tonnes de riz, 10 tonnes de sucre, 250

matelas, 500 nattes, 71 cartons d'huile, 700 nattes petit modèle. Je pense que la distribution va être faite avec les services de la Solidarité nationale et avec l'appui du Préfet sur place. En principe aussi, il ne doit pas y avoir de problèmes, nous allons continuer à suivre et à apporter notre appui et notre assistance.

Le budget prévisionnel pour le déplacement des sinistrés : cela, c'est au niveau de l'Urbanisme, moi je n'ai pas de budget prévisionnel pour déplacer les gens, je leur dis : « Je mets les moyens qu'il faut, je mets tout en place, ceux qui sont intéressés, ceux qui sont prêts à partir, venez ! On va vous aider à y aller et à vous installer », parce que j'ai comme l'impression que les gens ne mesurent pas exactement ce qui s'est passé en 2005. En 2005, on a dit aux gens de partir. On les a bousculés, ils sont partis, après ils ont demandé qu'on leur donne à manger et cela a continué. Au moment où on leur a dit de rentrer, ils ont dit : « nous ne partons pas ! » Certains étaient là, certains faisaient ces camps-là avec moi ; il arrivait des moments où on disait que le pain n'avait pas suffisamment de beurre, on a mangé de la viande hier, aujourd'hui on n'en veut pas. Et, je pense que ce n'est pas cela justement, c'est l'une des mauvaises solutions et qui n'est pas à encourager.

Le terrain va être préparé pour recevoir les gens, toutes les dispositions vont être prises mais, il n'y a pas de déguerpissement. Nous mettrons les moyens pour l'accompagnement. Concernant toutes les interventions qui se font actuellement au niveau du Plan ORSEC et au niveau de l'Urbanisme, de l'Habitat, de l'Assainissement, le Premier Ministre a demandé à chaque Ministre de réaménager son budget et de prendre ces opérations-là en compte. On ne décaisse pas de l'argent, il n'a qu'à décaisser dans son budget, réaménager et faire en sorte qu'il puisse réaliser les actions qui sont attendues de lui. Chaque Ministre est en train de se débrouiller ainsi. Je pense que nous allons continuer à travailler.

Pour les honorables députés de Matam et de Podor, nous avons envoyé effectivement 15 000 sacs de sable et à Tambacounda nous en avons envoyé 10 000 le long du Mamacounda.

Pour l'honorable Député Dièye, vous avez parfaitement raison. Comme vous l'avez dit, le PNUD a financé le projet d'appui pour la formulation d'un programme national de réduction des risques et de gestion des catastrophes. Ce projet est arrivé à expiration. Le PNUD vient d'accepter

un financement additionnel pour finaliser l'élaboration des plans de contingence dans six régions. Il y a cinq régions qui avaient déjà le plan, c'étaient les régions de Dakar, Saint-Louis, Kaolack, Diourbel et Matam. Là, ils ont financé pour cinq autres régions. Donc, ce problème-là il a trouvé solution.

Pour le décès d'Abdoulaye Wade Yinghou, j'ai répondu.

Est-ce que les zones inondables sont connues ? Oui! Les zones inondables sont connues ainsi que les zones non aedificandi, tout est cartographié et est avec le Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat. Il y a un fichier très complet mais, les gens font fi de cela. Donc, pour les lotissements dans les zones non aedificandi, je crois que j'ai répondu.

Le Plan ORSEC on le déclenche, il arrive des moments où, quand il n'y a plus de danger, de risques, on l'arrête. Quoi qu'on fasse, même si les problèmes de ces inondations-là sont définitivement réglés, un Plan ORSEC existera toujours, parce que dès qu'il y a catastrophe dans une zone donnée, soit le Gouverneur, soit le Préfet, soit le Ministre, au niveau national, déclenche le Plan ORSEC pour apporter l'appui de l'Etat, l'intervention de l'Etat, pour la gestion rapide de la catastrophe. Nous pensons que l'Etat, de par ses démembrements, peut mieux canaliser, parce que plus ordonné et mieux organisé, de sorte que, sur un coup de fil, on peut déclencher le Plan ORSEC et mettre toutes les structures qui interviennent en branle, pour régler les problèmes le plus rapidement possible.

S'agissant du nombre de paratonnerres, si je ne me trompe, actuellement, nous avons cent cinquante qui vont être montés incessamment dans différentes zones du pays. Mais, le conseil que je vais donner c'est qu'un paratonnerre, une fois qu'il est monté, après un hivernage ou deux hivernages, il serait toujours bon de le signaler pour qu'on vienne le tester afin de voir s'il est encore en bon état parce que, dès fois, il reçoit tellement de foudre, pendant les deux années là où il est, que si rien n'est fait, il devient inopérant, il devient presque inutile. Alors, il serait toujours bon de signaler la présence d'un paratonnerre quelque part et demander aux services de la protection civile de venir voir s'il est encore opérationnel. Voilà, je crois que le problème des paratonnerres est réglé parce que les Gouverneurs ont déjà reçu le message dans lequel je leur demande de faire mettre des paratonnerres en place : Fatick, dix ; Louga, dix ; Thiès, treize ; Kaolack, dix ; Matam, huit ; Tambacounda, dix ; Kaffrine, dix, Saint-

Louis, dix ; Sédhiou, dix ; Dakar, cinq ; Ziguinchor, huit ; Diourbel dix ; Kédougou, treize ; Kolda, dix.

Le budget du plan ORSEC 2010, je crois que vous l'avez. Le budget de 2009, je crois vous l'avoir donné aussi. Pour 2008, c'était une enveloppe d'un milliard cent quarante sept millions cinq cent mille (1.147.500.000) francs que le Ministre de l'Economie et des Finances avait bien voulu mettre à la disposition du plan ORSEC. Il y a eu des contributions volontaires d'un montant de quatre cent sept millions (407.000.000) de francs CFA. Alors, toutes les contributions volontaires sont reçues au niveau du Ministère de l'Intérieur mais, sont versées dans le compte du trésor pour que le Ministère des Finances puisse suivre les décaissements et demander des comptes, éventuellement.

Certains estiment qu'il y a eu un retard dans le déclenchement du plan ORSEC. Il n'y a pas eu de retard, le plan ORSEC, on ne le déclenche qu'à la survenue d'une catastrophe. Nous n'en sommes pas encore là. Actuellement, il y a des inondations qui sont gérées par le Ministre concerné, le Ministre d'Etat Omar SARR qui est en train de faire tout le travail qui avait été prévu depuis lors, à travers certaines décisions qui avaient été prises au niveau du Ministère de l'Intérieur.

Voilà, Monsieur le Président, je ne sais pas si j'ai répondu à toutes les questions mais, pour le reste, je vais laisser mon collègue, mon frère et ami Oumar SARR, Ministre d'Etat y répondre.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, Monsieur le Ministre d'Etat.
Monsieur le Ministre d'Etat, chargé de l'Habitat, vous avez la parole.

MONSIEUR LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'URBANISME

Je vous remercie beaucoup, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Honorables députés,

Je remercie mon Collègue Bécaye Diop qui a aussi répondu à beaucoup de questions qui me concernaient.

Je dois d'abord répondre à une interrogation de l'honorable député El Hadj Moustapha DIOUF.

Le Premier Ministre n'est pas venu mais c'est comme s'il était là puisque, en réalité, sur ces questions d'inondations je suis chargé de coordonner l'ensemble des activités menées par l'ensemble des Ministères. Donc, il y a un comité national de lutte contre les inondations et je préside ce comité national depuis le dernier conseil présidentiel. Dans ce comité national, il y a tous les ministères qui sont concernés et que vous avez cités qui se réunissent avec moi tous les vendredis pour faire le point sur la lutte contre les inondations ; les jeudis, ils se réunissent avec le Ministre de l'Intérieur sur le pompage et tout les lundis nous avons une réunion avec le Premier Ministre. Chaque semaine, il y a au moins trois réunions que nous tenons pour pouvoir harmoniser nos positions, les coordonner pour lutter efficacement contre les inondations. Je pense que la séance avec le Premier Ministre pourra avoir lieu mais, sur cette question-là nous avons quand même reçu mandat de l'ensemble de nos collègues, nous connaissons l'ensemble des dossiers traités par nos collègues sur ces questions d'inondations.

Par exemple quand vous voyez ce que le Ministère chargé des infrastructures fait au niveau de Mbaye Fall, je pourrais vous dire pourquoi il le fait, quand est-ce qu'il doit terminer et ce que cela va résoudre comme problème?

Donc, nous avons l'ensemble des dossiers concernant la lutte contre les inondations. Mais, il y a le comité national qui coordonne. Bientôt, vous verrez votre cousin et ami le Premier Ministre, je sais qu'il viendra à une autre occasion mais, à ces questions quand même mon collègue de l'Intérieur et moi pouvons aujourd'hui répondre.

Comme l'a dit le Ministre de l'Intérieur c'est sur la gestion du plan ORSEC mais, sur la coordination d'ensemble, c'est nous qui le faisons au niveau du Ministère chargé de l'Habitat. Donc, il y a la prévention des inondations qui est un secteur qu'on aurait pu mettre dans n'importe quel Ministère qui intervient dans ce cadre mais, il faut bien qu'on puisse coordonner, soit on crée une structure au niveau de la Primature ou au niveau des Ministères soit on essaie de coordonner avec les autres collègues sur ce travail-là.

Mais, dans l'ensemble, nous sommes d'accord sur la nécessité de créer une structure où l'ensemble des acteurs sont impliqués, là nous allons répondre peut-être tout à l'heure en faisant des propositions. Je voudrais avant tout répondre à cette question. Donc Bécaye, en parlant tout à l'heure, a expliqué les actions qu'ils mènent, par exemple les samedis. Ils font un pompage au niveau du lac Wouye je crois et ensuite, il y a des travaux que nous, nous réalisons. C'est un travail qui est complémentaire et l'activité que nous menons et le pompage qu'ils font, c'est cela qui permet ensemble de lutter contre les inondations. Donc, nous sommes lui et moi impliqués et nous travaillons en synergie sur ces questions-là.

Je voudrais revenir un peu sur le plan Jaxaay, il y a eu beaucoup de questions qui ont été posées, d'abord sur les questions de logements. Comment les logements sont attribués ? Par qui ? Et le nombre, etc. D'abord je dois vous dire que, bien sûr, nous avons des chiffres, nous concernant. Il y a actuellement 1917 qui sont attribués, 2012 logements qui sont terminés, les autres sont en train d'être construits, ils sont soit à 30%, soit à 80%, etc. Mais nous, quand nous comptabilisons, nous comptabilisons les logements terminés, donc c'est cela la situation. Maintenant, comment les logements sont attribués ? Je suis au regret de dire que je ne sais pas qui est attributaire et qui n'est pas attributaire parce que ce n'est pas mon travail, il y a une commission départementale d'attribution présidée par le Préfet. C'est celle-ci qui attribue les logements aux sinistrés que nous avons déjà recensés, et c'est le Préfet qui préside. Donc, il n'est pas question de politique. Je lis parfois dans la presse qu'on donne cela à nos responsables politiques. Vraiment, cela n'a rien à voir avec notre Ministère, c'est le Ministère de l'Intérieur ou le Préfet qui dirige cette commission et nous lui donnons juste le nombre et la situation des logements qui sont terminés, on n'intervient pas.

Il a parlé de deux ou trois logements, cela dépend. Quelquefois, il y en a qui ont des maisons qui coûtent, très, très chères, qu'on est obligé de détruire et en ce moment-là, ces personnes demandent à avoir, non pas une maison Jaxaay mais deux maisons Jaxaay. On a dit qu'on donne au maximum deux maisons Jaxaay pour certains logements et il y a certains mêmes qui demandent trois maisons. Mais, personne n'a deux maisons Jaxaay, cela est impossible. En réalité, c'est le cas d'une maison individuelle sauf si cela dépend de la valeur de la maison. Si vous voulez, vous pouvez mettre sur pied une commission d'enquête, nous sommes prêts à aller avec vous rencontrer l'ensemble des attributaires, pour voir les

maisons occupées, les maisons non-occupées, regarder le niveau de construction ; nous sommes prêts vraiment à collaborer avec vous sur ces questions-là.

Vous le faites quand vous voulez, il y a eu quand même plusieurs enquêtes, moi-même quand je vois des chiffres qui sont contradictoires j'envoie, comme actuellement, une commission technique pour me vérifier la cohérence des chiffres. J'envoie donc, un inspecteur technique pour me vérifier cela, je le fais à chaque fois que je sens qu'il y a une incohérence, l'Etat le fait aussi à la Cours des Comptes et, on ne peut vraiment pas être plus transparent que cela. Il y a la Cour des Comptes qui était à Jaxaay ou qui est encore à Jaxaay et qui vérifie l'ensemble des comptes, l'ensemble des dépenses, l'ensemble des maisons attribuées, donc vraiment il n'y a pas plus transparent que cela. Si vous avez des doutes ou des interrogations précises même indépendantes de la commission d'enquête, donnez-moi des noms ! Mais, je pense qu'aucun fonctionnaire n'ose quand même, c'est une question très précise. Il y a eu deux cas de non sinistrés, ce sont des personnes qui habitaient à l'hôpital principal Paul Doumer, je crois qu'il y en avait 20 où 29, ensuite celles qui habitaient aux chemins de fer. Ce sont les deux seules exceptions qu'il y avait puisqu'il fallait détruire les chemins de fer et réaliser des constructions, il n'y en a pas d'autres, il n'y a pas un seul responsable politique qui habite là bas, il n'y a pas un propriétaire, qui que ce soit qui habite là-bas, cela n'a jamais été le cas. C'est vérifiable et vous, en tant qu'Assemblée nationale, vraiment je serais très heureux de collaborer avec vous dans le cadre d'une commission d'enquête. Nous voulons être transparents par rapport à ces questions.

S'agissant de la construction de logements, cela se poursuit et est moins rapide que prévue, parce que les marges sont très faibles, ce sont de petits entrepreneurs qu'on avait saisis. Nous achetons à l'entrepreneur des maisons à 6 millions 500, nous les vendons aux sinistrés à 4 millions et ils peuvent payer sur 20 ans, il n'y a pratiquement pas de taux d'intérêt. C'est presque un don. En réalité, je dois vous dire aussi que, jusqu'à présent, il y a très peu qui ont payé leur mensualité dans la situation actuelle, c'est pratiquement un don. Si les sinistrés payaient leurs logements, à ce moment-là, il peut y avoir un fonds qu'on pourrait utiliser autrement. C'est vraiment la situation. Il n'y a pas de problème particulier qui m'a été signalé. Pour la commission d'enquête, quand vous voulez, je suis prêt à collaborer avec vous sur cette question-là.

Concernant le site de relogement, les tentes : d'une manière générale, il se peut que, dans ce cas précis, pour des relogements, on puisse utiliser les tentes pour aider les gens, au lieu qu'ils soient dans des écoles. Les tentes ce sont des solutions provisoires, pour une semaine ; mais, c'est vrai que si la tente doit durer des mois et des mois, cela pose problème. On doit utiliser les tentes comme solution provisoire, ne dépassant pas plusieurs jours, dans ce cas présent, parce qu'on a eu l'expérience des tentes, il y a eu des tentes qui s'étaient déchirées au bout d'un mois, on a eu beaucoup de dépenses liées à cela. Nous devons prévoir, en tant que ministère chargé des catastrophes, qu'il n'y ait pas seulement cette catastrophe, mais aussi d'autres tentes dans des lieux qui peuvent être éloignés. Il ne faut pas qu'on puisse rejeter catégoriquement l'utilisation des tentes.

Maintenant, sur le cas de ces sites : comme le Ministre d'Etat l'a dit tout à l'heure, on envisage d'utiliser beaucoup plus les maisons préfabriquées ayant leur toilette à l'intérieur, ayant des chambres séparées, etc. Ce sont des maisons toutes faites qui seront installées. On est en train de faire les commandes et à des coûts pas très élevés, qui n'excèdent pas 2 millions 500, qu'on va acheminer vers ces zones-là. En même temps nous étions en train de montrer qu'on pouvait, en utilisant les bambous, construire des logements. Il y a beaucoup de salles de classe qui ont été construites avec ces techniques de matériaux locaux. Nous sommes en train de construire 10 maisons témoins en utilisant les matériaux locaux. Cela montre que, ailleurs, on peut aussi utiliser ces techniques, ces matériaux locaux qui existent et ce sont des maisons qui ne durent pas un an ou 2 ans, elles durent 20 ans et plus, puisqu'il y a des salles de classe qui ont été construites de la sorte depuis au moins 20 ans. Là aussi le coût va être inférieur à 2 millions 500 pour des logements qui auront trois pièces.

On est vraiment dans la recherche de solutions positives, acceptables pour l'ensemble des populations, parce que les populations, même déplacées, doivent pouvoir vivre dignement dans leur maison. Nous sommes en train, en relation avec le Président de la République qui essaie de trouver vraiment des solutions acceptables pour les populations, d'étudier et de planifier tout cela. Ces maisons vont être livrées progressivement, nous sommes en train de travailler sur ce dossier. Comme mon collègue l'a dit tout à l'heure, il n'y a pas vraiment péril en la demeure. Avec ces techniques que nous mettons en place sur le site, nous pouvons en même temps développer l'habitat rural, et avoir une autre technique aussi, c'est une question qui a été posée par l'honorable député Amette Saloum Boye.

Sur les autres questions, pour celle plus fondamentale, il y a des solutions. Nous avons eu le Plan Jaxaay qui a réalisé, au niveau de la lutte contre les inondations, certains bassins ; au niveau des logements, il est en train de réaliser 3000 logements. Avant, il y a eu un Plan Spécial Banlieue qui a aussi réalisé toutes les stations dont vous avez parlé, je pense que c'est Bocar qui a parlé tout à l'heure du stade Amadou Barry. Donc, il y a eu beaucoup de stations qui ont été réalisées : les stations des Parcelles Assainies, les stations d'Amadou Barry, Cité Djinkhop, Nietty Mbar, département 103. Tout cela, ce n'est même pas Jaxaay, c'est donc un Programme Spécial Banlieue qui était réalisé un peu avant les inondations et qui peut-être, s'il avait pu se terminer normalement, aurait pu nous aider davantage et peut-être nous éviter ces inondations que nous avons eues en 2005.

Il y avait 6 stations de pompage qui étaient réalisées, plusieurs kilomètres de tuyaux ; des réseaux de canalisation, de refoulement qui sont réalisés jusqu'à plusieurs kilomètres ; des dizaines et des dizaines de kilomètres ont été ralliés ; il y a beaucoup de points bas qui ont été connectés, etc. Nous sommes en train, en même temps, d'électrifier, d'automatiser cela pour qu'il n'y ait plus ces problèmes-là, justement. En tout cas, pour Bagdad par exemple et pour Médina Gounass, il y a des tuyaux qui vont directement jusqu'à la mer, nous allons automatiser, on n'aura même plus besoin de carburant ; nous allons appuyer sur un bouton pour pouvoir déclencher cela. Ce sont des travaux qui sont en cours, qui vont se terminer d'ici au plus tard un mois puisque c'est un marché qui est en cours.

Il y a beaucoup d'autres points que nous allons réaliser au cours de cet hivernage-là, nous pourrions peut-être vous donner la liste exhaustive de l'ensemble des actions que nous menons cet hivernage pour renforcer déjà les actions que nous avons menées dans le temps. Il y a eu juste ce problème-là. Sur les maisons Jaxaay, je dois dire que nous détruisons en même temps les maisons, il se peut souvent que, pour des cas précis, des cas exceptionnels, on nous dise, parce que les élèves sont encore à l'école, on a besoin de la fin d'année pour partir, etc. Nous sommes en ce moment-là obligés de comprendre quand même certaines situations. Mais, il y a des cas où nous retirons la maison, quand la personne n'occupe pas la maison. On ne peut pas donner une maison à une personne qui ne l'occupe pas alors qu'il y a beaucoup de demandes en attente. Donc, nous retirons temporairement la maison à la personne et nous la mettons en fin

de liste puisqu'elle n'en a pas besoin maintenant. Ce sont d'abord les sinistrés qui en ont besoin mais pas les sinistrés qui vont louer, etc., et même nous avons dit que toute personne qui loue, nous lui retirerons la maison pour pouvoir la donner à d'autres, bien que la personne en ait le droit et on la met en fin de liste.

Il y a des cas de ce type qui ont été étudiés pour résoudre positivement ces questions. Je pense que Jaxaay, le Plan Spécial Banlieue, tout cela, ce sont des programmes qui ont aidé la banlieue. Les problèmes maintenant ne sont pas résolus, mais cela nous a permis de mieux comprendre.

Tous les problèmes ne sont pas encore résolus, nous pensons aujourd'hui, avec des techniciens, parce qu'aussi quand nous exécutons un programme, certains nous disent qu'il faut travailler avec les techniciens, des ingénieurs, mais nous n'avons que cela. Tous nos collaborateurs sont des techniciens, des ingénieurs. Moi, je ne peux pas venir comme cela dans mon bureau et rédiger un programme pour résoudre définitivement les questions de la banlieue, cela quand même, j'ai un minimum de cerveau pour ne pas le faire, parce que ce serait très grave et irresponsable. Nous avons des techniciens, je suis en même temps Ministre de l'Hydraulique, nous avons des hydrauliciens, des aménagistes, des techniciens en génie civil. Tous nos collaborateurs sont des techniciens. Indépendamment de la réunion que je préside, les techniciens se réunissent entre eux, au niveau des infrastructures, par exemple, plus nos techniciens, plus ceux qui sont dans les autres ministères, APIX, etc. pour essayer de voir, d'envisager ensemble des solutions par rapport à des difficultés précises.

Par exemple, nous avons aujourd'hui des problèmes sur Technopole, ils sont en train de trouver des solutions par rapport à des cas précis qu'il peut y avoir. C'est une collaboration entre les ministères, une coordination que nous menons. Il ne faut pas croire un seul instant que nous allons pouvoir élaborer une solution sans utiliser quand même l'expertise, la connaissance du terrain, la connaissance du dossier. C'est notre principal atout, à la limite, parce que ce programme stratégique que nous avons défini, nous l'avons fait avec tous les collaborateurs de tous les ministères, tous les spécialistes qui existent dans tous les ministères. Il y a des professeurs d'université, des hydrauliciens et beaucoup d'autres techniciens que nous avons sollicités pour pouvoir élaborer un programme qui va pouvoir résoudre, éradiquer le problème des inondations. Nous avons donné une valeur sur les travaux, nous avons dit que, pour le moment, l'estimation

c'est 167 milliards, il y a beaucoup de mesures d'accompagnement : par exemple reloger certains, détruire, retracer, etc. Il faudrait plutôt penser, pour la valeur totale indépendamment des travaux, plus les mesures d'accompagnement, à 300 milliards plutôt qu'aux 167 milliards des travaux seulement.

42

C'est un programme ambitieux qui va résoudre définitivement ce problème-là. Je pense que nous pouvons inviter l'Assemblée nationale aussi, je ne sais pas si c'est la commission ou pas. La commission des techniciens ou la commission nationale pourra inviter l'Assemblée nationale et lui montrer les propositions en relation avec les techniques que nous avons. Quand nous avons un site, un système d'information géographique sur toute la banlieue, comme je l'ai dit tout à l'heure, nous pouvons, à tout moment, cliquer sur un lieu donné et vous dire quelle est la structure géographique, géologique de cet endroit précis, quelle est la pente, quel est le niveau de la mer. Tout cela nous pouvons le savoir aujourd'hui au bout d'un instant. Nous utilisons un système d'information géographique, avec une évaluation précise, un modèle numérique de terrain que nous avons implanté et qui est relativement bien maîtrisé. Sur le plan technique, nous avons les moyens humains de définir ce programme ambitieux qui va pouvoir éradiquer, définitivement, les inondations et nous pensons qu'il faudra travailler à encourager ce qui est en train d'être fait.

Il y a des questions précises qui nous sont posées. Je vais y répondre. J'ai déjà essayé de donner des réponses globales à toutes les questions qui concernaient directement certains points.

L'honorable député Astou Kane Sall a posé la question sur les familles déplacées à Nietty Mbar en disant qu'il y en a 28. C'est dans la programmation de la commission nationale qui essaie de répartir quartier par quartier. J'ai la répartition des quartiers ; par exemple, sur les 1917 logements que j'ai, pour le moment, je vois que Bagdad, cent cinquante huit (158), Nietty-Mbar, il y a trois cent quarante sept (347) et Médina Gounass quatre cent quarante trois (443), Wakhinane Nimzatt quatre cent cinquante neuf (459), Yeumbeul nord vingt huit (28) déplacés, la Gare de Dakar vingt (20) déplacés, les abords de la cité Paul Doumer, vingt neuf (29), Camp des sinistrés des inondations de 2005 quatre cent trente et un (431), Malika, deux (02), c'est récent. Ce sont les travaux que nous sommes en train de réaliser, pour amener l'eau au niveau du lac. Donc, les mille neuf

cent quarante cinq (1945) sont ainsi répartis. Nous avons une répartition vraiment précise.

Si vous avez d'autres questions sur ces points- là, nous pouvons donner des exemples plus précis. J'ai essayé de répondre à l'ensemble de ces questions-là, en insistant sur le fait que nous avons, quand même, un programme : on ne travaille pas seulement pas dans l'urgence. Jaxaay, c'est l'urgence. Nous avons bien commencé Jaxaay, réalisé les logements et les bassins, pour lutter contre les inondations. Nous avons réalisé le Programme Spécial Banlieue. Maintenant, il nous faut réaliser un programme beaucoup plus ambitieux qui va éradiquer définitivement ce fléau. A ce moment-là aussi, il faudra une structure où les parlementaires, la société civile et d'autres pourraient participer, où on pourra expliquer, vérifier, disons, l'argent dépensé, et je pense que nous n'avons pas de problèmes par rapport à cela. Il faut savoir que c'est une urgence nationale qui doit être partagée par tous les acteurs de la société, et là nous sommes totalement d'accord. C'est une question nationale de premier ordre, et je pense que nous devons travailler à ce que cela puisse se partager et qu'on puisse assumer ensemble ce qui va être fait, qu'on le fasse pour toute la nation.

Monsieur le Président, je n'ai pas répondu à toutes les questions, mais j'ai essayé de ramasser l'essentiel.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie beaucoup, Monsieur le Ministre d'Etat.

Je donne lecture de la liste des orateurs inscrits pour le deuxième tour, avec leur temps de parole :

Ndèye Fatou TOURE 4 mn,
Aliou DIA 4 mn,
El Hadj Moustapha DIOUF 10 mn,
Kalidou NIASSE 5 mn,
Mously DIAKHATE 4 mn,
Amette Saloum BOYE 4 mn,
Abdoulaye BABOU 10 mn,
Ousmane Sow HUCHARD 3 mn,

Fatou Youssouf AIDARA 5 mn,
Abdou FALL 10 mn,
Cheikh Mouhamadou Abiboulaye DIEYE 1 mn,
Aïssata COULIBALY 4 mn,
Iba Der THIAM 10 mn,
Ousmane GUEYE 3 mn,
Hamady DIALLO 3 mn,
Doudou WADE 10 mn.

Notre collègue Ndèye Fatou TOURE a la parole pour 4 mn.

MADAME NDEYE FATOU TOURE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Très sincèrement, Messieurs les Ministres d'Etat, je m'attendais à un débat et, de la part du Gouvernement, à des réponses beaucoup plus structurées que celles que vous nous avez données. Et, Monsieur le Président de l'Assemblée, chers Collègues, le débat est déséquilibré. Il n'est pas normal, après les réponses des Ministres, qui ne sont pas précises, qui ne nous éclairent pas sur l'avenir immédiat, que le député ne dispose que de quatre minutes. En quatre minutes, je ne peux pas porter de manière exhaustive toute la contradiction ou, en tout cas, toutes les appréciations que m'inspirent vos éléments de réponses. J'en suis vraiment désolé. Mais, on ne sait pas encore, après plusieurs heures de débat, quelles sont aujourd'hui, par exemple, les zones qui vont être déguerpies. On ne connaît pas le plan. *Quel est le plan de déguerpissement ?* Mais, le Gouvernement ne nous a pas encore déclinés de plans cohérents. *Excusez-moi, mais vous ne me l'avez pas encore dit ! Si j'avais auparavant modéré mes propos, Monsieur le Ministre Omar Sarr, c'est parce que nous sommes tous affectés par la douleur qui vous a frappé. Maître El Hadji Diouf avait raison de le souligner.*

Le Gouvernement ne nous a pas encore déclinés de plan cohérent. Vous n'avez pas de plan sur la question des inondations. Et d'ailleurs, Monsieur, le Ministre de l'Intérieur, quand je viens, j'ai toujours mon budget pour vérifier. Vous avez oublié de nous parler du 1.580. 000. 000 F CFA prévu sur ressources propres de l'Etat dans le budget, pour la prévention et la maîtrise des catastrophes. Il y a une partie que vous allez prendre sur les 02 milliards pour la rajouter au fonds spécial de lutte contre les inondations.

Vous avez oublié de mentionner cela. Il y a un projet d'assainissement, mais quand les habitants de Dalifort me demandent si leur localité sera assainie, je leur dis non, car je n'ai pas encore vu cela dans le budget. J'ai vu 400 millions pour la ville de Pikine. Il y a une année, j'ai vu 1 milliard 700 millions. Aujourd'hui, ce qui est grave, pour vous dire, il n'y a pas de cohérence. Le projet de l'Autoroute à Péage prévoit 5 milliards pour l'assainissement et la réhabilitation de la route nationale, or, il a contribué à enclaver Dalifort et Hann-Mariste qui sont dans une cuvette. Les polytechniciens sont venus récemment nous dire que ce sont des cuvettes, il y a les Niayes et ils ont donné la typologie des sols dans toute la région de Dakar.

Nous savons donc, aujourd'hui, que le Ministre d'Etat Karim Wade est en train de tracer une route qui part de celle qui passe par la Mairie de Dalifort, tout en sachant que Dalifort n'est pas assaini. La question que je me pose c'est de savoir si vous tenez compte des études d'impact lors de vos réflexions dans le Gouvernement ? Est-ce que vous faites même, une étude sociologique du milieu ? Ce plan Jaxaay dont vous dites que c'est une réponse, ne l'est pas en réalité. C'est plutôt de l'approximation. Et puis, vous n'avez pas de politique de l'habitat. Il n'en existe pas. Dans le cadre d'une politique de promotion de l'habitat social, le Plan Jaxaay pouvait être conçu autrement, ce n'est pas une politique pour la lutte contre les inondations. Dans chaque maison, il y avait au moins 08 locataires, en plus des propriétaires. C'est inapproprié de vouloir leur donner des maisons ailleurs.

Je vous remercie, Monsieur le président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, chère Collègue.

J'aimerais, quand même, relever votre remarque sur le temps de parole. Je pense que la Conférence des Présidents est la seule structure, le seul organe compétent pour organiser le débat et répartir le temps de parole. J'aimerais que tous ceux qui nous écoutent sachent que vous êtes les Non-inscrits. Vous êtes 06, vous avez 12 minutes ; la majorité qui fait plus de 130 députés en a 60, elle devrait en avoir 25 fois plus que ce que vous avez. Si, depuis hier, il y a des problèmes, c'est à leur niveau. Chacun parmi tous ces députés-là a droit à la parole, donc quand on fait une

répartition qui favorise la minorité, il faut bien le préciser, c'est parce que la majorité l'a voulu. Aujourd'hui, au total, vous aurez dû avoir 6 ou 7 minutes. Si on avait réparti uniquement en fonction de la représentation ... **(Inaudible)**... donc, je suis désolé, chacun effectivement a des choses à dire. Beaucoup de collègues, ici, voulaient prendre la parole. Certains qui ont 5 minutes voudraient en avoir plus mais, je voudrais que, quand on fait de telles remarques, on tienne compte du fait que nous avons des organes compétents qui ont fait le travail et je ne veux pas qu'on instaure le débat parce que c'est cela la vérité.

Je donne la parole à notre collègue Aliou DIA pour 4 mn.

MONSIEUR ALIOU DIA

Messieurs les Ministres d'Etat, nous avons écouté vos réponses. Nous sommes en phase avec vous sur beaucoup de points, aussi bien sur la conception que la mise en œuvre. Je souhaite, sur d'autres points par contre, que nous approfondissions la discussion. D'abord, si nous disons que vous devez davantage écouter ces techniciens, cela ne signifie pas que vous allez uniquement vous limiter à ceux de vos départements car le problème des inondations est un problème de morpho-géologie. Il ne s'agit pas uniquement de réfléchir sur la manière de construire, ni de disposer d'experts en urbanisme pour régler ce problème. La situation requiert des experts formés exclusivement dans ce domaine et dont les propositions, basées sur le savoir, sont les seules qui valent. C'est vers ces derniers que vous devez vous approcher et les écouter. Nous ne doutons pas de la compétence des techniciens que vous avez, vu la gravité du problème des inondations et leur persistance, il vous faut des experts dont les compétences leur permettent d'évaluer rapidement l'inondation d'une zone. Ces experts, ajoutés aux techniciens dont vous disposez déjà, vous aideront une fois la solution et les moyens dégagés, d'en déterminer la faisabilité.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue El Hadj Moustapha DIOUF pour 10 mn.

MONSIEUR EL HADJ MOUSTAPHA DIOUF

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Dix minutes de temps de parole, c'est trop. Je préfère que les autres députés qui sont dans les groupes puissent parler 03 à 04 minutes. Ce serait une bonne chose à mon avis car avec 10 minutes, pour un seul député, on ne fera que se répéter. Il faut que l'on apporte plus de justice et de solidarité dans notre Groupe comme l'a dit le Président, il y a quelques minutes. En quoi j'ai encore besoin de 10 minutes après avoir obtenu 05 minutes puisque c'est moi qui ai posé des questions ? Trop de parole rend insensé son auteur et ne poussera pas les populations à se reconnaître en nous. Cela ne va pas non plus aider le Président Wade à se faire réélire. Les populations attendent de nous une parole ferme et pleine de sens. La prochaine fois, faisons en sorte que tous les membres de notre groupe disposent de temps de parole afin que ceux de Touba, de Saint-Louis ou de Podor puissent relayer de façon satisfaisante les doléances de leurs électeurs.

[Rires et Applaudissements].

Ceci étant dit, je vais revenir sur une question qui me tient à cœur.

J'ai été au Magal du Kazou Rajab à Touba l'autre vendredi, il venait de pleuvoir, je n'avais aucun moyen pour me déplacer, je ne trouvais pas une seule rue qui pouvait m'aider à aller à la mosquée et tous les mourides qui s'étaient rendus à Touba, comme moi, ont pleuré et ont souffert. Une première pluie et Touba est inondée, qu'est-ce que l'Etat du Sénégal attend pour régler définitivement la question de ces villes religieuses comme Touba, Tivaouane, Ndiassane, Yoff et ailleurs qui reçoivent des milliers et des milliers de pèlerins, dans les grands événements et les grandes manifestations organisées ? Mais, le Gouvernement d'Arabie Saoudite, tous les jours, s'occupe de la Mecque, de Médine, etc. parce que gouverner c'est prévoir. Qu'est-ce qu'on doit faire donc pour que, désormais, dans ces villes religieuses, chaque fois qu'il y a hivernage, les gens ne soient pas inquiets et qu'ils soient rassurés ? La question est posée à l'Etat, au Gouvernement.

Le Gouvernement est là pour tout le pays. Il lui revient d'assurer à tout citoyen, où il se trouve, le moyen de pouvoir réaliser son espoir de vivre correctement, de bien respirer et de circuler dans des rues propres. Un

Gouvernement qui ne peut pas jouer ce rôle est voué à l'échec, devient incapable et mérite d'être démis. Tout Gouvernement, qu'il soit celui de Senghor, d'Abdou Diouf, d'Abdoulaye Wade, d'El Hadji Diouf, de Modou Ndiaye, d'Ibra Diop, qui est incapable de remplir sa mission sera forcément démis et remplacé par un autre car seul le Gouvernement de Dieu ne bouge pas. Redoublez d'efforts ! A ce propos, je constate qu'on a fait beaucoup d'efforts sur Jaxaay où on a mis des moyens conséquents, mais l'effort humain n'est jamais suffisant. Il faudra, Monsieur le Ministre, peaufiner ce projet et l'étendre parce que c'est facile. Le Parti Socialiste était là au pouvoir. Je n'aime même pas citer leurs réalisations car cela reviendrait à la longue à reconnaître un aveu d'impuissance des actuels tenants du pouvoir.

On devrait plutôt se pencher à résoudre les problèmes du moment au lieu de polémiquer inutilement sur les réalisations socialistes trouvées sur place. C'est seulement en réglant ces problèmes que les populations sont contentes de vous. Le cas contraire, c'est le début des problèmes mais aussi celui de fin de régime pour votre Gouvernement. Le Sénégal est un peuple éveillé maintenant, qu'on ne peut plus berner, je demande au Président Wade qui a pour intention d'aider le peuple Haïtien à venir s'établir au Sénégal, d'aider les Sénégalais d'abord en construisant pour eux, en leur donnant un bon espace de vie. « Charité bien ordonnée commence par soi » ; « Il faut labourer son propre champ avant de labourer celui d'autrui. » N'est-ce pas vrai ? Nous qui sommes en train de patauger dans l'eau, qu'il nous aide d'abord avant que les haïtiens ne viennent nous disputer le pays. Que l'on nous donne de bons terrains, bien aménagés afin que nous respirions comme eux. Abdoulaye Wade est certes un homme généreux, mais qu'il commence par nous d'abord, parce que charité bien ordonnée commence par soi-même.

Pour terminer, dix minutes de temps de parole, c'est trop épuisant.

[Rires].

Le Président Wade aux lendemains de son élection avait un projet de création d'une nouvelle capitale. J'avais même entendu parler du site de Mékhé. Moi, j'avais proposé que l'on fasse de Mbour la Capitale du Sénégal. Mbour dispose d'une mer, d'un arrière pays en partant vers Kaolack ou venant vers Nguékhokh et Diamniadio. Que l'on y transfère les Ministères et il y a, en plus l'aéroport de Diass qui est proche de Mbour. Par

conséquent, Dakar va respirer en se vidant d'une partie de sa population. Je vous révèle que cette solution va atténuer les inondations car, les populations vont quitter des zones inondables pour de nouvelles terres. Ensuite, il faut faire de sorte que ces mêmes populations puissent disposer d'emploi, de travail parce qu'une personne qui travaille et qui a des moyens ne va jamais habiter dans une zone inondable où l'on ne s'établit que par manque de moyens. L'occupation de ces zones est aussi le fait de l'exode rural où les arrivants, faute de moyens, n'ont que l'alternative d'aller occuper les quartiers flottants qu'ils transforment en bidonvilles qui disposent ensuite de maires, de sous-préfets, etc., alors qu'ils n'étaient rien auparavant. Donnons du travail aux citoyens, car c'est seulement ainsi qu'ils deviendront ambitieux et connaîtront le bien-être. C'est comme cela qu'ils habiteront dans des zones habitables, car on ne dispose pas de millions par un prêt bancaire, par exemple, pour aller construire ensuite dans une zone marécageuse. Donc : Travail ! Ambition ! Réalisation sociale !

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

Mais, je devrais quand même, cher collègue et ami, El Hadj, vous avouer que sur ce temps de parole, à vous accordé, réparti par le Président du Groupe, nous avons tenu à ne pas faire de discrimination. On a voulu donner le même temps de parole à tous les Présidents des Commissions compétentes. On l'a fait hier avec Abdoulaye Sène, vous êtes deux Présidents de Commission aujourd'hui, on vous a tous donné 10 minutes, parce que nous pensons que le Président de Commission a quand même beaucoup plus d'informations sur le sujet. Ce n'est pas la longueur, effectivement, qui importe mais, au cas où il le souhaiterait, qu'il puisse développer autant qu'il le veut. Donc, vraiment, je dois le préciser pour que demain, chaque Président de Commission soit aussi traité, pour la répartition qu'il nous a présentée, de la même façon. Voilà ce qui a guidé la répartition du temps de parole.

La parole est à notre collègue Kalidou Niasse pour 5 mn.

MONSIEUR KALIDOU NIASSE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres d'Etat,

Je remercie Monsieur le Ministre d'Etat Omar Sarr et le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur qui ont répondu de manière satisfaisante à mes questions. Il me semble qu'il est ressorti des débats, une importante information allant dans le sens de rassurer les populations qui hésitaient à rejoindre les sites de relogement. Elles savent désormais qu'elles y trouveront des maisons préfabriquées. Pour cela, nous félicitons très chaleureusement le Gouvernement ; je n'ai aucune raison de douter de la bonne foi du Ministre Omar Sarr, sur ce qu'il a avancé. Aujourd'hui, je témoigne ici, comme je l'ai toujours fait, qu'il s'agit d'un homme juste et honnête qui appliquera à la lettre la feuille de route qu'il a déclinée. Pour le reste, nous vous invitons à plus de vigilance parce que les inondations font l'objet de fonds de commerce pour beaucoup de personnes, au détriment des populations. Répondant à la provocation de Samba Bathily Diallo, je dirai qu'il y a beaucoup de personnes qui parlent d'inondations sans en connaître grand chose. Elles y profitent ou y recherchent un emploi. Ce qui revient à exploiter la misère des populations. Je suis bien placé pour affirmer de tels propos parce qu'étant natif de la localité du Pont de Colobane où j'ai assisté à l'âge de 07 ans, au déguerpissement de mes parents, qui manu-militari ont été transportés dans des camions de l'armée, d'une zone vers une autre zone inondable par le pouvoir socialiste de l'époque. Dieu ayant fait ensuite que je devienne le maire d'une localité inondée, j'ai assisté aussi à la politisation des inondations par les fils de ceux-là mêmes qui nous avaient déguerpis. Laquelle pratique nous a même fait perdre les mairies. C'est pourquoi, il faudra bien tenir compte des propos de Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur qui disait qu'accuser à tort le Gouvernement dans le problème des inondations, ne fait que traduire l'échec de ceux qui en avaient fait un fonds de commerce politique. Quel rôle devons-nous jouer, nous représentation nationale ? Nous devons amener le Gouvernement à prendre en charge les populations comme nous l'avions fait précédemment parce que si on doit nous rappeler le passé, c'est pour mesurer uniquement les efforts que nous avons consentis. Je crois que le régime socialiste qui était en place est aujourd'hui passible d'être traîné devant la Cour pénale internationale pour crimes. Pour cela je sollicite le soutien de l'avocat Me El Hadji Diouf, parce

que nous n'en serions pas aujourd'hui ici à parler d'inondations dans la banlieue si le précédent régime socialiste avait eu la vision du Président Wade et de son Gouvernement sur ce qu'ils ont réalisé dans ce problème.

En déguerpissant les populations, le régime socialiste aurait dû avoir la vision de les installer dans les zones où elles ne connaîtraient plus de problèmes d'inondation. Rien que pour cela, on peut les considérer comme des criminels, mais aussi constater que le Président Wade et son Gouvernement ont réalisé pour les populations de la banlieue, des efforts jamais consentis par un Gouvernement de 1960 à 2010. Quel est le Président de la République qui, en dehors d'une période électorale, est venu s'enquérir de la situation des sinistrés de la banlieue ou leur rendre visite simplement ? Seul le Président Wade l'a fait et je pense, malheureusement, qu'il sera l'unique Président à le faire du fait de sa grande sensibilité sur cette question. Tous ceux qui s'agitent autour ne font que semer la division ou rechercher un emploi et manquent cruellement de conviction. Concernant la concertation que vous avez entamée, il faudra impliquer les associations comme vous le faites avec les délégués de quartiers. Faisons la ensemble, parce qu'il y a beaucoup de choses qui se produisent et sur lesquelles, nous, députés qui sommes témoins du passé et du présent pourrions vous appuyer. Si le déplacement des populations s'est fait sans problèmes en 2005, c'est parce que, moi en premier, j'avais expérimenté ce déplacement et ces dernières m'avaient suivi.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Mously Diakhaté pour 4 mn. Elle n'est pas là.

La parole est à notre collègue Amette Saloum Boye pour 4 mn.

MONSIEUR AMETTE SALOUM BOYE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre d'Etat,

Monsieur le Président, Monsieur le Ministre d'Etat, je voudrais avant d'entrer dans les débats, féliciter et soutenir les forces de police. Je vous invite à informer davantage parce que les populations et les élus n'auraient pas suivi s'ils savaient qu'il y a un commissaire blessé à la tête ainsi que 13

autres parmi les policiers. Ces derniers sont fortement appréciés par les populations, surtout par les représentants du peuple. J'y ajoute que les anciens tenants du pouvoir ne sont pas des criminels et que ceux qui les dénigrent ici ont été formés sous ce régime qu'ils taxent de criminel. Redoublez d'efforts au lieu de regarder dans le rétroviseur ! Le Président Wade doit s'inspirer de ses prédécesseurs pour avancer et non de les considérer comme des criminels. Il existe dans ce pays des gens, des techniciens et des ingénieurs que nous avons formés et qui sont compétents dans ce domaine. Si vous arrivez à responsabiliser ces gens-là, vous constaterez que des solutions seront trouvées face à ce problème.

L'essentiel, c'est de tenir compte de l'avis des gens pour avancer. Monsieur le Ministre d'Etat, pour ce qui reste du plan cadastre à savoir l'aménagement du territoire et du terroir, il faudra le réaliser car on ne peut pas interdire aux populations de venir habiter quelque part. Ni le Président Abdoulaye Wade ni vous ne pouvez le faire d'autant que vous avez mis dans la tête des populations que c'est à elles qu'appartient ce pays et qu'elles peuvent en disposer comme bon leur semble. L'essentiel c'est de proposer des solutions, c'est de penser à travailler l'intérieur du pays, une fois que vous aurez fini avec Dakar. Il faut en finir avec les tentes et faire du préfabriqué au vu de tout le monde ici à Dakar. Il faudra réaliser la même chose aussi à Malem Hodar ou à Vélingara afin que ces populations sentent qu'il n'existe pas de parti pris. C'est cela l'essentiel.

Vous ne pouvez pas diriger ce pays et vouloir refuser la critique et la contradiction alors que vous aviez usé de ces mêmes méthodes pour faire chuter le régime précédent. Le pays a changé car là où on parlait de millions, on évoque des milliards aujourd'hui. De même qu'il existe maintenant des milliers d'agrégés à la place du seul agrégé de grammaire que l'on désignait hier. Le peuple a mûri et trouvera des solutions. Ce sont ces solutions que nous vous demandons de trouver. Et cela n'est pas impossible car on peut même en trouver dans les zones marécageuses à l'instar de la mer qu'on a fait reculer pour disposer des terrains où construire. De même, il faudra construire à Mbaou un grand canal identique à celui de la Gueule Tapée pour permettre aux populations y d'habiter. Cessons d'indexer les anciens tenants du pouvoir, à chaque fois qu'une critique ou qu'un problème est posé. Cette attitude est futile puisqu'on ne pourra plus rattraper le passé.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Abdoulaye BABOU pour dix minutes.

MONSIEUR ABDOULAYE BABOU

Monsieur le Président, nous venons d'écouter les deux Ministres d'Etat. Chacun d'eux a répondu aux questions qui lui ont été posées concernant son domaine. Le Ministre d'Etat Bécaye Diop a répondu aux questions sur le Plan ORSEC, alors que le Ministre d'Etat Omar Sarr a répondu aux questions sur l'habitat et sur le Plan Jaxaay. Sur les débats, nous avons tous le même constat, le même diagnostic comme quoi il faudra apporter davantage de solutions et surtout des solutions définitives. Des avancées indéniables ont été faites. Hier, sur une télévision privée de la place, j'ai suivi le Président Wade se fâcher à juste raison. Comment peut-on concevoir dans un secteur comme l'électricité où l'on a injecté 500 à 800 milliards selon les différents chiffres, que les populations n'arrivent pas à obtenir correctement de l'électricité. On doit se demander pourquoi le problème semble ne plus relever.

Il semble que le problème ne relève plus d'un manque de moyens ou de compétences parce que nous avons suffisamment de cadres, mais il s'agit plutôt d'une incapacité pour nous les Sénégalais à gérer. C'est à peu près cela notre problème. Cette incapacité de gestion notée dans le secteur de l'électricité est aussi valable dans le problème des inondations. Combien de milliards ont été dépensés dans les inondations de 2000 à nos jours ? On assiste chaque année à la répétition des problèmes sans qu'une solution définitive ne soit trouvée. Nous devons nous poser la question à savoir si l'argent du contribuable a été effectivement dépensé dans la résolution de ce problème. Cela c'est notre rôle à nous députés et mieux à notre intérêt. Je ne fais pas d'exploitation politique de cette affaire. En 2000, une autorité du régime de l'époque avait indexé la demande sociale pour expliquer une éventuelle défaite électorale. La demande sociale est à mon avis, le parti le plus dangereux comme disait quelqu'un. Le problème de l'électricité et des inondations pouvaient être réglées depuis longtemps. Comment ? Après la réélection du Président Wade en 2007, il fallait se pencher sur ces deux problèmes avec la même volonté, la même détermination affichée dans la construction des infrastructures. Il y a des pays en Afrique qui ont moins de moyens et de compétences que nous, mais qui sont parvenus à régler ces problèmes. Le manque de moyens financiers n'est plus un alibi aujourd'hui,

car on peut s'en faire prêter partout dans le monde, mais à condition de les dépenser à juste titre. Si les milliards étaient utilisés à juste titre, nous n'en serions pas à ce stade maintenant. Au plan social, les populations se posent des questions. Le danger donc, c'est de voir ces deux problèmes saper les innombrables efforts qui ont été faits dans les domaines des infrastructures, de l'enseignement, de l'éducation, du monde rural, etc. et faire le fonds de commerce des éléments mal intentionnés. Certes, des solutions ont été apportées, mais il manque surtout des solutions définitives aux problèmes. A quand les vraies solutions ?

Le Ministre de l'Intérieur serait très soulagé d'orienter son plan ORSEC ailleurs si le problème des inondations était résolu. Pour moi, les Sapeurs Pompiers qui étaient considérés comme soldats du peuple, ne le sont plus, mais sont devenus les Sapeurs de l'eau. Je me rappelle quand j'étais, à 24 ans, un jeune officier de la police dirigé à l'époque par feu Waly Faye, on avait expérimenté avec succès, pour la première fois, le plan ORSEC à l'aéroport de Dakar. C'était dans le but de voir comment organiser les secours en cas de crash. Ce plan ORSEC qui engloutit des milliards est aujourd'hui réorienté dans les inondations, sans pour autant être efficace. Le Ministre de l'Intérieur a aussi reconnu les limites du plan ORSEC et cela mérite que l'on se pose des questions. Il dit qu'ils vont s'atteler à pomper l'eau des quartiers inondés, seulement ce pompage ne pourra pas s'avérer efficace dans la mesure où l'eau des nappes phréatiques remonte en surface juste après pompage. Cela pose le problème de la rentabilité de l'argent dépensé d'où la nécessité de réfléchir sur la stratégie adoptée qui ne peut plus continuer.

Comment doit-on réfléchir à mon avis ? On ne doit pas attendre l'arrivée des premières pluies en juin pour agir. Ce serait trop tard. Par contre, dès les mois de novembre et décembre, tous les services concernés doivent se réunir afin de voir comment faire de sorte que les problèmes de l'année passée ne se reproduisent plus. Les techniciens ont déjà diagnostiqué les faiblesses du Plan ORSEC qui relèvent principalement d'un manque d'assainissement. On n'a qu'à méditer la réponse des colons qui, par la construction de canaux se déversant vers la mer, ont fait de Dakar qui était un marécage, une zone habitable. La proximité de la mer est un atout. Il faut aussi déboucher les canaux et les branchements obstrués comme l'a souligné Huchard, mais aussi remblayer les terres inondées. On aurait constaté une avancée si on avait procédé de la sorte. Il est inadmissible de

voir des maisons dans la banlieue plongées dans l'eau pendant toute l'année.

J'ai lu, dans les journaux, l'intervention d'une personne qui disait quelque chose de très important et cela me permet de faire une transition pour parler de la question du déplacement des populations des zones inondées. Est-ce que les déplacer pour les reloger dans des tentes constitue une solution ? Cette personne a dit qu'elle n'acceptera jamais d'être un réfugié dans son propre pays. Je peux être une personne sinistrée, mais je n'accepterais pas d'être une personne réfugiée. Ces paroles ont fait tilt, parce que les tentes ont été une fois expérimentées et ont donné des résultats dont certains peuvent être dits en public et d'autres pas. Il ne faudrait pas que les tentes deviennent une solution provisoire qui dure.

A mon avis, le Plan Jaxaay est une trouvaille du Président de la République et sur lequel, on ne peut émettre aucune critique. Il faudra néanmoins l'associer avec le projet : « une famille, un toit ». Chaque Sénégalais pourrait se retrouver dans cette association si, toutefois, on réussit à régler le problème des zones d'implantation, de la qualité de la construction, de l'accessibilité et du coût financier. Cela constitue la solution finale, à mon avis. Quand on déloge une personne de chez soi, il devient impératif de lui proposer mieux, sinon on lui cause beaucoup de difficultés et c'est la raison principale du refus des gens d'aller habiter dans ces tentes. La première fois que j'ai entendu le Ministre évoquer la question des tentes, à l'issue d'un conseil interministériel, c'était aux environs des mois de mai ou juin. C'était trop tard à cette période-là. Le mieux, c'est de prendre tôt le problème à bras le corps et de se concerter avec les personnes qu'il faut, au bon moment. Se donner un délai de 06 mois, avant l'hivernage, serait une bonne chose.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Ousmane SOW HUCHARD pour 3 mn.

MONSIEUR OUSMANE SOW HUCHARD

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Messieurs les Ministres d'Etat,

Madame la Ministre,

Je vais parler à Monsieur le Ministre d'Etat chargé de l'Intérieur.

On a remercié certaines forces relevant de votre ministère, je me joins à ces encouragements et à ces soutiens. Je parle des pompiers, il y a la force organisée que constitue le service d'hygiène, on ne les cite pas souvent mais, je crois que dans cette situation où on a des déménagements de populations et tout, ce sont des gens qui ont du travail, il faudra aussi les encourager et les féliciter chaleureusement pour le travail d'assistance qu'elles font à côté des populations.

Messieurs les Ministres d'Etat, nous les écologistes, nous sommes la conscience de la société, nous nous écartons de la politique politicienne qui consiste à parler et à taper dessus. Nous sommes venus construire, nous sommes porteurs d'un projet de société où le citoyen, bien informé et formé à l'éco-citoyenneté, à la citoyenneté active doit participer au développement du pays. L'effort de changement que nous appelons tous doit être porté par la majorité des citoyens. Nous le savons, nous venons tous des villages, je l'ai dit avant-hier ici. Mais, les attributs de la modernité, il faut les conquérir, il faut leur expliquer comment on vit avec, c'est comme vivre en ville.

Monsieur le Ministre d'Etat, au lieu de continuer à pomper, aménageons! L'homme, c'est cet animal culturel qui est arrivé dans un environnement donné par le grand architecte de l'univers, il veut tout transformer pour s'installer, produire, se nourrir, se développer, rêver, aimer et oser. Mais pour cela, il faut toucher à la nature et le Tout-Puissant a dit : « Touchez à la nature mais, permettez-la de se régénérer, il ne faut rien détruire ».

Alors, je reviens sur la question centrale. Pour nous les écologistes, les citoyens doivent être formés. Qui va porter cette grande œuvre d'éducation environnementale? Il y en avait ; le PFIO qui est mort de sa belle mort, il faut revenir là-dessus. Je crois que dans cette opération de déménagement de populations due aux inondations, il faut saisir cette occasion pour former les citoyens, leur dire quel a été leur propre responsabilité dans ce qui leur arrive.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Fatou Youssouf Aïdara pour 5 mn.

MADAME FATOU YOUSOUF AIDARA

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Messieurs les Ministres d'Etat,

Monsieur le Ministre d'Etat, nous partageons votre peine, ainsi que celles des personnes qui veillent sur nous pendant notre sommeil. Monsieur le Président, Serigne Abdoul Ahad avait dit « J'attends le jour où la parole sera récompensée au détriment de l'action » Donc, pendant que les autres parlent, vous, vous n'êtes pas de leur camp, mais de ceux qui agissent. C'est Dieu qui en a décidé ainsi. Lui, son Prophète (PSL) ainsi que les populations éveillées qui ne se sont rangées derrière aucun fou, agrée toutes vos actions. Ainsi, nous vous invitons à agir davantage, car il n'y a aucune honte à demander à celui qui vous donne toujours lorsque vous le sollicitez.

Je dirais, pour le reste, Monsieur le Ministre, que le fou ne remercie jamais, de même que l'aigri et le drogué. Ces trois défauts réunis chez une personne, la dépouillent complètement de ses qualités, or, celui qui n'est pas reconnaissant envers son prochain ne le sera pas vis-à-vis de Dieu. C'est pourquoi, il y a des personnes qui ne remercieront pas Abdoulaye Wade, alors que le faire est un devoir pour beaucoup d'entre eux. Sans lui, beaucoup de personnes auraient vécu toute leur existence sans être présentés ici dans cette salle, quel que soit leur avoir ou leur statut. Celui qui est donc ici aujourd'hui par la grâce de Dieu, du Prophète et de Abdoulaye Wade peut dire merci à ce dernier, ne serait ce qu'un jour. L'ingratitude, la méchanceté, l'hypocrisie ne triompheront pas car Dieu est témoin et veille sur les gens. C'est ce même Dieu qui rétribue les actes des gens et il rétribuera Abdoulaye Wade.

Monsieur le Ministre, s'il revient au Gouvernement le rôle de bien faire, toute charge pour vous devient minime à nos yeux. Nous savons qu'il n'y a pas ici un partisan de la contre-vérité et que c'est la vérité qui aura toujours le dernier mot. Ne vous découragez donc pas! Ne vous lassez pas! N'abandonnez pas parce que vous êtes du côté de la vérité. Nous avons le Président Abdoulaye Wade qui voyage tout le temps afin de trouver des moyens pour son pays, qui ne se lasse jamais alors qu'il pouvait se

consacrer au repos, tranquillement et vivre longtemps encore à l'abri des soucis compte tenu des moyens dont il dispose. S'il se fatigue à ce point, c'est pour nous satisfaire, uniquement.

C'est pourquoi je demande à la population du Sénégal, à celle de la banlieue, aux personnes reconnaissantes qui ont refusé les tentes par souci de discrétion et d'ambition, d'accepter ce que le Gouvernement prépare pour elles et qui les satisfera. C'est ce qui empêche au Président Wade de dormir ou de manger, il en est ainsi pour le Ministre Omar Sarr qui bien qu'ayant perdu sa maman hier, est ici présent parmi nous pour défendre la population du Sénégal. Félicitations à vous, Monsieur le Ministre ! Le Président Abdoulaye Wade est sans défauts. Une personne qui a beaucoup de défauts, ne pourra jamais voir, dire, connaître, assister au bien et être reconnaissant.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, chère Collègue.

La parole est à notre collègue Abdou Fall pour 10 mn.

MONSIEUR ABDOU FALL

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le Ministre d'Etat Omar Sarr est d'avis pour que le Gouvernement accepte qu'une commission d'enquête, sur la mise en œuvre du Plan Jaxaay, soit mise sur pied. Je crois que, ce qui est important ici, c'est de relever son souci de transparence. Cela signifie aussi que le Gouvernement est à l'aise sur le dossier. Au stade actuel, quel que soit l'engouement né des débats, le plus important est de voir comment prendre à bras le corps le problème des populations qui sont actuellement dans les eaux. Quelles solutions pratiques pouvons-nous mettre en œuvre afin que les populations sentent une avancée dans la prise en charge de leurs préoccupations ? Le Gouvernement du Sénégal et le Président Wade, en particulier, ont fait montre d'un volontarisme réel sur le problème des inondations depuis leur accession au pouvoir.

C'est pourquoi, à mon avis, la mise sur pied d'une mission d'information serait suffisante. Pour cela les députés de la majorité et l'opposition peuvent, dès la semaine prochaine, s'ils le souhaitent, former cette commission d'information et aller faire le travail. Je ne pense pas qu'il urge de créer une commission d'enquête parlementaire, parce qu'il n'y a rien à cacher ici. Sur ce plan, nous appuyons les propos tenus auparavant par le Président Doudou Wade, pour ce qui est de la volonté d'augmenter le nombre de logements déjà réalisés. Cela accroîtrait la capacité du Gouvernement à installer dans des endroits décents, ces populations sinistrées.

Le Ministre d'Etat Bécaye Diop a apporté une précision de taille, comme quoi, il ne s'agit pas d'un déguerpissement, mais d'un déplacement avec l'ambition même de reloger. C'est ce que l'on attend aussi du Gouvernement. L'administration a déjà commencé la concertation. Nous ne cesserons jamais d'encourager l'administration territoriale à se concerter avec les groupements de populations et en particulier ceux des sinistrés. Des efforts considérables ont été faits dans ce sens et nous exhortons l'administration territoriale à élargir cela en privilégiant surtout le consensus dans le dialogue. Des problèmes concrets qui peuvent être scindés en huit parties ont été posés. Pour les uns, il ne s'agit pas de les déplacer, mais de procéder à des pompages de l'eau où à réparer les forages, comme le soulignait notre frère Sall.

Dans certaines zones, la construction de certaines infrastructures aiderait peut-être ces populations à y vivre dans des conditions normales. Pour les autres, je crois que c'est là où se situe la priorité, il faudra les déplacer, les aider, les accompagner parce qu'étant dans des zones complètement inhabitables. Il faudra s'organiser à leur trouver des terrains viabilisés, des logements pour certains, dans le cadre du Plan Jaxaay, et aider le reste à construire des logements dans des endroits habitables. Pour arriver à cette fin, il faut opter pour la proposition des députés qui semblent avoir l'assentiment du Ministre Omar Sarr, à savoir la mise sur pied d'une haute autorité intégrant les services techniques de tous les Ministères qui agiraient ensemble et qui n'attendraient pas l'arrivée de l'hivernage et des urgences pour agir.

A ces services techniques, on fixerait des objectifs précis, des délais précis, afin d'organiser, à temps, le déplacement des populations. Il faudra aussi discuter avec eux, ici à l'Assemblée si c'est nécessaire, sur les moyens à mettre en œuvre, même s'ils devront être conséquents. Une coordination ministérielle classique ne suffit plus pour ce problème, si on veut vraiment apporter des solutions durables. Nous demandons aux Membres du Gouvernement leur opinion sur l'idée de cette haute autorité ou qu'ils nous disent s'il a une proposition différente. Nous croyons néanmoins qu'il est nécessaire que nous ayons une structure qui est au dessus de toutes les autres, ayant un siège, coordonnant tout le travail et dotée des moyens conséquents, afin de poursuivre correctement les efforts entamés.

Le dernier problème que je voudrais soulever est celui du plan ORSEC. A ce stade du problème, il s'avère important de voir par quel mécanisme on pourrait renforcer, en moyens, ce plan. Puisqu'il n'y a pas encore de déplacement des populations, le Plan ORSEC ainsi que le programme d'urgence issu du Conseil Présidentiel resteront incontournables. En attendant, le déplacement, il faudra nous en prévenir à travers ces deux éléments, pour pouvoir faire face à d'éventuels problèmes. Ces prévisions nous donneront les moyens d'agir en amont en attendant de trouver des solutions durables et viables.

Enfin, je voudrais souligner le problème de l'érosion côtière qui commence à nous dépasser. Il y a certaines zones, le Président Mamadou Seck est bien placé pour en témoigner, comme celles, entre Dakar, Rufisque, Kayar jusqu'à Saint-Louis, où l'avancée de la mer est en train d'engloutir les habitations. Pour cela, je ne sais pas s'il faut saisir la haute autorité où mettre sur pied une structure spéciale pour venir en aide aux populations. L'océan qui occupe plus d'espace que la terre est en train de rogner sur cette dernière. Le changement climatique est devenu une réalité avec l'accroissement de la chaleur, la fonte des neiges et la hausse du niveau des mers. Ceci est le visage actuel du monde. C'est pourquoi il faudrait à mon avis, dépassionner ce débat. Il y a des dossiers sur lesquels, il faut éviter toute politisation, parce qu'ils mettent en jeu la condition humaine. Un problème qui concerne 30.000 familles, c'est - à -dire un demi million de personnes qui souffrent, nécessite de la sérénité dans son traitement, ainsi que le sens des responsabilités. C'est en s'inscrivant dans cette logique qu'on pourra être utile au pays et répondre favorablement aux attentes des

populations. Ceci est ma contribution aux débats. Je vous remercie une fois de plus et je vous félicite. J'encourage le Gouvernement et lui renouvelle notre soutien.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Cheikh Mamadou Abiboulaye DIEYE pour 1 mn.

MONSIEUR CHEIKH MAMADOU ABIBOULAYE DIEYE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

« Assaloumou Aleykoum ! »

La démocratie institutionnelle est importante. Mais, une démocratie a besoin d'une dimension sociale : équilibre, équité, distribution de l'investissement, partout dans le pays.

Dakar souffre, c'est vrai ! Ses populations souffrent, c'est vrai ! Mais, ma ville aussi souffre et il y a une disponibilité de 75 ha pour la ZAC : Guet Ndar, Pikine, partout, on en a besoin. Mettez-les à notre disposition ! Nous avons les moyens de le faire, la ville étouffe et les gens en ont besoin. Pour régler le problème de l'inondation, il faut d'abord régler celui des eaux stagnantes et, en plus, offrir aux populations qui en ont besoin une terre, et c'est extrêmement important. C'est de la justice sociale et Monsieur le Ministre de l'Intérieur, les populations, les jeunes de moins de 14 ans qui fréquentent les boîtes méritent une attention particulière.

Je vous remercie.

[Applaudissements].

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Aïssata COULIBALY pour 4 mn.

MADAME AISSATA COULIBALY

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Je ne pense pas que j'épuiserai les 05 minutes. Je voudrais réparer une erreur commise dans ma précédente intervention, en omettant de citer certains corps comme le Service d'Hygiène qui est en train d'abattre un joli travail. Nous les félicitons et continuons à compter sur eux. Je voudrais encore clarifier un point souligné auparavant et dont la réponse me fait croire que je n'ai pas été bien comprise. Je disais que les hommes de tenue ainsi que les manifestants qui expriment leur colère dans la rue, vivent tous sous les mêmes toits. Je voudrais que le Ministre de l'Intérieur comprenne cela. Je n'ai pas besoin d'accuser quelqu'un, car ce qui m'importe aujourd'hui, en tant qu'élue du peuple, c'est que règne la paix au Sénégal. Cette paix ne devrait pas se situer d'un seul côté. Les hommes de tenue sont issus de nos propres maisons. Ils ne viennent ni du Gabon ni du Niger, mais du Sénégal. Ils retournent dans nos maisons après avoir bravé les manifestations de rue. Je vous remercie, Monsieur le Président

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, chère Collègue.

La parole est à notre collègue Iba Der THIAM pour 10 mn.

MONSIEUR IBA DER THIAM

Monsieur le Président, j'étais en train d'évoquer les différentes propositions finales qui devaient terminer mon exposé. Je voudrais, en effet, indiquer - bien que Messieurs les Ministres aient répondu à certaines de ces questions- que la première proposition que je voulais faire visait à instaurer un comité national multipartisan, multisectorielle, multidisciplinaire fondé sur des bases de concertation la plus large possible, en vue de bâtir des consensus forts pour, entre autres tâches, maîtriser scientifiquement la totalité des arcanes, des problèmes posés afin d'en comprendre la complexité et de rechercher les stratégies appropriées de sortie de crise qui soient durables.

Aux côtés des Ministres concernés, pourraient se retrouver, dans la mesure où eux-mêmes ont affirmé publiquement leur volonté de

transparence, les élus locaux, la représentation nationale, le Gouvernement, les partis au pouvoir comme ceux de l'opposition, les leaders d'opinion, les populations concernées des zones inondées, les experts en hydraulique et en protection civile, les leaders religieux, le SYNPICS, les ONG, la société civile, en général. Le même cadre pourrait également prendre en charge la détermination des conditions, des modalités d'utilisation des fonds des plans ORSEC. En plus de cela, ce comité pourrait, au nom de la transparence, être chargé de participer à la fixation des critères d'attribution des logements notamment dans le cadre du plan Jaxaay et l'élaboration d'un plan adéquat pluriannuel, planifié et daté d'accès des familles éligibles à l'habitat Jaxaay.

Troisièmement, ce comité serait réellement chargé de veiller au respect des règles édictées pour l'accès au lotissement Jaxaay. Toute revente, par exemple, ou spéculation foncière ou immobilière devrait être sinon interdite, du moins, légalement réglementée avant le paiement définitif de la maison.

Quatrièmement, ce comité serait investi de la mission de suivre le développement et la croissance du programme Jaxaay. C'est ainsi que je propose que les budgets des programmes Jaxaay ne soient plus désormais ni ponctionnés, ni réduits pour quelque motif que ce soit, une fois qu'ils ont été votés.

Cinquièmement, tout site de recasement devrait nécessairement tenir compte de la structure de la famille sénégalaise, être équipé d'écoles, de dispensaires, de marchés, de cercles en transports, d'équipement en électricité et en eau, de centres de police et de sécurité, d'aires de jeux et de loisirs, de lieux de culte et de cimetière, par exemple.

Sixièmement, le comité a le droit de donner son avis sur les promoteurs immobiliers intéressés par le projet Jaxaay et pourrait en même temps donner un avis sur les conditions d'agrément de ces derniers.

Septièmement, le comité devrait rendre compte, tous les ans, dans un rapport public qui sera distribué à la Presse, au Gouvernement, à l'Assemblée, au Sénat et à la Cour des Comptes, mais aussi aux mouvements associatifs tels que les ONG, comme le CONGAD, le Forum Civil, la RADDHO, Amnesty Internationale, l'ONDH, aux Bailleurs de Fonds ainsi qu'aux Ambassades accréditées au Sénégal, qui recevraient ce document de manière à se rendre compte, dans la transparence la plus

totale, des efforts immenses qui ont été consentis et de la façon dont la détermination du Gouvernement du Sénégal a permis la prise en compte de ces fléaux.

Huitièmement, une politique de suivi de proximité permettrait d'identifier les personnes qui cherchent à exploiter le désarroi des populations pour s'enrichir à leur dépend, parce que certains en ont fait leur fonds de commerce. Sur la base que voilà, sceller un consensus national fort de prise en charge des deux défis posés dans un esprit dépouillé de toute forme de sectarisme, d'ostracisme, de parti pris,

Enfin, au-delà de ce comité, il faudrait envisager la création d'un observatoire national de catastrophes naturelles, observatoire qui permettrait de prendre en charge, définitivement, la totalité des problèmes relatifs aux fléaux que sont l'inondation notamment et à tous les effets collatéraux qui en découlent, selon notre stratégie participative, inclusive en s'appuyant sur le principe : « prévenir plutôt que guérir. » Je voudrais annoncer pour terminer que de retour des Etats-Unis, je suis arrivé ce matin à 6h, j'ai été présent lorsque le Président de la République a reçu des promoteurs américains qui ont décidé de s'investir au Sénégal pour y construire 100 000 logements à des prix défiant toute forme de concurrence.

Je voudrais également ajouter que dans quelque temps la finition de l'autoroute Dakar-Diamniadio-Thiès va permettre à ceux qui sont installés à Sangalkam ou Diamniadio de rejoindre le cœur de la capitale en 10 ou 15 minutes seulement.

Cela dit, je voudrais parler maintenant d'un problème qui s'est passé, ce matin. L'imam Mbaye NDIANG a fait une proposition, en se fondant sur l'article 75. Il a commis une erreur parce que l'article 75 ne permettait que la décision de considérer le débat comme étant ajourné de manière définitive. Cela voulais dire, si on le suivait dans sa proposition, qu'il n'y aurait plus aucun débat engagé sur la question qui nous occupe et cela aurait des conséquences extrêmement graves dans la situation actuelle.

Je pense, d'ailleurs, qu'il a fait une confusion, parce que lui-même dans ses explications a dit que ce qu'il voulait c'était, en fait, qu'on suspende pour 15 minutes pour quitter à 1 h, 1h 30 et au terme de cette échéance que nous puissions ensemble discuter. Il aurait donc fallu qu'il n'évoque pas l'article

75 mais, qu'il évoque l'article 63 qui lui proposait effectivement une suspension de séance. J'avais levé la main, c'était pour dire justement que je souhaitais qu'on puisse voter contre la proposition qu'il a faite qui consistait à reporter le débat de façon définitive, *ad vitam æternam*. Mais, en même temps, je proposais qu'on applique l'article 63 qui permettait la suspension du débat le temps qu'on aille à la prière et qu'on revienne.

Donc, il n'y a pas dans cette salle des gens qui défendent l'islam et des gens qui sont contre l'islam, il n'y a pas de gens qui sont les meilleurs avocats de l'islam et d'autres qui ne le sont pas, nous sommes tous conscients de l'impératif que représente l'obligation d'aller assister à la prière du vendredi, nous y avons tous été, aujourd'hui et une autre fois on le fera. Je n'ai jamais assisté à une réunion qui se tienne le vendredi sans aller assister à la prière du vendredi mais il faut, quand on évoque les textes, les évoquer sur la base des dispositions réglementaires qui sont fondées et en ce moment-là, on obtient un consensus facile sans concertation d'aucune sorte et sans surenchère de quelque nature que ce soit.

Voilà ce que je voulais dire en m'excusant, encore une fois, d'avoir été un peu long.

[Applaudissements].

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Ousmane GUEYE pour 3 mn.

MONSIEUR OUSMANE GUEYE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Moi, je voudrais revenir sur le plan ORSEC. J'ai fait un petit parcours sur les chiffres mais, sur certaines dépenses, quand je vois la restauration, les indemnités et autres pour 20 millions, je pense que si on tient compte de la solidarité gouvernementale, les chauffeurs qui viennent pour des indemnités ou les superviseurs issus des autres ministères, ces ministères-là pourraient au moins supporter ces dépenses et permettre au plan

ORSEC de mieux acheter le matériel qu'il faut, même le carburant qui, en général, fait défaut.

Il y a, par exemple, que pour l'acquisition des moustiquaires, le Ministère de la Santé est là, et si on fait le compte en faisant même la division, l'unité revient à 5000 francs, alors qu'actuellement avec la promotion et pour aider les populations cela revient à 1000 francs. Je crois qu'il faut actionner un tout petit peu la solidarité gouvernementale et permettre de récupérer le maximum d'argent et l'orienter dans d'autres rubriques, je pense aux paratonnerres. Les paratonnerres dans leur répartition, quand on voit Kaolack avec 10 paratonnerres, malgré tous les dangers que les foudres provoquent, un paratonnerre qui est installé ne peut pas faire au moins un rayon de 10 kilomètres ou plus, je pense qu'il faut multiplier. Maintenant, il faut récupérer cet argent, l'orienter dans ces rubriques et permettre de protéger nos populations, cela c'est un.

De l'autre côté, c'est plutôt les zones d'inondation qu'on peut répertorier. Je prends le cas de Kaolack, à la sortie de Kaolack vers Kahone, c'est une sorte de rivière qui existe de Médina Baye jusqu'au bras de mer et il n'y a aucune digue de protection, ni même un aménagement qui pourrait permettre d'évacuer rapidement les eaux, c'est cela qui cause justement les problèmes au quartier des Abattoirs de Kaolack et qui font rallier les populations.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Hamady DIALLO pour 3 mn.

MONSIEUR HAMADY DIALLO

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, je n'ai pas l'habitude d'inventer et je n'ai pas l'habitude de parler pour parler. La preuve en est que le mercredi, j'avais 10 minutes de temps de parole avec le Ministre de l'Energie, mais à Vélingara, je touche du bois, on n'a pas de problème d'électricité, voilà pourquoi je n'ai pas pris la parole. Je dis qu'il y a quatre mille tonnes de riz que l'eau a déjà évacuées, c'est-à-dire, le riz, le maïs, le mil, le niébé et je crois que le

Préfet a déjà fait une commission de recensement. Après ce recensement, vous serez éclairé. Je remercie Monsieur le Ministre d'Etat Oumar Sarr, mais Monsieur le Ministre, vous n'avez pas répondu à ma question sur le problème de Djimini, de Demba Diarra et de Yéro Walo, parce que ces gens, quand il pleut, chaque année, ils ont des problèmes, car la pluie quitte vers la Gambie pour se déverser vers Djimini, je souhaiterais qu'on les déloge, et vu le plan Jaxaay, que vous vous occupiez de Djimini, Demba Diarra et Yéro Walo. Voilà pourquoi je dis que je ne suis pas satisfait et je voudrais que vous me répondiez dans ce sens.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie cher Collègue.

La parole est maintenant à notre collègue Doudou Wade pour 10 mn.

MONSIEUR DOUDOU WADE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Très chers Collègues,

Nous allons vers la fin de notre séance de ce matin. Convoqué en séance extraordinaire, il est important qu'à mon niveau, j'essaie de retenir au moins un certain nombre de choses qui ont été arrêtées. Après une leçon en principes, les instituteurs nous disaient, dans un titre : « retenons ! Il faut qu'on puisse retenir quelque chose. »

Et, je voudrais d'abord, concernant notre collègue El Hadj Moustapha Diouf et je prends à témoin Seydou Diouf et Abdou Fall, signaler qu'il avait dit lui-même qu'il ne voulait pas parler pour 5 minutes, après il a dit qu'il voulait prendre 10 minutes ; et, je vous prends à témoin. Donc, par conséquent, il ne faut pas que, sur la tribune, on puisse raconter n'importe quoi, mes collègues sont là. J'ai dit à Abdou Fall qu'il faut qu'on lui donne ses 10 minutes en tant que Président de la commission compétente, mais c'est le contraire qu'il a dit ici. Son objectif, c'était d'attaquer un Premier Ministre qui n'était pas ici, je voudrais apporter cette première précision. Deuxième précision, je ne suis pas d'accord sur ses estimations, concernant la comparaison avec l'Arabie Saoudite. L'Arabie Saoudite, avec, je ne connais pas, mais un minimum de 5 millions de pèlerins, le pécule qui tourne ici

autour de 150 000 francs fait 750 milliards de francs de devises rien que pour descendre à Médine. 750 milliards, pratiquement le tiers ou la moitié de notre budget. Nous demander de faire comme l'Arabie Saoudite, les comparaisons ne sont pas acceptables, cela ... **[Inaudible]**...même, je ne voulais pas lâcher le mot, mais voilà.

Relativement à notre collègue, ma très chère sœur, elle a été présente à la Conférence des Présidents ; nous avons arrêté, ensemble, le débat autour de 3 heures de temps, 300 minutes. La règle voudrait, en 300 minutes sur 150, quand vous avez 6 Non-inscrits, que vous ayez proportionnellement 12 minutes, je vous en donne 30, on a été généreux.

La règle voudrait aussi que le Groupe Parlementaire majoritaire ait 266 minutes, si nous sommes en arithmétique. Nous avons pris 200, nous avons été généreux, pour des problèmes d'équité, de générosité pour pouvoir affronter le débat démocratique. Je pense qu'il faut que vous nous remerciez dans ce sens. Le reste, sur votre discours d'hier et d'aujourd'hui, Monsieur le Président, notre collègue avait dit hier, comme elle est toujours en cachette, qu'elle avait déposé un document chez vous, sur votre table. Nous voudrions en savoir la teneur, parce que nous, nos questions ont été distribuées, nous avons discuté et les programmes que nous avons sont connus. L'Assemblée nationale en étant le destinataire, je voudrais connaître la teneur de ce document.

Le problème des inondations, je pense qu'il faut que nous retenions le cas de Kalidou Niasse. Né en 68, comme il l'a dit, déplacé avec l'armée ; une nuit, on vous met là-bas. De 7 ans à 42 ans, il a vécu à l'école primaire dans l'eau, le lycée dans l'eau, l'Université dans l'eau et pour combattre l'eau, il a été maire et c'est par la campagne contre l'eau qu'il n'est plus maire. Quelle est la solution ? La cause essentielle, notre collègue l'a dit en se référant à Draguignan notamment dans le Var, 54 morts. Le Gouvernement de Fillon s'est présenté pour mettre les gens dans des gymnases. Il ne construira aucune maison. Il laisse les populations françaises et du Var avec les sociétés d'assurances.

Quand nous, notre Gouvernement nous dit que « je vais d'abord construire pour vous des plans Jaxaay », des députés ont dit, notamment notre collègue Alioune Aïdara Sylla, que le Président devait simplement acheter des parcelles et les donner à 1 million. Il en a fait la proposition ici et a écrit au Président. Le Président lui dit « non les populations ne peuvent pas

accéder comme cela aux logements. Je construirai pour elles ». Quand on a un Gouvernement comme cela, quand on a un Président comme cela, il faut en être fier.

Notre collègue a raison, si le Gouvernement n'avait pas fait cela, ce serait peut-être une non assistance à personne en danger. Mais, qui a mis ces personnes en danger, dans cette situation de zones non aedificandi depuis 1970 ? Le Professeur Iba Der Thiam a parlé de l'étude de notre sœur sociologue, qui est une base scientifique, universitaire. Quand on met des populations dans ces endroits, on les y laisse pendant 10, 20, 30 ans, il a raison. La correction, l'honnêteté devait vous interdire de parler. Alors, vous voudriez que nous ne parlions pas d'histoire. Vous ne voulez pas que le Professeur Iba Der Thiam et d'autres enseignent l'histoire de notre pays ? Non, il faut l'enseigner ! Ceci découle d'un manque de vision politique pour sortir de populations dans l'eau et les remettre dans l'eau. Nous n'accepterons pas que notre Gouvernement prenne cette décision de remettre les personnes dans l'eau, et nous vous félicitons pour cette situation.

Le Président Abdou Fall, le Président Iba Der Thiam, Cheikh Bamba Dièye et même notre collègue Ndèye Fatou Touré ont parlé d'une synergie des efforts. En parlant de synergie des efforts, je pense, comme le Professeur Iba Der Thiam, que le « Jaxaay » mérite une agence. Et, je voudrais les interpellier, eux quatre – y comprise Ndèye Fatou Touré, bien sûr- en leur demandant de voir, avec le Rapporteur du budget, le Président de la Commission des Finances, une évaluation pour trouver dans le budget prochain 175 milliards à mettre pour 2011. Il faut que nous créons une commission de travail, en voyant avec les Présidents des Commissions suivantes: Finances, Développement, Lois, Habitat, comment nous pouvons élaborer un travail d'ici un mois, que nous présenteront au Gouvernement, en essayant de lui exiger un plan spécial pour le plan Jaxaay dans toutes les régions afin d'obtenir 5000 logements et de mettre cent soixante quinze milliard. Je sens, c'est pour cela que nous vous avons écouté, pour aller vers ces ordres.

Il ne faut pas aussi que l'on sorte ici pour parler des tentes. Le Ministre a parlé de préfabriquées. Nous ne pouvons pas, de toutes les façons, régler le problème du plan ORSEC. Un plan ORSEC, il faut qu'il existe. Le plan ORSEC en France, notamment sur l'aviation n'a eu lieu qu'avec l'avion qui est tombé en partant du lieu pour passer à Dakar. Mais, un plan ORSEC,

c'est une prévision, qu'est-ce que nous allons faire en cas de catastrophe ? Obligatoirement, il faut que nous le déclenchions. Mais, le plan ORSEC ne doit aller de budgets supérieurs en budgets, normalement c'est un budget pour le plan Jaxaay, si nous prenons les dispositions de pouvoir effectivement revenir un peu en arrière.

Et, je voudrais, sur ce problème, par rapport à ceux qui veulent utiliser cette tribune et cet évènement comme politique, saluer ce qu'a fait nos députés et responsables de Thiès pour avoir convoqué les artisans, les menuisiers métalliques, tous ceux qui sont dans l'artisanat pour leur parler, discuter avec eux, engager ce dialogue et notre collègue Moussa SOW a fait une proposition pour que le Groupe parlementaire se rende à Podor. Il faut, Monsieur le député, que vous preniez ce programme. Nous allons venir avec vous à Podor pour parler aux populations de cette Institution.

Nous voulons féliciter notre collègue Marième Guèye Gassama qui n'est pas ici, parce qu'il y a une manifestation à Mbour. Elle a été invitée à cette manifestation. Elle a jugé qu'après ce que le Gouvernement a dit hier sur l'électricité, et les positions qu'elle a prises ici, qu'elle ne pouvait pas participer à cette marche mais, elle a convaincu des personnes et pendant ce temps des hommes politiques qui habitent Dakar, qui votent à Dakar, sont allés à Mbour pour soutenir. Des organisations de la société civile basées à Dakar, des opposants tous azimuts sont allés pour pouvoir mettre les populations de Mbour en branle. Mais, ces populations ont écouté hier notre frère TABET pour, dans le calme, avoir fait une manifestation bien encadrée, Monsieur le Ministre de l'Intérieur, par votre police. Tout à l'heure, nous avons reçu les informations de notre collègue pour que cette marche se passe très bien.

Nous ne sommes pas des incendiaires mais aussi, nous n'accepterons pas, du tout, que sur cette tribune, des problèmes aussi sérieux, qui concernent notre vie, notre cohésion sociale, notre raison d'être, puissent être pris en charge par des hommes politiques qui, au fait, sur le plan des urnes, sur le plan de la démocratie, ne représentent pas autant que nous représentons. Les populations de Podor, les populations de Ranérou, notre collègue Ousmane Ba est là, sont plus importants du point de vue effectif que votre électorat. Par conséquent, nous voudrions que vous soyez avec nous pour une solution de paix aux problèmes sénégalais. C'était cela notre message.

Je vous remercie.

[Applaudissements].

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, vous avez la parole.

MONSIEUR LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'INTERIEUR

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Il y a quelques questions qui ont été posées et auxquelles je vais tenter d'apporter des réponses ; il y a aussi des précisions à faire.

Je vais commencer par l'honorable député GUEYE. Je crois que vous avez mal lu votre budget. La restauration, c'est un million huit cent soixante et un mille. La prime globale d'alimentation c'est trois millions trois cent trente mille. Les indemnités des chauffeurs et des superviseurs c'est un million huit cent soixante dix mille. Dans la caisse, il y a une somme disponible de douze millions neuf cent trente huit mille. C'est cet ensemble-là qui fait vingt millions. Vous avez mal lu votre budget. Je n'ai pas donné vingt millions aux gens pour manger. Mais, c'est qu'au Ministère de l'Intérieur, quand le plan ORSEC est déclenché, le Ministère de l'Intérieur est une ruche qui ne s'arrête pas ; vingt quatre heures sur vingt quatre, cela tourne. Le chauffeur vient, il est là, il ne rentre pas chez lui. Et, si on ne lui donne pas à manger, il va crever donc, nous sommes obligés d'assurer son petit-déjeuner, son déjeuner et son dîner.

Vous avez parlé des moustiquaires, là aussi vous avez mal lu, vous êtes sur votre budget de 2009. Je n'ai pas parlé de moustiquaires en 2010 ; c'est votre budget de 2009, celui de l'année passée.

Mais, je sais, actuellement, que le Ministère de la Santé, sur décision du Chef de l'Etat, est en train de donner à tout le monde une moustiquaire. En tout cas, quand j'ai été dans le sud c'est un lit une moustiquaire, si dans une chambre il y a 4 lits, ils mettent 4 moustiquaires. Donc, je crois que, cette année, on n'a pas budgétisé les moustiquaires.

De toute façon, la DAGE du Ministère de l'Intérieur pourrais éventuellement, si cela vous intéresse, vous donner des clarifications,

lorsque vous passez le lundi matin. C'est vous dire que je ne suis pas un bon gestionnaire mais, je ne fais pas dans l'épicerie.

Honorable député DIEYE, vous avez raison. Je vais faire attention aux mineurs. Des mineurs de 14 ans qui vont dans les dancings par les temps qui courent, je pense que nous allons demander à la brigade des mineurs et aux services qui ont en charge les mœurs de faire le tour des dancings, de les arrêter et de les mettre à la disposition de la justice. Je suis catégorique, parce que, malheureusement, nous n'avons pas d'emplacement où les garder et après, il ne faudrait pas qu'il y ait un retour du bâton, qu'on dise que c'est la police. Nous les prenons, nous les remettons au juge, qui verra ce qu'il en fera.

Concernant les paratonnerres, quand on dit 10, ce n'est pas forcément 10 pour Kaolack ville et c'est un programme sur 5 ans. Chaque année, nous allons en mettre pour sécuriser et chaque année, l'installation des paratonnerres est suivie d'une communication pour que les gens puissent comprendre qu'il faut éviter certaines façons de faire pendant l'hivernage. Il y a un programme d'information et peut-être de sensibilisation pour aller dans ce sens.

J'en reviens aux problèmes de déplacement des populations. Honorable député Ndèye Fatou TOURE, je vous ai dit que je n'ai jamais parlé de déguerpissement donc, le terme déguerpissement, en tout cas, n'est pas le mien, mais le vôtre. Je n'ai jamais parlé de déguerpissement, je vous ai dit déplacement et accompagnement ; je n'ai pas parlé de déguerpissement et je pense que je ne peux pas, d'une manière arbitraire, dire comme cela que je vais déguerpir telle zone au détriment de telle autre ou au profit de telle autre, je ne suis pas dans cette dynamique-là. Il y a des réunions qui se tiennent avec l'administration territoriale, avec les populations, avec les inondés, avec ceux qui aident ces inondés. Maintenant, quand nous nous rendons compte qu'à Bagdad il y a cent familles qui veulent partir, et il y a 300 familles qui ne veulent pas partir, il n'y a pas de problème, nous prenons d'abord en priorité les cent familles qui veulent partir, nous les accompagnons, nous les installons. Cela va forcément attirer les autres, parce qu'ils se rendront compte que ceux qui ont accepté sont mis dans des conditions vraiment meilleures et, à partir de ce moment peut-être, ils viendront d'eux-mêmes. Mais, pour moi, il n'est pas question d'aller trouver une ménagère ou un père de famille dans sa maison et de le prendre par le col et de l'amener de force. Je ne suis pas dans cette dynamique. Je ne

pense pas à cela, je ne veux pas de cela ; je veux persuader les gens, je veux discuter avec eux, échanger et faire comprendre à chaque personne à qui je vais parler, que son intérêt, ce n'est pas de rester dans l'eau, c'est de sortir de l'eau et d'accepter le préfabriqué qu'Oumar SARR, par la grâce du Président de la République, va mettre à sa disposition.

Vous me parlez d'un budget d'un milliard quatre cent cinquante millions(1.450.000.000), c'était dans le budget de 2009. Cela n'a pas été dépensé. Si je ne me trompe, il y a eu des engagements qui avaient été faits. Il faut rendre, quand on doit, on paie. Le Président nous a toujours dit : « n'engagez pas des dépenses quand vous n'êtes pas sûrs d'avoir l'argent » ; comme nous avons l'argent, payons ! Cela n'a rien à voir avec les deux milliards ; ces deux milliards-là n'ont rien à voir avec le chapitre que vous avez. Pour preuve, ces deux milliards ne sont même pas dans le budget du Ministère de l'Intérieur mais, dans le budget du Ministère des Finances, on ne peut y toucher que quand le Plan ORSEC est déclenché. C'est seulement, à ce moment, que nous faisons les marchés, que nous déposons, qu'ils font tous les circuits et on dit au Ministère des finances que c'est payer. Les deux milliards, ce n'est pas de l'argent que nous avons dans le budget du Ministère de l'Intérieur.

Ce 1.450.000.000 dont vous parlez, c'est dans le budget du Ministère de l'Intérieur. Oui ! Disons même un milliard six cent millions pour arrondir, mais, ils n'ont rien à voir avec les 2 milliards qui sont gérés, ordonnancés et payés par le Ministère des Finances. En ce moment, je ne fais que recevoir le matériel dont j'ai besoin et je fais faire les travaux selon les spécifications fournies par les techniciens, ce n'est pas de l'argent que j'ai dans mon budget, c'est de l'argent qui est dans le budget du Ministère des Finances, il est là, il le sait parce que si je lui disais, demain, de régler le problème du Plan ORSEC, c'est lui qui allait payer les entreprises par le Ministère du Budget. On n'a pas cet argent par devers nous.

Que ferez-vous à Touba ? Ce que nous sommes en train de faire : quand il y a eu de l'eau, j'ai envoyé des hydro cureurs, sur le champ. J'ai dû envoyer autant d'hydro cureurs qu'il fallait pour Touba. Mais, à Touba, on a entamé de grands travaux qui ne peuvent pas être faits en une semaine, en deux semaines, en un mois. « Qui veut des omelettes casse des œufs. » Vous voulez faire de belles routes, il va falloir que vous acceptiez, pendant un certain temps, de souffrir. Mais là aussi, l'Etat ne lâche pas les gens, l'état accompagne en curant, en envoyant des moyens

pour sortir l'eau dès que possible. Dès la fin de la pluie, on envoie des hydro cureurs et on dégage l'eau. Et, même la nuit, si c'est nécessaire, les hommes, les sapeurs pompiers travailleront.

Avant de nous occuper des Haïtiens, il faut qu'on s'occupe des Sénégalais. Mais, les haïtiens c'étaient des sérères qui habitaient ici, qu'on a déporté et qu'on cherche à ramener. Ce sont nos parents. Ils sont dans des difficultés, je touche du bois, je ne souhaite pas que nous connaissions les mêmes difficultés que connaît Haïti. Mais, comme on les avait amené contre leur volonté ; aujourd'hui, la demande est telle que si on les ramène tous, ce qui n'est pas exclu, il ne reste plus rien à Haïti. Tout le monde veut venir au Sénégal, parce que c'est un havre de paix. On est accueillant, digne et la paix règne chez nous. Les gens le savent et tout le monde veut venir. Mais, comme ce sont nos parents, ils sont dans une situation telle qu'on se demande ce que nous allons faire. C'est un choix : où nous les abandonnons à eux-mêmes, où nous essayons au moins d'aider une certaine partie. Je pense que c'est un devoir que nous avons face à l'humanité mais, c'est un devoir que nous avons en tant qu'Africains, ayant vu leurs parents partir de l'autre côté de la mer, de l'océan. Il est bon qu'on en ramène certains. Il n'est pas exclu qu'un Dioh de là-bas soit un Diouf qui s'est perdu dans la nature ou un Diop dont le nom est mal transcrit. De toute façon, en les regardant, en les observant, on sent qu'ils viennent non loin de la Sénégalie : Mandingue un peu, Sérère par là ou de Kolda.

Faire de Mbour la capitale du Sénégal ? Je crois qu'en ce moment, on va créer un autre problème. Aujourd'hui, la peur de tous les dakarois c'est qu'il y ait un crash d'avion. Dans 10 ans, Mbour sera, si on en fait la capitale du Sénégal, dans l'aéroport Blaise Diagne. Autant aller très loin, avec de bonnes routes comme celles que nous avons actuellement, 100 km ce n'est rien du tout, c'est 30 minutes mais, faire une juxtaposition de l'aéroport et de Mbour, cela veut dire que dans 30 ans, il va falloir recommencer, procéder à un autre transfert.

Je suis d'accord pour le transfert de la capitale hors de Dakar mais, pour moi, Mbour ne règle pas le problème. Vous allez à Mbour pour fuir les inondations alors que quelqu'un m'a dit que Mbour est inondé. Il vaut mieux aller dans des endroits où il n'y a pas de risques d'inondation.

Je suis entièrement d'accord avec l'honorable député Amette Saloum BOYE. Nous étions indépendants en 1960, mais nous avons pris certaines

habitudes : liberté d'expression, liberté de marcher, liberté de réagir, liberté de faire avec l'alternance. Ce qui fait que maintenant, au lieu de continuer de marcher à 60 à l'heure, il va falloir que tout le monde apprenne à marcher à 120 à l'heure. Parce que même l'unité monétaire au Sénégal n'est plus le franc, c'est devenu pratiquement le milliard, les gens raisonnent en milliards, ils discutent en milliards. Cela, c'est grâce à cette liberté et à cet esprit que Wade a réussi à nous inculquer, en un temps très rapide, de sorte que, aujourd'hui, il faut accepter la contradiction. Lui l'accepte et il a libéré les gens. Les gens, maintenant, même quand c'est bon, ils vous disent de leur prouver que c'est bon. J'estime que c'est tout à fait normal. Cela au moins, on ne peut pas le lui contester. Je pense que cela, nous sommes tous d'accords là-dessus, est une réussite.

Honorable député Babou : à quand la fin des inondations ? Je ne saurais le dire, parce que je ne peux pas me prononcer avec certitude pour déterminer la fin des pluies. Nous pouvons mettre tout ce que nous imaginons aujourd'hui, dans une semaine, supposons même qu'on réussisse à mettre tout ce qu'il faut, comme à Manhattan, à Broadway, qu'on mette tout mais la nature, elle est ce qu'elle est, Dieu est ce qu'Il est. Après demain, il suffit qu'il pleuve 200 millimètres, tout débordera, on sera inondé. Quelle que soit la situation, on ne doit pas baisser les bras. Mais, je pense qu'il ne serait pas très prudent de ma part d'annoncer la fin des inondations pour demain ou pour après-demain. Travaillons-y, faisons en sorte que, même pour ceux-là qui sont dans les eaux aujourd'hui, nous puissions les leur retirer, les sécuriser et pourquoi d'ailleurs on ne les laisserait pas sur place si nous réussissons l'opération que nous avons entamée. Si l'opération que nous avons entamée réussit, moi je vous dis, certains parmi eux n'auront pas besoin de se déplacer.

Je demande que les gens oublient cette histoire de tentes. C'est vrai j'ai entendu des gens, comme l'a dit Maître Babou, dire « je ne veux pas être réfugié chez moi ». Mais on peut être réfugié chez soi de différentes manières, ceux qui ont abandonné leur village et qui sont à Goudomp, à Sédhio ou bien à Bignona, ce sont des réfugiés ; ils sont chez eux, ils sont dans leur pays, dans leur terroir et ils sont des réfugiés. Prions Dieu pour ne pas arriver à cette situation-là mais, on peut toujours être réfugié chez soi, on peut même être réfugié dans sa propre maison, oui, vous dormez, vous oubliez d'éteindre votre bougie, vous brûlez votre matelas, votre petit frère vous... **[Inaudible]**... vous êtes réfugiés avant le matin, vous êtes allés vous réfugier chez quelqu'un donc, je pense que ce qu'il faut c'est

prier Dieu, pour qu'on ne soit pas, cette année, dans la même situation que celle que nous avons connue l'an dernier.

D'accord, je me ferai votre interprète, honorable député Ousmane SOW, je dirai aux agents du service d'hygiène que vous êtes très content et que vous les félicitez.

Je vous remercie, pour les gentilles paroles, honorable député Fatou Youssouf Aïdara.

Honorable député Abdou Fall, vos idées se recoupent avec celles du doyen, le Professeur Iba Der Thiam. Je crois que nous allons voir avec les techniciens, Omar Sarr et moi et nous allons essayer de travailler autour de cela, quitte à organiser une rencontre avec vous, par la suite, pour voir ce que nous allons faire ensemble.

Voilà ! Pour le reste, s'il y a des questions auxquelles je n'ai pas répondu, je vais laisser mon collègue Omar Sarr terminer. Il va prendre le relais pour répondre à certaines questions que je n'ai pas traitées.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, Monsieur le Ministre d'Etat.

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Urbanisme, vous avez la parole.

MONSIEUR LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'URBANISME

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Comme d'habitude, je serai plus court que mon ami et collègue. Je répondrais rapidement à certaines questions. D'abord, l'honorable député Ndèye Fatou Touré a posé le problème de l'habitat social, de l'incohérence de notre politique, etc. Je pense que si on veut débattre des questions d'habitat social, je suis disposé à assister encore à une séance de ce type-là où on en parlera. Ce n'est pas le cadre aujourd'hui. Sur les constructions, sur l'hydraulique, le nombre de forages, je suis vraiment disponible pour débattre sur toutes ces questions liées à mon département ministériel. Je suis prêt à venir à l'Assemblée et à discuter avec vous de ces questions-là.

Quand vous poserez la question d'habitat social, je serai vraiment très enchanté de pouvoir discuter de cela et de la cohérence ou de l'incohérence de cette politique-là. Je pense que nous avons beaucoup de choses à dire et à proposer dans ce cadre-là. D'ailleurs, le Professeur Iba Der Thiam, en a parlé tout à l'heure en revenant des Etats-Unis.

L'honorable député Aliou Dia, peut-être qu'il y a un problème de compréhension, nous sommes d'accord qu'il faut des experts. Nous avons beaucoup d'experts. Ce n'est pas seulement notre ministère, j'ai dit que l'ensemble des ministères qui étaient concernés en ont. Donc, il y a beaucoup d'experts et d'autres experts aussi pourraient être sollicités, pourquoi pas ? Nous n'avons pas de problèmes à ce niveau-là.

L'honorable député El Hadji Diouf a reproposé la question de la capitale comme solution pour désengorger Dakar. Je pense aussi que cela va dans le sens de ce que le Président de la République propose toujours sur ces questions-là.

Sur les travaux, l'honorable député Abdoulaye Babou avait posé le problème de la fin des inondations. Mon collègue a répondu. Je pense que nous, nous pouvons travailler à définir la fin des inondations en adoptant ce programme ambitieux dont nous avons parlé et qui est un programme stratégique qui va permettre d'éradiquer définitivement le problème des inondations. Nous avons évoqué un budget de 300 milliards dont 167 milliards pour les travaux et les mesures d'accompagnement. Je pense qu'il faut être ambitieux, il faut vouloir éradiquer les inondations. L'Etat a les moyens de le faire et nous allons en parler avec le Président. Vous-mêmes vous avez proposé de travailler en commission sur ces questions-là. Nous serons, en tout cas, aussi enchantés de discuter avec vous sur l'ensemble de ces questions pour voir comment nous allons pouvoir prendre des mesures et, pour paraphraser le Président avec la GOANA, lancer la grande offensive afin d'éradiquer définitivement les inondations. Techniquement, nous sommes prêts pour cela et on va définir les moyens humains et financiers, la structure et préciser certains aspects.

L'honorable député Hamady Diallo a reposé la question de Djimini. J'enverrai mes collaborateurs pour étudier la question au niveau de Vélingara pour voir ce que le plan Jaxaay peut faire au niveau de cette localité. Je dois dire déjà que nous avons envisagé, dans un premier temps, d'avoir un Jaxaay local à Joal et un Jaxaay à Saint -Louis ; nous

sommes en train de mettre en place les budgets mais, il faudrait penser à l'étudier pour tout le Sénégal, afin de résoudre définitivement les problèmes de mal urbanisation qu'il y a dans certaines localités.

Concernant Guinaw Rail, le Ministère des Finances a libéré, a consigné le montant de l'indemnisation, donc nous pouvons commencer tout de suite les travaux. Nous allons aussi continuer à mettre en place certains bassins. Mais, nous allons le faire dans le cadre de la commission nationale. Je n'ai pas trop détaillé les activités que nous sommes en train de mener mais, il y en a beaucoup pendant l'hivernage, indépendamment de l'éclairage des bassins. Donc, nous allons pouvoir communiquer largement sur ces questions, plus tard.

Sur les forages de la banlieue, je n'ai pas aussi répondu à cette question. C'est vrai que la SONES en rapport avec le PDMAS a défini un programme d'alimentation en eau potable des maraîchers, c'est un dossier dont les appels d'offre sont terminés et il y a trois lots qui sont définis, il y a déjà trois milliards six cent qui sont définis pour remettre en place certains forages. Il y a la réhabilitation de trois forages et la réalisation de deux autres. Avec les équipements électromécaniques, cela permettrait de régler en partie les problèmes que vous avez posés au niveau des forages qui impactent sur l'inondation dans la région de Dakar. Je n'avais pas répondu à cette question en relation avec le PDMAS.

Sur les maisons non distribuées, il y a plus de 2000, 2012 qui sont déjà terminées et que 1917 qui sont attribuées et d'autres qui ne sont pas encore attribuées. Avec l'hivernage, pour la réalisation des bassins, nous sommes obligés de déguerpier, en urgence, certaines personnes. On a besoin de laisser un peu de marge pour pouvoir faire cela. C'est pour cela qu'il n'y a pas le même nombre en termes de maisons terminées et de maisons attribuées... **[Inaudible]**...On pourra en attribuer, facilement, au moins une cinquantaine, dès que la commission départementale pourra se réunir.

Sur les tentes, on en a déjà parlé. Comme il l'a dit, il y a d'un côté les maisons que nous construisons pour montrer que nous pouvons utiliser des matériaux locaux avec, notamment, le bambou à enduit ; donc ce sont des maisons solides, dix maisons que nous faisons. Il y a les tentes et les maisons préfabriquées ; nous allons voir comment nous pourrions livrer autant car, il y a 3000 et quelques maisons qui sont nécessaires tout de

suite. Il faudra voir comment nous pourront les avoir et s'il ne faudrait pas que certains acceptent de rester dans les tentes, en attendant que toutes ces maisons arrivent. Si on sait que la maison arrive dans un mois c'est plus simple que lorsqu'on sait qu'on peut rester là à attendre des années, peut-être, parce quand on les aide à déménager, on ne veut pas que ces personnes puissent revenir dans les lieux totalement inondés et inondables. Donc, il y a ces questions -là.

Pour la ZAC de Saint-Louis, nous allons l'étudier. Je dois dire que pour cette ZAC, il y aura très peu de disponibilité parce que, comme vous le savez, une portion importante y est réservée aux enseignants, il y a beaucoup de GIE qui étaient déjà sur le site et on a aménagé sur un site déjà occupé par d'autres structures. Il n'y aura probablement pas beaucoup de possibilités avec la ZAC de Saint-Louis. Comme vous êtes le maire, vous aurez les détails de toute cette situation.

Pour la structure à mettre en place, je dois répondre d'abord aux propositions du Professeur Iba Der Thiam. Avec la convention que la SN/HLM signe avec le projet Jaxaay, il est interdit toute vente, même si le bénéficiaire a payé intégralement le prix du projet de la maison Jaxaay pendant au moins 5 ans. Donc, il lui est interdit de vendre. Il y a déjà des règlements de ce type qui sont élaborés aussi sur les critères d'attributions. On avait dit qu'on mettait en place une commission nationale qui va un peu dans le sens de ce que vous proposez mais, je pense qu'on peut aller plus loin surtout avec les questions liées à l'inondation et la construction.

A un moment donné, on avait pensé à un haut commissariat, Abdou Fall a parlé tout à l'heure d'une haute autorité. Que ce soit un haut commissariat ou une haute autorité, les deux vont dans le même sens. L'essentiel c'est, quand même, qu'on intègre tous les décideurs : l'Assemblée, les partis et la société civile, tous ceux qui veulent résoudre positivement la question des inondations, qui ont des propositions et qui veulent suivre exactement ce que le Gouvernement fait dans ce secteur-là. Nous sommes totalement favorable à une intégration, à une discussion, à un approfondissement de cette question pour traiter durablement la question des inondations et surtout qu'on puisse assumer ensemble toute la politique que nous menons. Nous pouvons être d'accord mais, pour l'assumer, nous devons avoir toutes les informations pour y arriver et porter cette politique.

Je pense qu'il y a des propositions que vous avez pu faire. Je suis d'accord aussi sur la commission d'information que vous pourrez installer pour aller voir ceux qui paient, comment se fait la distribution au niveau de Jaxxay, ce qui est fait au niveau des occupations et faire vous-mêmes le constat, avoir une opinion, sur l'ensemble de ces questions.

Il y a des interventions intéressantes, des questions pertinentes. Le Président Abdoulaye SENE avait posé, tout à l'heure, des questions mais, je pense que l'ensemble des documents, des dossiers que nous avons définissent ce qu'on appelle le programme d'urgence. Je donne l'exemple de la page intitulée « causes des inondations » où on décrit les causes démographiques, les causes liées à l'urbanisation qui seraient des causes topographiques, hydrologiques, pluviométriques, des causes liées aux infrastructures, des causes institutionnelles et financières. Il y a beaucoup de causes, donc on a essayé de discuter et de regrouper l'ensemble de ces programmes. Ce sont des discussions intéressantes et nous allons nous mettre à votre disposition pour débattre du dossier que nous avons déjà élaboré, qui concernent donc la stratégie opérationnelle d'éradication des inondations dans la banlieue de Dakar. Ce dossier, déjà confectionné précise tous ses... **[Inaudible]**... et est en cohérence avec le document que vous avez préparé en relation avec la Banque Mondiale.

Pour Vélingara, j'ai déjà donné des éléments de réponses tout à l'heure en disant qu'on enverra une mission sur Vélingara pour étudier cette question et voir comment nous pouvons aider les populations. En même temps, nous voulons développer l'habitat basé sur nos matériaux locaux, et là c'est important aussi parce que comme je l'ai dit, il y a des salles de classes qui sont construites depuis des décennies avec le bambou enduit. Dans la région de Kaolack notamment, il y a beaucoup de gens qui construisent, à partir du bambou enduit, des maisons très dures, cette expérience-là nous pouvons aussi l'utiliser pour construire des maisons solides dans les différentes Collectivités locales, notamment en milieu rural.

Déjà, nous avons fait 10 maisons dans le site de recasement mais, nous sommes prêts à poursuivre cette expérimentation-là dans tout le Sénégal. Voilà, pour ce qui est de ces questions-là. Pour l'inondation, 2010 sera une année importante. Il y a le plan ORSEC qui va réaliser beaucoup de travaux. Nous aussi, nous allons, en relation avec le comité national, dans la cohérence, en association, en synergie avec le Ministère de l'Intérieur, travailler à installer, à excaver, à faire des travaux qui sont des travaux

d'une importance nationale. Les populations pourront voir des solutions dès cette année, pour définir un programme plus ambitieux afin d'éradiquer définitivement cette question des inondations à Dakar. Il faut des moyens beaucoup plus importants et il faudra une structure dans laquelle nous pourrions tous associer nos intelligences pour proposer ensemble une solution intéressante pour le Sénégal.

Voilà, Monsieur le Président, je pense avoir répondu aux dernières questions qui m'ont été posées.

MONSEIUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, Monsieur le Ministre d'Etat.
La discussion générale est close.

Deux Collègues ont sollicité un droit de réponse, en faisant appel à l'article 71, il s'agit d'El Hadj Moustapha DIOUF et Ndèye Fatou TOURE.

Article 71, alinéa 2 : « A titre de droit de réponse, mais seulement en fin de séance et pour cinq minutes, la parole peut être donnée à tout député qui la demande pour un fait personnel à propos duquel il a été nommé cité ; le Président déclare ensuite que l'incident est clos. »

Je donne la parole à El Hadji Moustapha DIOUF.

MONSIEUR EL HADJI MOUSTAPHA DIOUF

Moi, je n'ai pas de problème mais, j'ai aussi un problème, c'est le problème Doudou WADE, c'est notre ami, notre Président de Groupe Parlementaire, notre grand-frère mais souvent, il dérape parce qu'aujourd'hui il n'a pas dit la vérité, en affirmant que c'est devant Abdou FALL qu'il a pris comme témoin que j'ai accepté 5 minutes ensuite 10 minutes, etc. Vous étiez là Abdou. Mais, Abdou ne dira jamais cela. C'est Doudou WADE qui a inventé cela et c'est extrêmement grave. C'est au moment de prier, il était seule en train de prier il m'a demandé de reprendre 5 minutes ou 10 minutes, j'ai dit que 5 minutes c'est suffisant, de donner à tout le monde 5 minutes, c'est

pour permettre aux autres d'intervenir. Mais, il m'a dit non, je dois donner 10 minutes aux Présidents de Commission, si tu dois perdre des minutes, tu prends 5, j'ai dit non, si les Présidents de Commission prennent 10, je prends 10 parce que moi, je ne suis pas un mini président de commission.

Moi, je suis un démocrate, Doudou Wade, contrairement à vous, j'ai voulu que les autres puissent intervenir parce qu'ils sont déjà intervenus. Ils ont peut-être quelque chose à dire après les réponses apportées par les Ministres. Au lieu de donner 10 mn à Iba Der THIAM, 10 mn à El Hadji DIOUF, 10 mn à Abdoulaye BABOU, ce n'est pas nécessaire, donner 5 mn à chacun. C'était ma position mais, je l'ai changée, quand il m'a fait comprendre qu'il donnait les 10 mn pour les autres et même pour ceux qui ne sont pas Président de Commission comme Iba Der THIAM qui n'ont pas posé de question mais, sur qui il compte peut-être pour apporter la réplique. Il est très politique Doudou WADE, moi je ne suis pas un professionnel de la politique, je fais la politique pour servir mon peuple, je ne vis pas de politique.

Je n'ai pas accusé Iba Der Thiam, j'ai juste dit qu'il lui a donné 10 minutes alors qu'il n'est pas Président de Commission. Le Président même a rappelé qu'on a donné 10 mn aux Présidents de Commission. Je n'ai rien contre mon oncle Iba Der THIAM, je ne vous ai pas accusé mais, moi on m'a accusé de menteur, on a dit qu'on m'a donné 5 minutes, ensuite que je me suis attaqué au Premier Ministre. Ce n'est pas votre problème Doudou, vous êtes l'avocat du Premier Ministre ? Vous devez être plus proche de moi, je suis votre collègue député. Mais, lui est chef de Gouvernement. Si je demande qu'il soit là pour répondre au nom de ce Gouvernement, cela vous dérange ? C'est inquiétant, au lieu de porter la robe de député, de défenseur du peuple, vous êtes le défenseur, tantôt de Karim WADE, tantôt d'Abdoulaye WADE, tantôt de Souleymane Ndéné NDIAYE. Soyez le défenseur du peuple, soyez-là pour le peuple, vous vous trompez de combat !

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

L'incident est clos.

La parole est à notre collègue Ndèye Fatou TOURE.

MADAME NDEYE FATOU TOURE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, je commencerais par vous dire, très respectueusement, à vous et tous ceux qui m'ont cité dans cette salle, tout à l'heure, relativement à un propos faisant état d'un déséquilibre entre les députés que nous sommes, les représentants de la Nation, censeurs en quelque sorte de l'exécutif, et les membres du Gouvernement qui sont entendu par nous, loin de moi l'idée de revenir sur les décisions de la Conférence des Présidents qui est le seul organe dans lequel les Non-inscrits sont représentés. Nous avons organisé ce débat tel que prescrit par le Règlement intérieur. Je n'ai pas remis en cause la répartition du temps de parole entre Non-inscrits pour ce débat-ci et la majorité, encore moins entre les Non-inscrits et le 2^e groupe. Je veux être claire.

J'ai dit qu'il était très frustrant de la part des députés que nous sommes, c'est nous qui avons pris l'initiative d'arrêter nos vacances, d'organiser une session extraordinaire dans l'intérêt de la population. Nous avons demandé au Gouvernement de venir, Monsieur le Président, le Gouvernement doit disposer de suffisamment de temps pour répondre à nos questions. La seule préoccupation du Gouvernement, dans cette salle, c'est de répondre à nos questions, il peut répondre dans un sens, comme il peut répondre dans l'autre. Mais, c'est extrêmement frustrant de la part des députés après une réponse d'un membre du Gouvernement, surtout une réponse circonstanciée, précise, vous citant nommément et qui ne vous satisfasse pas, qui ne vous donne pas satisfaction, que vous ne puissiez pas disposer du minimum de temps qu'il faut pour donner votre appréciation et cela m'aurait permis, Messieurs les Ministres, effectivement, de démontrer, de manière courte, canalisée et limitée, cela m'aurait permis de développer davantage car, Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, tout à l'heure, vous avez fait état de la police et parlant de la police, nous aurons l'occasion de débattre ...

MONSIEUR LE PRESIDENT

Chère Collègue, si c'est personnel, ce n'est pas par rapport au Ministre d'Etat.

MADAME NDEYE FATOU TOURE

Monsieur le Président, j'ai 5 minutes pour terminer. Monsieur le Ministre ...

MONSIEUR LE PRESIDENT

Ce n'est pas par rapport aux réponses du Ministre d'Etat, peut-être par rapport aux propos de notre collègue Doudou Wade, mais le Ministre d'Etat cite toute personne qui est intervenue.

MADAME NDEYE FATOU TOURE

Monsieur le Président, je suis en train de dire qu'il n'est pas normal que les députés soient canalisés pour être limités et très techniques et très structurés dans leur manière de libeller même des questions et de les présenter et que les Ministres puissent nous entretenir ici pendant 2 heures de temps pour ne pas nous dire ce que nous aurions aimé entendre. Voilà ce que je dis. Je dis que les Ministres doivent être enfermés dans des limites temporelles qui fassent qu'ils soient mieux structurés dans leurs réponses et qu'ils le calent dans le cadre de la politique gouvernementale parce que ce que j'ai entendu tout à l'heure, me laisse totalement sur ma faim et je suis en droit de le dire, c'est ce que je pense.

Maintenant, tout le reste n'est que flagorneries qui n'ont aucune relation avec ce qui nous occupe, ce qui occupe le peuple sénégalais. Chers collègues, moi je pense que, quand nous sommes dans cette Assemblée, nous ne sommes pas là, en tout cas, moi, je ne viens pas à l'Assemblée pour, sur la base de l'opinion des autres, me construire une opinion. Quand j'ai un sujet bien déterminé, je prépare mes interventions et en fonction de ce sujet et en fonction des préoccupations du peuple sénégalais sur le sujet et là, je m'adresse au Président du Groupe parlementaire qui croit que la fonction d'un Président de groupe parlementaire, c'est d'être là, de ne pas se faire une opinion précise sur le sujet et d'attendre toujours politiquement que, de l'autre côté, on émette une idée, pour essayer de fustiger en parlant à la fois de tout et de rien. Voilà pourquoi, Monsieur le Président, je ne voulais pas que ma parole soit dénaturée et c'est la raison pour laquelle j'ai voulu lever l'équivoque. Maintenant, puisque vous ne me permettez pas, même pendant les 5 minutes, de porter des éléments de réponse et d'appréciation aux réponses qui m'ont été fournies par Messieurs les Ministres, alors là, je voudrais arrêter mon intervention sur ce point.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie beaucoup, chère Collègue.

L'incident est clos.

Chers collègues, le Bureau avait convoqué cette session pour entendre le Gouvernement sur deux sujets qui, pendant des semaines, ont fait l'actualité dans notre pays ; deux grands sujets même de préoccupation pour beaucoup de populations, pour la plupart des populations de notre pays. Je l'ai dit en liminaire l'autre jour, ces populations ont manifesté leurs préoccupations de diverses manières, par des déclarations, des manifestations parfois même violentes. L'Assemblée, son Bureau a pris l'initiative de convoquer la présente session et comme le veut le protocole des rapports entre l'Exécutif et le Législatif, nous en avons informé le Président de la République qui a donné les instructions qu'il fallait au Gouvernement pour qu'il vienne échanger avec la représentation parlementaire. Nous avons dit à l'entame également, ce jour-là, à l'ouverture de la session, que nous souhaitions un débat sain, serein et je pense que pour l'essentiel, nous avons eu, pendant ces deux séances, un débat sain, un débat serein.

Heureusement d'ailleurs, au-delà de l'appréciation des uns et des autres, nos débats sont télévisés en direct, depuis ce matin, la RTS diffuse directement ce que nous sommes en train de dire ici comme elle l'avait fait avant-hier. Au-delà de l'appréciation sur la pertinence des propos de tel ou tel autre, les Sénégalais ont directement, cette fois, la possibilité de se faire une opinion. Ce que nous, nous souhaitions, en tout cas, comme députés, c'est de relayer les préoccupations des populations.

Je pense que nous l'avons fait, vous l'avez fait, et vous l'avez très bien fait. Ce que nous attendions du Gouvernement, c'est d'apporter des réponses claires et je pense que des réponses claires ont été données. Ce que nous avons dit aussi c'est que nous pensons que le peuple sénégalais est un peuple mûr. Il faut apprendre à lui dire la vérité. Des vérités ont été dites. Ce que j'entends par vérité, c'est quand on dit : « Est-ce que vous pouvez faire telle ou telle chose ? », qu'on ne cherche pas à dire ce qui peut plaire à celui qui va l'entendre mais, ce que nous pouvons réellement faire. Sur l'électricité et aujourd'hui, sur les inondations, c'est ce que nous avons entendu. Cela dit, ce qui est le plus important et la leçon qu'on peut en tirer dans nos rapports avec l'exécutif et dans la communication, c'est que, à partir d'aujourd'hui qu'on considère que ce soit un moment de notre travail commun entre l'exécutif. Le Professeur Iba Der l'a dit, d'autres l'ont dit, des

propositions extrêmement intéressantes ont été formulées, de part et d'autre. Le Gouvernement a annoncé les mesures, les décisions qu'il a déjà prises et qui certainement vont soulager les populations qui nous ont écoutés ces jours-ci.

Des propositions complémentaires ont été formulées par nos collègues. Je pense que, pour justement continuer à apaiser les populations, à amener de plus en plus le calme, ce que nous avons fait ces jours-ci contribue à ramener le calme, parce que c'est dans le calme et la paix que nous pourrions effectivement faire tout le travail que vous avez annoncé ici. Donc, nous nous engageons aussi, Assemblée à côté du Gouvernement, de recueillir l'ensemble de ces propositions toutes pertinentes, venant de tout part et travailler continuellement, de manière visible, avec le Gouvernement, pour tous ceux qui le souhaitent. La majorité, en tout cas, le souhaitera, pour qu'ensemble nous puissions continuer ce travail qui, je suis sûr, est la seule voie pour calmer les populations et vous permettre de faire le travail que vous voulez faire.

Cela dit, avant de terminer, je voulais féliciter, bien sûr, vos collaborateurs du Ministère de l'Habitat, du Ministère de l'Intérieur, tous les techniciens, on en connaît certains, je ne vais pas citer, qui, avec acharnement, avec engagement, depuis des années, sont sur le terrain, nos amis Sapeurs Pompiers que nous connaissons très bien, nos collaborateurs de la Police nationale qui, tous, font un travail remarquable pour nous tous, pour la Nation. En tout cas, nos félicitations à vous, Messieurs les Ministres d'Etat, Madame le Ministre, pour votre disponibilité, et la disponibilité de l'ensemble de vos collaborateurs. Je voudrais remercier aussi les médias, la presse, parce que si nous avons pu faire tout ce qu'on a fait ces jours-ci c'est grâce à eux. Des radios, des télévisions relaient en direct nos débats et cela permet aux Sénégalais de se rendre compte du travail que nous avons fait pendant ces jours.

Le Président Doudou Wade m'a posé une question. Je ne voulais pas revenir sur cela mais, je suis obligé, comme il m'a interpellé. Je lui ai dit que je ne souhaitais pas le faire. Mais l'ayant fait, effectivement, notre collègue Ndèye Fatou Touré nous l'avait annoncé. Elle nous a envoyé une lettre ouverte, je lis pour mes collègues Députés : « En vue de l'audition de Monsieur le Premier Ministre et du Ministre de l'Energie, et l'examen d'une motion de censure ». Donc, cette lettre est là, elle est datée du 15 juillet, elle est déposée le 22 juillet. Elle est reçue chez nous le 22 juillet, hier.

Donc, c'est au Bureau d'apprécier par rapport à ce que nous avons fait avant-hier sur l'Energie, s'il est encore opportun d'appeler le Premier Ministre ou le Ministre de l'Energie sur cette question.

L'autre chose c'est ce document, une motion de censure. Ce document, je l'ai reçu en même temps que celui-ci et cela m'a paru tellement gros, pourtant il est bien daté du 22 juillet 2010 et porte la même signature pour quatre personnes. Et ce document, voici son contenu : « Nous soussignés, Iman Mbaye NIANG, Ousmane SOW HUCHARD, Ndèye Fatou TOURE, Mously DIAKHATE », avec la même signature en face. Vous pourrez constater devant, auprès du Secrétariat général, « députés à l'Assemblée nationale », il en faut quinze, mais il y en a quatre, « sollicitons par la présente, la démission du Gouvernement de la république du Sénégal sous la conduite de » tenez vous bien, « Monsieur le Premier Ministre Cheikh Hadjibou SOUMARE, compte tenu de la situation grave qui sévit dans le pays tant au plan économique que social. »

[Rires].

Je dis, c'est bien le document que j'ai reçu hier, 22 juillet 2010, qui peut être consulté. Je pense simplement que cela a été fait dans la précipitation. Donc, voilà ce que je pouvais dire à titre de réponse, après cette information.

-4-

FIN DE LA SEANCE

L'ordre du jour étant épuisé, je déclare close la première session extraordinaire de l'année 2010 de l'Assemblée nationale.
La séance est levée.